AUJOURD'HUI, SECTION DE FIN DE SEMAINE : SPORTS, LOISIRS, ARTS, etc.

la mutuelle SSQ
ASSURANCE-GROUPE

EDITION GENERALE
59e ANNEE — Numéro 17,564

l'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE
PRIX : SEPT CENTS

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
5363 L I JANV 66

LE TEMPS QU'IL FERA

Nuageux avec périodes ensoleillées et quelques chutes de neige légère aujourd'hui et samedi. Doux persistant. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit : 30 et 20.

DANS CE JOURNAL

Sociale, page 16
Sport, pages 12—13—14
Finance, page 6
Spectacles, T.V., page 9

QUEBEC — VENDREDI, 21 JANVIER 1966

A la recherche de bombes atomiques

GRENADE (AFP) — Plus d'un millier d'hommes participent maintenant aux recherches sur terre et sur mer, de la ou des bombes atomiques perdues lundi dernier, aux environs de la petite ville andalouse de Guevas de Almanzora, par un "B-52" du "Strategic Air Force Command" américain. Les spécialistes atomiques américains qui avaient fouillé méthodiquement, depuis lundi, la zone des deux épaves, ont été renforcées hier par des soldats américains amenés de la base de Torrejon près de Madrid, ainsi que par des contingents de gardes civils et des soldats espagnols.

Le communiqué publié hier après-midi par la 16ième "Air Force" à Madrid a levé les doutes des 10,000 habitants de Guevas de Almanzora mais n'en a pas moins provoqué une certaine inquiétude : ils ont maintenant la confirmation qu'une ou plusieurs bombes atomiques se trouvent dans les environs, dans quelque fourré ou sous les eaux de la Méditerranée.

Les autorités américaines continuent de garder la plus stricte discrétion sur les recherches entreprises dans la région : on ne sait pas exactement si, comme des rumeurs l'affirment, certaines des bombes atomiques ont déjà été récupérées. La zone des recherches s'étalant sur une distance de 20 KM 8 sur terre et 20 dans la mer, le travail de détection est considérable et pourrait demander plusieurs jours.

Les recherches sur mer se sont également intensifiées hier avec l'arrivée d'hommes-grenouilles venus de la base aéronavale américaine de Jota, près de Cadix. Suivant des informations de bonne source, deux vedettes de la marine américaine pourvues d'équipement permettant de détecter les radiations sous-marines à faible profondeur, auraient également commencé à patrouiller au large de la côte. On a appris encore que deux dragueurs de mines de la 6ème flotte américaine avaient quitté Barcelone hier main pour se joindre aux vedettes. La faible profondeur de la Méditerranée dans ce secteur — 150 pieds jusqu'à six milles marins du rivage — pourrait faciliter les recherches.

Régression dans les faillites des sociétés (P. 3)

Proposée par M. Diefenbaker

Résolution de censure contre le gouvernement

parce que le discours du Trône ne prévoit pas la hausse des pensions de vieillesse

(par Marcel PEPIN)

OTTAWA (P.C.) — Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker a proposé hier une résolution de censure contre le gouvernement, parce que le discours du trône ne prévoit pas la hausse des pensions de vieillesse de 75 à 100 dollars par mois.

Dans un discours de 75 minutes, le chef conservateur a fait appel à tous ses talents d'orateur et de parlementaire averti pour mettre en pièces ce gouvernement qu'il a qualifié de "hésitant, mal averti et indolent".

Il a précisé que si le gouvernement est défait lors du vote sur sa résolution, point ne sera besoin d'élections; le gouverneur-général sera justifié de faire appel à l'autre grand parti pour former le gouvernement, dit-il, rappelant que les libéraux ont fréquemment répété pendant la campagne électorale qu'ils ne sauraient gouverner sans majorité.

M. Diefenbaker a déclaré que la nomination de Pierre-Elliott Trudeau au poste de secrétaire parlementaire du premier ministre était un indice que les libéraux ont décidé de suivre les politiques conservatrices. Il rappela que le député de Mont-Royal a condamné récemment l'émancipation des provinces au point qu'elles deviennent des Etats souverains, et que le gouvernement actuel ne cesse d'encourager, dit-il, grâce à des ententes hors du parlement.

IRONIE

A ce propos, il a longuement raillé les rencontres secrètes de MM. Lesage et Pearson, particulièrement celle qui eut lieu à Ottawa le 2 janvier. Selon le chef de l'opposition, M. Lesage n'a qu'à se présenter à Ottawa et donner ses directives à M. Pearson pour que ce dernier les exécute sans mot dire.

Le nouveau parti démocratique appuiera la motion conservatrice — lire en page 10

Tout ce que contient le discours du trône est une caricature des besoins du pays, d'enchaîner le leader tory; le gouvernement devrait davantage utiliser le Parlement pour préparer sa législation et convoquer un peu moins de conférences fédérales - provinciales, dit-il. Présentement, le Parlement ne sert qu'à endosser les ententes qui sont conclues à l'extérieur.

Cette pratique de décider l'avenir du pays derrière des portes closes est dangereuse et trop fréquente, et devrait être modifiée, a déclaré M. Diefenbaker, qui fut longuement applaudi sur ce point par ses partisans.

En passant, le chef de l'opposition a ridiculisé la récente réforme administrative du gouvernement, accusant les ministres de ne plus savoir qui est responsable.

Il s'est permis une violente sortie contre Radio-Canada, accusant la société d'Etat de servir les intérêts partisans des libéraux, pendant la campagne électorale, et de présenter une image déformée des Etats-Unis, particulièrement lorsqu'il s'agit de l'effort de guerre américain au Sud-Vietnam.

Le crime

Rejetant à toutes fins pratiques l'idée de créer un Interpol canadien, M. Diefenbaker a de nouveau réclamé une vaste enquête royale sur le crime organisé, y compris les faillites frauduleuses, et déploré que l'administration de la justice fût désormais partage entre trois ministres, ce qui nuira à l'efficacité administrative dans ce domaine, selon lui.

La réplique de M. Pearson en p. 10

La nouvelle effigie du Bonhomme Carnaval pour 1966. On trouvera des information sur le Carnaval de Québec en page 3.

Accusation contre un député libéral

On ne fait le ménage que dans un petit coin — D. Johnson

Le chef de l'Union Nationale, M. Daniel Johnson, dit qu'en faisant porter des accusations contre un député libéral, le gouvernement ne fait le ménage que dans un petit coin et que, "si on faisait un grand ménage j'ai bien peur qu'on viderait le parti; il n'en resterait pas assez pour faire un gouvernement".

— Lire les détails en page 7

Etude du calendrier scolaire

Gérin-Lajoie annoncera la composition des deux comités qu'il a formés

par Jean Martel

M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Education, annoncera aujourd'hui la composition des deux comités qu'il a formés, l'un pour étudier les implications du calendrier scolaire en vigueur dans les écoles spécialisés, et l'autre pour élaborer une politique de placement des étudiants de ces écoles lors de l'été 1966.

L'on sait que le ministre a pris la décision d'instituer ces comités à l'occasion de la grève des étudiants des écoles spécialisées.

Le comité chargé d'étudier le calendrier scolaire sera formé de deux étudiants et de deux fonctionnaires.

La grève

D'autre part, nous avons appris de sources bien informées que le ministère de l'Education n'était pas surpris de constater hier que tous les étudiants en grève des écoles spécialisées n'étaient pas retournés hier en classe. Car les deux représentants des étudiants qui avaient rencontré le ministre avant-hier n'ont pas eu le temps de rejoindre tous les étudiants-grévistes de la province.

Ils ont commencé à prendre contact avec leurs collègues de la région de Montréal; aussi ceux-ci sont-ils retournés en classe. Quant aux étudiants de la région de Québec, il semble qu'ils n'avaient pas encore été rejoints par leurs confrères qui avaient rencontré le ministre.

Le ministère de l'Education estime donc que dès lundi prochain tout sera rentré dans l'ordre.

Un Africain a été anobli par la reine

LONDRES. (AFP). — En vertu de ses "prérogatives royales", Elizabeth II a gracié un Africain de Rhodésie condamné à mort par un tribunal de Salisbury, a annoncé hier soir le ministère des Relations avec le Commonwealth.

L'Africain en question, Lazarus, condamné à la peine capitale aux termes d'une loi provisoire de "Maintien de l'ordre", était accusé d'avoir "tenté de mettre le feu à deux immeubles".

Demande à la Régie

Québec (P.C.) — L'Association du camionnage du Québec demandera à la Régie des transports la permission de hausser de 10 pour cent le coût du transport local pour Québec et sa banlieue.

M. Yves Côté, vice-président de l'association a précisé que la demande sera faite de façon ce que les nouveaux taux entrent en vigueur le premier mars.

Il a également dit que si la hausse est accordé, il est à souhaiter que les personnes qui déménageront cette année le fassent avant le premier mai étant donné que cette date tombe un dimanche et que les taux sont automatiquement doubles.

L'U. Laval se porterait acquéreur de l'hôpital des anciens combattants de Ste-Foy (A lire en page 3)

ON A TORT DE CROIRE QUE LES E.-U. PEUVENT ABANDONNER LE SUD-VIETNAM — Johnson

INDEPENDANCE, Missouri — (AFP) — Le président Johnson a déclaré jeudi que ses efforts en vue de rétablir la paix au Vietnam sont restés jusqu'à présent sans réponse parce que les dirigeants nord-vietnamiens estiment encore, à tort, que les Etats-Unis finiront par se lasser et abandonneront le Sud-Vietnam à son sort.

Le chef de l'exécutif s'est écarté de son texte préparé à l'avance pour aborder la question vietnamienne au cours du discours qu'il a prononcé à l'occasion d'une cérémonie consacrée à l'annonce de la création du "Centre Harry Truman pour le progrès de la paix" qui sera installé à l'université hébraïque de Jérusalem.

M. Johnson a toutefois réitéré la détermination des Etats-Unis de poursuivre leurs efforts en vue d'aboutir à un règlement négocié du conflit, tout en continuant de résister à l'agression communiste.

"Les portes de la paix doivent demeurer grandes ouvertes", a-t-il déclaré. Mais, a-t-il ajouté, "les portes de l'agression doivent être fermées et verrouillées".

M. Johnson a affirmé que tous ses efforts en vue d'amener les Nord-Vietnamiens à la table de conférence se sont soldés jusqu'à présent par un échec parce que "les agresseurs estiment à tort que nous allons renier nos principes... abandonner nos alliés, ou bien nous lasser et nous en aller".

LA VIOLENCE DES AUTRES

Le président a ajouté que si les dirigeants nord-vietnamiens sont disposés à parler de paix "ils n'ont qu'à se rendre à un lieu de rencontre quelconque et nous les y rejoindrons".

Affirmant qu'il s'exprimait au nom du peuple américain tout entier, M. Johnson a déclaré : "Nous voulons une paix durable dans l'honneur et la justice".

Le chef de l'exécutif a annoncé également qu'il s'entretiendrait, en soirée dès son retour à Washington, avec le secrétaire d'Etat Deen Rusk et l'ambassadeur itinérant Averell Harriman rentrés tous deux la nuit précédente dans la capitale fédérale. M. Johnson avait déjà reçu un rapport préliminaire de MM. Rusk et Harriman hier matin avant de quitter Washington pour Independance.

M. Johnson, qui parlait sur un ton visiblement sombre, a ajouté : "Il me semble que n'importe quel écolier sait que la paix ne peut être unilatérale, qu'on ne peut signer un accord tout seul. Il est clair pour tout le monde que ce ne sont pas les Etats-Unis d'Amérique qui entravent la paix mondiale aujourd'hui".

"Le jour où les autres se décideront à faire usage de la raison plutôt que de la terreur, se saisiront de la plume plutôt que de la grenade, auront recours à la logique plutôt qu'à l'invective enflammée, ce jour-là alors la marche vers la paix pourra véritablement commencer".

• Son Eminence le cardinal Maurice Roy a été reçu dans l'Ordre de Malte hier après-midi, à l'issue d'une messe célébrée par Son Excellence Mgr Emmett Carter à la chapelle St-Louis de la Basilique de Québec. Sur cette photo, Son Eminence reçoit l'insigne de l'Ordre des mains de M. Quintin J. Gwyn, président de l'Association Canadienne.

— Lire les détails en page 5

Membres de la Commission Parent blâmés par le Dr A. Gauthier (P. 5)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES

La situation issue de la suspension des bombardements est propice aux négociations

— U Thant

NATIONS UNIES (AFP) Le secrétaire général des Nations Unies U Thant, au cours d'une conférence de presse presque entièrement consacrée à la guerre du Vietnam, a déclaré jeudi qu'un accord entre les parties au conflit du Sud-Est asiatique sur les caractéristiques du gouvernement sud-vietnamien "représentatif autant que possible, de toute la population" qui pourrait assumer la responsabilité d'élections générales "rendrait injustifiable un refus d'ouvrir des négociations destinées à mettre fin à la guerre".

Dans un exposé empreint d'un optimisme naissant sur les possibilités d'acheminer le conflit vietnamien vers la table des conférences, U Thant, tout en refusant de commenter spécifiquement l'offensive de paix américaine, et en insistant sur la nécessité d'une "patience extraordinaire", a souligné que "la situation issue de la suspension des bombardements du Vietnam-Nord est plus propice à des négociations de paix fécondes qu'il y a quelques semaines lorsque ces bombardements avaient lieu".

"J'espère", a poursuivi U Thant, "que cette situation continuera de prévaloir afin que les parties puissent se rendre à la table de conférence avec des idées claires sur ce qu'elles veulent discuter et sur la signification de leurs discussions".

Rapprochement indéniable

Le secrétaire général des Nations unies a déclaré que, malgré les horreurs d'une guerre qui se poursuit, il était "indéniable" qu'un "certain rapprochement" s'était opéré entre les positions des parties au conflit. Il a fait valoir en ce sens que ces parties s'accordent à constater que les accords de Genève de 1954 constituent le "cadre approprié de la recherche d'une solution négociée" et que cette solution doit recueillir l'accord "de toutes les grandes puissances". C'est là, a souligné U Thant, "un progrès fondamental".

Les parties au conflit, a poursuivi le secrétaire général, s'accordent également sur le fait que si le Vietnam-Nord, ni le Vietnam-Sud ne devront faire partie d'alliances militaires ou solliciter une assistance militaire étrangère. Elles s'accordent aussi sur le fait que les deux Vietnam devront être libres de décider de leur unification ainsi que sur le fait que les deux Vietnam doivent être libres de régler leurs propres affaires sans intervention étrangère.

C'est après ces considérations que U Thant, après avoir rappelé qu'il restait de nombreuses divergences sur les modalités d'application des principes déjà convenus, a déclaré que le moment était venu pour les parties au conflit de faire connaître leurs vues sur les caractéristiques du gouvernement sud-vietnamien qui pourrait être chargé de l'organisation d'élections générales et qu'un accord réalisé sur ce point rendrait injustifiable un refus d'entrer dans des négociations de paix.

Participation du FNL

A cet égard, U Thant a réitéré qu'il était partisan d'une participation du Vietcong à des négociations éventuelles car, dit-il, il est évident qu'il faut négocier avec ceux qui se battent.

C'est, dit-il, "la seule façon raisonnable d'aborder le problème".

Après avoir exprimé à nouveau l'espoir que "le climat psychologique favorable" créé par la cessation des bombardements du Nord-Vietnam sera maintenu, U Thant en réponse à une question, a déclaré que les Nations unies ne pouvaient intervenir dans le conflit vietnamien au stade actuel. A un moment donné, a-t-il expliqué, les Nations unies pourraient jouer un rôle utile en veillant à l'application d'un accord qui serait intervenu. De toutes façons, il faudrait, dans une telle éventualité, le consentement de toutes les parties intéressées.

Dans le même ordre d'idées, U Thant a déclaré qu'une réunion du Conseil de sécurité pour tenir un débat public sur la guerre du Vietnam ne serait d'aucune utilité à l'heure actuelle. Rappelant que les accords de Genève de 1954 avaient été négociés et conclus en dehors des Nations unies "en raison du fait que certaines des parties à ces accords n'étaient pas membres de l'ONU", U Thant a souligné que le fait que la République populaire de Chine n'était pas représentée aux Nations unies dans le conflit vietnamien".

En réponse à une question, U Thant a déclaré qu'il n'avait pas joué un rôle d'intermédiaire dans la transmission en Birmanie d'une communication américaine au gouvernement d'Hanoï. Cependant, a précisé U Thant, "le gouverenement américain a bien voulu m'informer de ses activités".

La Chine

Au cours de sa conférence de presse, U Thant a fait appel à la communauté mondiale pour qu'elle aide la Chine à revenir "à une attitude normale". Il a comparé la situation des Etats à celle d'individus en proie à des tensions qui peuvent amener parfois qui peuvent amener parfois à des dépressions nerveuses et a plaidé pour un effort de compréhension des facteurs de tension auxquelles la Chine populaire a été soumise.

"Lorsqu'on est traité comme un proscrit, comme un hors-la-loi, il est naturel que l'on réagisse d'une manière étrange", a dit U Thant en appliquant ce critère à la Chine. Il a fait remarquer aussi que "tous les pays passent par des phases difficiles", et a cité l'exemple de l'URSS dans les années vingt et des Etats-Unis dans les années qui suivirent la révolution. "La rigidité l'hystérie, l'arrogance même de la Chine peuvent s'expliquer peut-être par les circonstances. Lorsqu'on est obsédé par la peur et le soupçon, toutes sortes de tensions peuvent se manifester". Et U Thant a expliqué dans ce contexte sa réaction à un article de la presse chinoise le 7 janvier dernier l'accusant personnellement de collusion avec les Etats-Unis dans l'affaire du Vietnam.

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél.: 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

HUILE D'OLIVE VIERGE
PUGET
PUR JUS DE FRUIT
Plus qu'une HUILE
Un Condiment Sain Savoureux Naturel

Agent général pour le Canada: J. Alfred Ouimet, Montréal

A l'occasion des fêtes du Tet

La trêve va permettre à Johnson de faire le bilan de la situation

Par JEAN LAGRANGE

WASHINGTON (AFP) — La trêve militaire observée au Vietnam à l'occasion des fêtes du Tet va permettre au président Johnson de faire un bilan détaillé de la situation à la lumière des informations que le secrétaire d'Etat Dean Rusk et l'ambassadeur itinérant Averell Harriman, rentrés depuis quelques heures de Saïgon et de diverses capitales, vont lui fournir.

A ces renseignements qui feront état des entretiens de M. Harriman dans onxe pays, de ceux de M. Rusk à la Nouvelle-Delhi en compagnie du vice-président Humphrey avec M. Alexis Kossyguine et des deux hommes à Saigon avec les dirigeants sud-vietnamiens, s'ajoutent les multiples indications que le gouvernement américain s'efforce d'obtenir d'un peu partout à travers le monde sur les perspectives de l'offensive de paix. Les efforts des uns pour aider les Etats-Unis dans leur entreprise pour parvenir à une négociation, les rejets catégoriques des autres de toute discussion, les doutes, enfin, de certains sur les méthodes employées sont pesées attentivement par les experts américains.

Les colombes l'emportent

La dernière indication officielle américaine sur l'état de l'offensive de paix est que rien n'est parvenu de Hanoï qui ne manifeste "aucun intérêt" pour participer à une discussion sans conditions.

Cette attitude négative ne semble cependant pas avoir encore découragé le président quoique la plupart des observateurs se rendent compte que, dans l'état actuel des choses, les positions des deux camps sont "gelées" de telle manière que bien peu de points pourraient faire l'objet d'une négociation susceptible de réussir.

La pression parlementaire pour que le président mette fin à la pause dans les bombardements aériens du Nord-Vietnam, est beaucoup moins forte qu'on aurait pu le prévoir. Les "colombes" ont visiblement pris le dessus au Congrès, joignant leurs voix à celles de nombreux pays étrangers qui voudraient que le président ne reprenne pas les raids aériens contre le Nord-Vietnam. Malgré les avis contraires qui paraissent lui parvenir des militaires américains à Saigon, de certains secteurs du Pentagone et du gouvernement sud-vietnamien, il est évident que M. Johnson est d'autant plus sensible à la poursuite de la pause que les résultats stratégiques obtenus par les raids n'ont pas été particulièrement satisfaisants, n'ayant même pas atteint leur objectif initial de mettre fin aux infiltrations du Nord vers le Sud-Vietnam.

Le facteur temps

Un autre argument qui semble devoir influencer le président est celui qui lui vient de diverses sources prônant notamment la thèse selon laquelle il faut laisser plus de temps à Hanoï pour réfléchir et à Moscou pour que son influence dans le sens de la modération puisse porter ses fruits.

Un nouvel élément tend à s'introduire dans le débat : l'insistance de plus en plus grande de pays communistes pour qu'en plus de l'arrêt des raids sur le Nord-Vietnam, les Etats-Unis mettent fin au renforcement militaire au Sud-Vietnam et suspendent même leurs interventions aériennes contre les positions communistes au Sud-Vietnam.

Le ministre des Affaires étrangères yougoslave, Marko Nikezic s'est prononcé jeudi à Belgrade dans ce sens. De nombreuses émissions de radios communistes continuent leurs attaques acerbes contre l'offensive de paix de M. Johnson et englobent dans leur insistance pour des gestes concrets de la part de Washington le Nord et le Sud-Vietnam.

Les avis sont très partagés sur ce que M. Johnson sera amené à décider. Pour certains, il tentera de prolonger la trêve du Tet en donnant pour ordre aux forces américaines de ne tirer que si elles sont attaquées, ou en prolongeant la pause aérienne dans le ciel du Nord-Vietnam. Pour d'autres, la fausse situation causée par cette pause et le caractère négatif de toutes les réactions de Hanoï en réponse à l'offensive de paix, lui imposeront une reprise de l'activité militaire sur une échelle encore plus grande que par le passé.

Mais, malgré l'opposition de Saigon à la pause comme à la "ré-escalade" militaire, M. Johnson doit tenir compte du bénéfice psychologique et de propagande que son offensive de paix et la pause lui rapportent malgré les risques qu'elles comportent.

TECHNICIEN DEMANDE
EN RADIO-TELEVISION
pour travail permanent sur la rive-sud
Tél. : 837-9321

QU'ON COURE... ? à L'ACTION
Une 4e AUTOMOBILE
et 10 prix de $50.00 à gagner

L'ACTION J'écoute CKCV No. 300,332 Valide en Janvier
L'ACTION J'écoute CKCV No. 300,409 Valide en Janvier
L'ACTION J'écoute CKCV No. 300,251 Valide en Janvier

DECOUPEZ ET CONSERVEZ CES JETONS
$1280.00 A GAGNER

Voici comment empêcher
LES DENTIERS de bouger

Ne soyez plus gêné ni irrité par un dentier qui bouge et bascule. Saupoudrez-le de FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) améliorée, qui le maintiendra en place plus solidement et plus confortablement. Evitez les désagréments d'un dentier qui bouge, procurez-vous FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Offices du dimanche

IIIe dimahche après l'Epiphanie, 2e cl. (vert). Messe propre, Gloria, une oraison, Credo, préface de la Trinité.

Si l'on célèbre la messe votive pour l'Unité de l'Eglise (violet) : Messe Salvos nos fac, sans Gloria, 2e or. du dim., Credo, préface de la Trinité.

Evangile du dimanche

IIIe dim. après l'Epiphanie (S. Matth., VIII, 1-13)

En ce temps-là, Jésus étant descendu de la montagne, une grande foule de peuple le suivit. Alors un lépreux, venant à lui, l'adora en disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus, étendant la main, le toucha et lui dit : Je le veux, soyez guéri; et à l'instant sa lèpre disparut. Jésus lui dit : Gardez-vous bien de parler de ceci à personne mais allez, montrez-vous au prêtre, et faites l'offrande prescrite par Moïse, afin que cela leur serve de témoignage. Jésus étant ensuite entré dans Capharnaüm, un centenier s'approcha de lui, et lui fit cette prière : Seigneur, j'ai chez moi un serviteur malade d'une paralysie dont il souffre beaucoup. Jésus lui dit : J'irai, et je le guérirai. Le centenier répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. Car moi, qui ne suis qu'un officier subalterne, je dis à un des soldats que j'ai sous moi : Allez, et il va; et à un autre : Venez, et il vient; et à mon serviteur : Faites cela, et il le fait. Jésus, entendant ces paroles, en fut dans l'admiration et dit à ceux qui le suivaient : Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël. Aussi, je vous le déclare, plusieurs viendront de l'orient et de l'occident, et auront place au festin dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob, tandis que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieurs; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors Jésus dit au centenier : Allez, et qu'il vous soit fait comme vous avez cru. Et à l'heure même son serviteur fut guéri.

10,000 canadiens achèteront une maison neuve en Mai 1968.

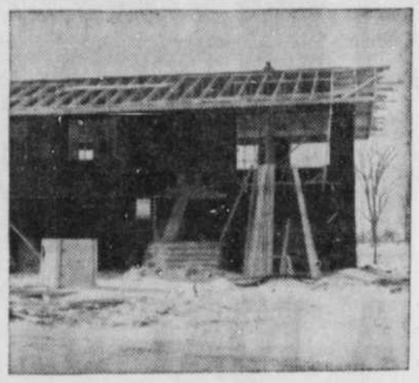

Bell Canada prépare déjà leur emménagement

Rien ne semble plus simple: la maison est construite, vous l'achetez, vous vous y installez.

Tout est prêt, tout est là, y compris le téléphone.

C'est que *toutes* les entreprises de service public, y compris la compagnie Bell, planifient 2, 5 ou 10 ans à l'avance, en tenant compte de la croissance urbaine. Nos experts étudient les caractéristiques d'accroissement et de déplacement de la population, le développement industriel, etc. A partir de ces données, ils prévoient ce que réserve l'avenir.

Par exemple, on prépare l'avènement de la télévision en couleur. Le système de micro-ondes de la compagnie Bell permettra la diffusion d'émissions en couleur dès qu'on en aura besoin.

Prenez encore ces nouvelles "cités commerciales" logées dans un seul édifice; l'expansion dans le Grand Nord canadien; l'Expo 67 . . . qu'apparaisse une nouvelle perspective de progrès, Bell Canada se met au travail.

Préparer l'avenir — un des moyens que prend Bell Canada pour mettre les communications à votre service.

Bell Canada

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

L'Université Laval se porterait acquéreur de l'hôpital des Anciens Combattants de Ste-Foy

par Claude Bédard

L'Université Laval se porterait incessamment acquéreur de l'hôpital des anciens combattants de Ste-Foy, qui deviendrait par le fait même une institution consacrée presque exclusivement à la pédiatrie c'est-à-dire au soin des enfants Cet hôpital serait le début de la formation d'un centre médical universitaire à Laval. ,

Actuellement des pourparlers sont en cours entre les autorités fédérales, qui sont prêtes à se départir de l'hôpital, et le ministère québécois de la Santé qui, lui, a contacté l'université. Une rencontre a encore eu lieu mercredi dernier entre l'organisme provincial et le recteur de l'Université Laval ainsi que certains membres du corps universitaire pour discuter du projet. Certaines formalités et certaines exigences de l'université, comme par exemple la transformation de plusieurs chambres en bureaux, retarde l'annonce officielle du transfert de l'hôpital à l'université Laval. On sait que ce projet a été discuté depuis longtemps et il ne reste plus que ces quelques différends à régler pour sa concrétisation. Une source fiable a mentionné le 1er mars comme date probable pour la prise de possession de l'édifice hospitalier par la Faculté de Médecine de Laval.

La Légion canadienne a par ailleurs annoncé que des démarches seront entreprises sous peu pour connaître les intentions du gouvernement fédéral ou de la Commission du service civil quant au futur emploi des anciens combattants affectés par ce transfert. Advenant une entente entre le gouvernement fédéral et les nouvelles autorités de l'hôpital pour qu'une certaine partie du personnel soit maintenue à son poste, la Légion veut savoir quelles garanties le gouvernement fédéral a obtenues de la future administration de l'hôpital.

D'autre part, les autorités universitaires semblent très intéressées en ce qui a trait à la formation d'un centre médical et par ce projet qui en serait le début. Le recteur, Mgr L.-Albert Vachon, en compagnie du vice-doyen de la Faculté de Médecine, le Dr G.-A. Bergeron, a visité le centre médical universitaire de Miami il y a quelques semaines, et il a eu par la suite des rencontres avec différents membres de la Faculté de Médecine pour discuter de la question.

L'Hôpital de Ste-Foy qui compte environ 300 lits serait d'une grande utilité pour la pédiatrie. L'hôpital Ste-Justine à Montréal est actuellement la seule institution de l'est de la Province à pratiquer un tel service. Un autre hôpital du même genre existe aussi à Toronto. L'installation d'un service de médecine pour enfants malades à Québec serait donc un avantage hautement apprécié de la population de la région métropolitaine et du Bas du fleuve.

Fait inusité, les crédits ont été gelés par le ministère de la Santé dans tous les hôpitaux excepté pour l'hôpital des vétérans à Ste-Foy. Cette mesure laisse donc une porte ouverte aux améliorations possibles et à la réorganisation de l'institution par l'université pour la convertir en hôpital spécialisé dans le soin des enfants. Une question reste en suspens. Il est à se demander si l'université occupera l'hôpital en entier ou laissera une aile à la disposition des anciens combattants.

Régression dans les faillites des sociétés

Par Robert Giroux

Les statistiques de la Cour supérieure du district de Québec pour l'année qui vient de s'écouler révèlent une régression dans les faillites des sociétés si on en compare le nombre à celui de 1964.

Ce phénomène est probablement attribuable, en partie, à la vigoureuse campagne qu'a entreprise le ministère de la Justice du Québec pendant le second semestre de 1965 contre les faillites frauduleuses ainsi qu'à certaines poursuites qui ont déjà débuté devant les tribunaux.

L'année qui vient de se terminer marque aussi une diminution sensible du nombre des causes enregistrées au regard de l'année précédente, allégement dû à la juridiction accrue de la Cour de Magistrat, mesure qui est entrée en vigueur le 1er mai dernier.

Depuis cette date, en effet, la Cour de Magistrat qui n'acceptait pas jusque-là les actions en dommages excédant la somme de $200 a vu sa juridiction étendue jusqu'à $500.

Le total de toutes les procédures en faillite, soit propositions, pétitions, liquidations etc., déposées à la Cour supérieure de Québec en '65 a été de 358 tandis qu'il s'élevait à 389 en '64.

Ces chiffres englobent autant les faillites des sociétés que celles des particuliers mais Me Robert Côté, protonotaire de la Cour supérieure, établit qu'il y a eu autant d'individus que d'entreprises qui ont failli au cours de l'année.

Même si la diminution est peu considérable dans ce secteur, elle semble tout de même remarquable si l'on considère que le nombre des faillites tendait à augmenter depuis plusieurs années.

L'influence de la nouvelle juridiction de la Cour de Magistrat s'est faite sentir dans l'émission des brefs d'assignation: 7,775 en '64 et 6,355, en '65.

Depuis quelques années, une progression constante marquait ce secteur. Ainsi, le nombre de brefs en '63 avait été de 7,128.

L'allégement s'est également exercé à la caisse de la Cour supérieure où, il y a deux ans, on avait payé une somme de $176,115 de timbres de loi tandis que, l'an dernier, le montant était de $164,407.

Le travail du protonotaire fut assez impressionnant au cours de l'année. Il a rendu un nombre de 2,255 jugements par défaut ou ex-parte pour la somme de $2,220,311.11.

L'année précédente, les chiffres correspondants avaient été de 2,843 et de $2,426,809.71.

En 1965, il entendit et jugea 932 procédures de tutelle, curatelle etc. en regard de 777, l'année précédente.

LE MAIRE LAMONTAGNE EN COMPAGNIE DES DUCHESSES

La cité de Québec débourse annuellement près de $100,000 pour le Carnaval d'hiver

En remettant la contribution de la ville au Carnaval de Québec, le maire Gilles Lamontagne a souhaité que les villes de la banlieue apportent à leur tour une contribution financière puisqu'elles bénéficient de l'apport économique du Carnaval, presque autant que la Capitale.

Ces propos rejoignent ceux du président du carnaval, M. J.-Arthur Bédard, qui a déclaré avoir envoyé une soixantaine de lettres aux maires de la région leur demandant d'apporter une aide financière proportionnellement identique à celle de Québec, soit environ 50 cents per capita.

Le chèque remis hier par la ville est au montant de $20,000. Cependant M. Lamontagne a fait remarquer qu'avec tous les services, particulièrement celui de l'ordre public, que Québec assure au carnaval, sa participation est de plus en plus de $100,000 annuellement.

"Si nous acceptons de défrayer cette note, a dit M. Lamontagne, c'est que nous avons droit à la valeur économique du carnaval. Après dix ans, le carnaval fait réellement partie de la vie économique de la capitale de la province et nous ne saurions nous en passer. Le carnaval est un actif important pour Québec et aussi, et j'insiste sur ce point, pour la banlieue".

Les sept duchesses du carnaval ont été présentées officiellement pour la première fois aux autorités municipales lors de la cérémonie de la remise de la contribution de la ville.

J.J.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de S. Exc. Mgr l'Archevêque sont nommés:

Official,
M. le chanoine Léonard LeBel;

Notaire,
M. l'abbé Jacques Tremblay;

Juges pro synodaux,
Messieurs les abbés Jean-Baptiste Gauvin, Paul-Emile Brûlé et Pierre Moreault;

Examinateurs pro synodaux,
Messieurs les abbés Maurice Chouinard et Pascal Parent;

Curés consulteurs,
Messieurs les chanoines Léopold Côté et Omer D'Amours, M. l'abbé Alfred Bérubé;

Curé à Rivière-Bleue,
M. l'abbé Paul-Roland Belzile;

Curé à Sully,
M. l'abbé Jules-Edouard Pilote;

Vicaire économe à Saint-Guy,
M.l'abbé Benoit Roussel qui demeure curé à Saint-Médard;

Vicaire à Rivière-Bleue,
M. l'abbé Jean-Ernest Gagné.

Palais de justice

(Par Robert Giroux)

Rejet de l'appel de sentence de M. Barrette condamné à 3 ans pour vol de $8,122 aux Sourds et Muets

Trois juges de la Cour du Banc de la Reine, ont rejeté la requête de Maurice Barrette qui en appelait d'une sentence de trois ans d'emprisonnement qui lui a été imposée, à Québec, le 19 mai '65.

Quelques semaines auparavant, l'accusé avait plaidé coupable à 11 vols d'une valeur totale de $8,122.80 faits au détriment de l'Oeuvre d'Assistance des Sourds et Muets.

Dans ses notes, l'hon. juge en chef Lucien Tremblay rappelle que le prévenu sollicitait lui-même ou par l'entremise d'auxiliaires des aumônes auprès du public au nom de l'oeuvre.

Les offenses reprochées à l'appelant ont été commises pendant une période de sept ans.

"En faisant appel à la charité et à la générosité du public, l'appelant a obtenu des fonds qu'il s'est ensuite appropriés plutôt que de les employer aux fins pour lesquels il les avait obtenus. C'est un crime particulièrement mesquin.

"Si l'on veut que le public continue sa générosité envers les oeuvres qui la méritent, il importe de punir sévèrement ceux qui en abusent", a conclu l'hon. Tremblay en donnant raison au juge de première instance sur le mérite de sa sentence.

La télé en circuit fermé à la rescousse de la ménagère

On a procédé hier après-midi à l'inauguration officielle d'un système de télévision en circuit fermé, utilisé pour la première fois dans la région de Québec, comme mesure de sécurité dans un immeuble à appartements.

• ON A SONNE, qui cela peut-il être? Rien de plus facile, au Sillery Plaza que de savoir qui est à la porte avant d'ouvrir. La maîtresse de maison n'a qu'à placer le sélecteur de son appareil au canal 3 et l'image lui révèle le visage de ou des personnes qui se présentent. Elle peut même converser avec elles en utilisant l'intercom placé près de la TV.

Depuis plus d'une semaine déjà, les locataires d'un vaste immeuble, le Sillery Plaza, peuvent voir sur leur petit écran, qui sonne à leur appartement pour se faire ouvrir la porte principale de l'édifice. Tout ce qu'ils ont à faire lorsqu'ils entendent sonner c'est de tourner le bouton de leur téléviseur au canal 3 pour apercevoir la figure de la personne qui est en bas.

Si la personne n'est pas connue de la maîtresse de maison, elle peut alors utiliser un intercom, placé près de la TV et qui permet d'engager le dialogue avec le visiteur.

Cette utilisation domiciliaire de la télévision en circuit fermé constitue surtout un moyen de protection pour les mères de familles et les jeunes épouses. C'est là l'opinion de la grande majorité des locataires actuels du Sillery Plaza.

Mais ce n'est pas tout, la caméra insolite peut se faire la complice des pseudos-absents, qui sont bien là, mais ne veulent pas être dérangés. En somme, on entre sûrement pas comme dans un moulin dans cet immeuble de Sillery où l'on peut être sûr d'une vie familiale bien privée.

Effigie différente du Bonhomme Carnaval

(par Claude Bédard)

Le tag du Bonhomme Carnaval aura une effigie complètement différente cette année. C'est ce qu'a annoncé hier matin le président du Carnaval de Québec, M. J. Arthur Bédard, lors d'une conférence de presse. En effet, au lieu de présenter à la population un Bonhomme complet les autorités du Carnaval ont décidé de mettre en vente seulement une tête de Bonhomme.

Le procédé de fabrication de l'effigie du Bonhomme Carnaval 1966 a été complétée en deux étapes et contrairement aux années précédentes le plastique qui le compose est de couleur rouge et blanche au lieu d'être un Bonhomme de plastique peinturé en rouge, ce qui aura pour avantage de lui conserver sa belle apparence jusqu'à la fin des activités carnavalesques.

D'autre part, le public aura l'avantage cette année de participer au tirage de deux gros lots en achetant le tag qui sera présenté dans un sac de polythène contenant un coupon de participation. Le premier gros lot est une magnifique voiture Citroën de modèle Pallas d'une valeur de $5,000 gracieusement offerte par Citroën Canada. Le deuxième gros lot d'une valeur de $1,800 est offert par la Compagnie Singer Canada et comprend un moulin à coudre avec meuble, une télévision, un tourne-disque portatif, une laveuse et une sécheuse automatiques, une polisseuse de plancher et un dactylographe.

Les gagnants de ces gros lots seront connus le mardi gras au soir devant le palais de glace à la suite d'un tirage au sort qui aura lieu en présence de toute la population.

Comme par le passé l'effigie du Bonhomme Carnaval se vendra vingt-cinq sous et il sera possible de se procurer un cordon de couleur or d'une quarantaine de pouces pour attacher, si on le désire, l'effigie du Bonhomme pour la même somme.

Il serait bon en effet de mentionner que cette année le tag pourra se porter de deux façons, une épingle placée à l'arrière de l'effigie permettra de le porter sur le veston ou le manteau alors qu'un anneau de plastique au sommet de la tête du Bonhomme permettra de le porter dans le cou comme une breloque.

Le bal de la reine

Par ailleurs le président du Carnaval a annoncé que le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin sera l'invité d'honneur au Bal de la reine qui se tiendra vendredi le 11 février prochain.

C'est le Royal 22e régiment qui fera les frais de la musique de cette grande activité sociale.

M. Bédard a aussi annoncé la présence dans les murs de la Cité de Champlain d'une délégation d'au moins 25 maires de la province du Manitoba au cours de la même fin de semaine du 11 février. Plusieurs d'entre eux se proposent d'assister au bal de la Reine.

Les monuments de glaces

Il n'y aura pas de concours cette année en ce qui concerne les monuments de glace et de neige, mais toutes les personnes qui construiront un monument de 4'x7' et qui s'inscriront au bureau du Carnaval, sur la rue Joly, à Québec, recevront une plaque souvenir représentant le Bonhomme Carnaval en contre-plaqué et lumineux qu'ils pourront placer à la porte de leur maison ou sur le monument. Tous ceux qui demeurent dans la ville de Québec ou dans la région métropolitaine peuvent recevoir ce souvenir qui sera sans nul doute apprécié.

Enfin, les organisateurs du Carnaval demande à la population de conserver ses décorations des fêtes pour toute la durée du Carnaval. On sait que par le passé la population répondait très bien à cet appel et que chaque coin de la région était brillamment éclairé durant les activités du Carnaval.

Conférence des maires

DÉCISIONS APPROUVÉES

(par Jacques JOBIN)

L'exécutif de la ville a approuvé toutes les décisions prises mardi soir lors de la conférence des maires de la région de Québec où a été formé en particulier un conseil provisoire du Québec métropolitain qui sera présidé par le maire de Québec et qui devra faire rapport à l'assemblée générale dans trois mois.

L'approbation du comité exécutif de la ville devra être sanctionnée à la prochaine réunion du conseil municipal, le 26 janvier prochain.

Outre le conseil provisoire formé de cinq représentants de la ville, cinq représentants de la banlieue nord et deux représentants de la banlieue sud, l'assemblée des maires de mardi soir a formé trois comités spéciaux devant étudier chacun une matière très précise.

Ces comités sont ceux de l'utilisation du territoire, des conventions collectives et du transport en commun.

A l'issue de la séance dont la majeure partie s'était déroulée à huis clos, plusieurs maires avaient exprimé le voeu que la Commission provinciale d'aménagement joue un rôle important au regard du comité de l'utilisation du territoire. Ces maires avaient souligné que la Commission pouvait confier à un groupe d'urbanistes l'aménagement de tout le territoire du Québec métropolitain et qu'elle pouvait coordonner d'une façon plus avantageuse et plus rapide le travail relatif à l'utilisation du territoire.

Autres nouvelles du Conseil municipal de la Capitale p. 5

• A L'INAUGURATION DU SYSTEME DE TV EN CIRCUIT FERME de g à dr.: M. Alex. Angel Steen, propriétaire de l'immeuble du Sillery Plaza, Mme Gladys Taillon, préposée au service de location, M. Stuart Scott, gérant du service de location et M. Charles Gravel, gérant de la Montreal Trust dont la firme assume l'administration du Sillery Plaza.

Les cies d'assurance ne devraient pas rembourser dans 60% des cas d'incendie qui leur sont soumis

Je suis convaincu, mais ce n'est qu'une opinion personnelle, que 60% des remboursements pour pertes de valeurs que paient les compagnies d'assurance pour des incendies n'auraient pas dû être faits, a déclaré, hier S. H. le juge Albert Dumontier, avant de rendre sa sentence pour trois incendiaires criminels qui avaient plaidé coupable devant lui, la veille.

Vous vous êtes faits prendre, vous avez été malchanceux, a-t-il remarqué à l'intention de l'un des accusés.

De tout temps, il y a eu des incendies inexplicables. Mais ce sont des causes très difficiles à faire.

En définitive, c'est toujours le public qui doit payer pour ces crimes, ces offenses obligeant les compagnies d'assurance à hausser leurs taux.

Raymond Lajeunesse, Jean-Marie Verrault et Victor Lajeunesse ont, par la suite été condamnés à trois mois de prison chacun pour incendie à St-Tite-des-Caps, conspiration et fraude ou tentative de fraude de cies d'assurance.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Les plans du Québec font hésiter Ottawa

Aux commentaires généraux de notre rédacteur en chef sur le discours du trône lu à Ottawa, nous voudrions ajouter un mot pour signaler la prudente hésitation du gouvernement à s'engager plus avant sur la voie de la sécurité sociale et de la culture. Tiraillés entre deux groupes de provinces, on sent que nos dirigeants fédéraux veulent plaire à celles qui préfèrent l'aide financière aux juridictions tout en ménageant celles qui en sont jalouses.

Québec est évidemment en tête de ce dernier groupe. Et plus on scrute les mémoires présentés aux récentes conférences fédérales-provinciales sur la pauvreté et le bien-être par l'hon. René Levesque, plus on se rend compte de l'envergure et de la logique du programme économico-social du gouvernement Lesage.

* * *

L'un des éléments essentiels de cette politique — nous l'avons déjà noté — c'est l'extension graduelle du programme d'allocations scolaires en fonction de l'âge des enfants et de leur nombre. Nous avons vu déjà comment le gouvernement entendait pratiquer cette extension graduelle en modifiant et rapatriant les "allocations familiales".

Notons d'abord que le plan de la province marque un retour aux principes chers au pionnier des "allocations familiales" au Canada, le R. P. Léon Lebel, S.J., qui ne réclamait des allocations qu'à partir du 3e enfant, des allocations progressives avec l'âge et le nombre d'enfants. (1)

De toute évidence, il sera impopulaire de supprimer, ne fût-ce que graduellement, l'allocation au premier enfant de la famille. On a pris l'habitude de se marier plus tôt chez les jeunes; et on compte sur l'allocation si l'enfant survient et sur le travail de la femme pour rencontrer les obligations financières du ménage.

Et pourtant, M. Levesque a raison de vouloir prendre les millions dispersés dans un grand nombre de familles dès le premier enfant et qui en ont moins besoin, pour les regrouper sur des foyers moins nombreux, qui ont plus d'enfants et donc de plus grands besoins.

Le ministre du Bien-Etre argumentait ainsi : "Toute augmentation de taux, si légère soit-elle ($1 par mois, par exemple), se traduit par des sommes extrêmement considérables, puisqu'elle doit s'appliquer à tous les enfants de moins de 18 ans de toutes les familles du pays — même si elle n'a qu'une portée insignifiante sur les charges de celles qui, justement, en auraient le plus besoin".

Qu'il soit assisté par Ottawa ou par Québec, Baptiste ne s'en soucie guère. Aussi lève-t-il les épaules devant l'insistance de ceux qui veulent récupérer les domaines de juridiction provinciale de la sécurité sociale aujourd'hui occupés par le pouvoir fédéral. Mais l'importance de cet effort de récupération a été mise en évidence par la Commission Tremblay il y a déjà dix ans. Détachons du volumineux rapport de cet organisme d'enquête quelques affirmations qui retrouvent aujourd'hui toute leur signification en regard de l'envahissement progressif d'Ottawa dans le domaine de l'éducation.

Les institutions sociales étant l'expression sociologique, la forme vécue de la culture, exercent sur elle une influence conservatrice et enrichissante, ou transformatrice et appauvrissante, selon qu'elles sont ou non en accord avec son génie... On ne saurait concevoir une culture particulière continuant de vivre et de produire des fruits dans un cadre social étranger à son génie. Au point de vue de la province de Québec, culture et politique sociale posent donc exactement le même problème — avec cette différence aggravante que la multitude, n'étant pas toujours apte à la deviner, se méprend plus aisément sur la signification profonde des mesures sociales que sur celle des mesures proprement culturelles: langue, écoles, etc.

"Si la province de Québec veut remplir efficacement sa mission constitutionnelle de gardienne de la culture canadienne-française, elle ne peut donc se dispenser de concevoir et d'organiser sa vie sociale conformément aux exigences permanentes de cette culture. Il lui faut donc à tout prix préserver sa juridiction constitutionnelle en la matière et essayer de reprendre seule l'initiative des mesures dont, bousculée par les événements, elle a accepté en ces dernières années de partager la régie avec le gouvernement fédéral".

* * *

Cette récupération québecoise de juridictions que d'aucunes provinces sont prêtes à abandonner définitivement à Ottawa entraînera des charges financières très lourdes. Le discours du trône atteste qu'Ottawa s'en rend compte et que le pouvoir central admet la nécessité d'un remaniement fiscal. Aux obligations sociales assumées par les provinces doivent correspondre des pouvoirs financiers équivalents. En d'autres termes, un Etat, si provincial soit-il, doit disposer des moyens financiers de sa politique sociale. Aussi, le Québec, on vient de le répéter, revendique donc à la fois ses juridictions constitutionnelles et les ressources requises pour les assumer.

Louis-Philippe ROY

(1) Le R. P. Léon Lebel est décédé le 8 janvier après avoir vécu plusieurs années dans la cécité. L'éminent religieux aura tout de même eu la consolation d'apprendre avant de quitter ce monde que le gouvernement de sa province revient progressivement à la logique sociale et au bon sens constitutionnel en matière d'allocations familiales.

Du nouveau dans les parages: le "citoyen métropolitain"

De prime abord, on aurait pu croire que la réunion générale des maires du Québec métropolitain, tenue ces jours-ci à l'hôtel de ville de la capitale, ne donnerait point grand'chose de concret, se limiterait plutôt à l'expression de voeux et d'intentions pour l'avenir. Le ralliement ne débutait qu'à 8 heures du soir et ne pouvait tout de même pas durer toute la nuit. En fait, pourtant, cette assemblée convoquée par le maire Gilles Lamontagne aura, semble-t-il, constitué un pas important dans la voie d'une étroite collaboration inter-municipale.

Il y a peut-être à parier que certains des premiers magistrats s'y rendaient avec l'idée, bien vue ou pas, que l'accent porterait d'abord et principalement sur d'éventuelles fusions ou annexions. Il apparaît que le maire Lamontagne a tenu, dans son allocution de bienvenue, à mettre tout le monde à l'aise. Les projets d'annexions ne constituent pas une fin en soi. Ce qui importe, au premier chef, c'est de faire en sorte de mieux coordonner, agencer, régionaliser divers services. Il est sûrement bien des domaines où toutes et chacune des municipalités ont intérêt à marcher de pair, à concerter leurs efforts. Allons de l'avant sur cette route. Et si, à un moment donné, il s'avère que l'on serait bien inspiré d'unifier des services, voire des administrations, le tout peut-être chapeauté d'une sorte de gouvernement métropolitain, "on verra dans le temps comme dans le temps".

Passant des paroles aux actes, l'assemblée s'est donné des structures provisoires, un secrétariat général, plus trois comités ayant mission de considérer de près et spécifiquement des questions d'actualité : le problème des conventions collectives intervenant entre les administrations civiques et les membres de leur personnel respectif; la question de l'utilisation rationnelle du territoire du Québec métropolitain; et aussi, le transport en commun.

On veut, semble-t-il, être pratique et aboutir à quelque chose. Il est bon d'étudier, mais faut pourtant en finir et déboucher sur l'action positive. A cette fin, l'on se donne un délai de trois mois, à l'issue duquel le comité directeur provisoire et les trois autres comités devront faire rapport de leurs travaux. Entre-temps, il y aura assemblée générale de tous les membres des conseils municipaux intéressés. Point ne s'agit, de fait, ont justement pensé les maires, de passer par-dessus la tête des élus du peuple. On mettra ceux-ci au courant de ce qui se passe et de ce que l'on a en tête; on sollicitera leurs avis. Suivra également une autre réunion des premiers magistrats.

En somme, selon les apparences, il s'est fait quelque chose de concret à cette réunion du 18 janvier. Et il y a tout lieu de s'en réjouir. L'heure n'est plus aux bons voeux et, disait M. Lamontagne, aux déclarations de principe en faveur du regroupement municipal. Il faut prendre les moyens d' y arriver, et poser, là où on les juge nécessaires, indiqués, les gestes pratiques d'étroite coopération.

Odilon ARTEAU

— Ça prend des gars comme nous pour les faire remuer à Ottawa

Mgr Sheen écrit...

L'absence de Dieu

La seule créature dans l'univers à n'être pas satisfaite d'elle-même est l'homme. Il veut être plus qu'un homme, comme tout marché tend à devenir un super-marché. Ce qui ajoute à ce malaise est que s'il essaie de faire de lui-même un être inférieur à l'homme, il se couvre de ridicule, ce que ne fait jamais un animal. L'on dira à un homme qui agit de façon stupide : — "Ne fais pas le singe!" Mais si l'on voit un singe accomplir des choses folles, on ne lui dit point : — "N'agis pas comme un chardon!". Plus haut l'on peut monter, plus bas l'on peut éventuellement descendre. L'homme seul a la faculté de se mutiler et de se détruire, mais comme l'image en mosaïque du Christ dans le dôme de l'église Sainte-Sophie, l'on ne peut jamais l'effacer complètement. Celui qui devait escalader des montagnes peut aussi creuser des cavernes, mais il demeure toujours à l'image de la divine Effigie.

Du côté positif, l'homme veut être plus qu'il est; il n'atteint vraiment son propre "moi" que lorsqu'il dépasse ce "moi". Quand il se rebelle contre Dieu, il fait de lui-même un dieu. Pour être un homme, l'on doit être un surhomme. Quand il refuse de monter et de donner suite aux profondes aspirations de son âme vers la Vérité, la Beauté et l'Amour, l'homme voit ses échecs s'enregistrer tous immédiatement dans sa conscience et même dans son subconscient. Les angoisses, les ratiocinations, les prétextes, les psychoses, les névroses, les craintes, tout cela est le fruit de ce refus d'être plus que l'on est.

Même dans ses médiocrités et son existence vagabonde, l'homme rêve encore et il espère dépasser le présent. Des femmes que plusieurs mariages ont excédées espèrent trouver ce qu'elles cherchaient dans la lecture de romans qui, par substitution, leur fourniront, pensent-elles, le roman qui ne fut jamais romantique. Des adolescents substituent le culte au Culte, se forgent de nouvelles idoles devant lesquelles ils se prosternent avec une ferveur religieuse, à la manière de Samson aux longs cheveux. Mais ils feraient sauter un fusible si Dalila se servait de ciseaux pour faire disparaître ce très important attribut de divinité juvénile.

L'homme limité est véritablement illimité dans ses désirs. Même lorsqu'il nie l'existence de l'Infini, il se produit encore chez lui, de temps à autre, des éclairs relatifs à ce pour quoi il a été créé et sans lequel il ne peut point connaître de repos. Cela se produira peut-être à la vue de l'innocence chez un enfant; à la vue aussi d'une belle et jeune femme dont la vertu égale la beauté; ou encore, lors de la rencontre d'un homme qui n'a jamais vendu son âme.

Notre malaise même au milieu des émotions est une sorte de douleur. Comme Sir Almoth Wright l'a dit : — "Une douleur à l'esprit est le prélude de toute découverte". Généralement, nous ne nous efforçons pas de résoudre un problème à moins que nous blesse le fait de le laisser sans solution; plusieurs d'entre nous ne lèveraient pas le doigt si les problèmes demeurés sans règlement ne heurtaient point.

Trop d'entre nous ne désirent que de l'argent, des parts, des actions et des biens pour panser les blessures de notre humanité et les troubles de la conscience. Mais Dieu n'a point à donner suite à tous ces voeux. Il a refusé de parler au frivole Hérode parce que cela n'aurait fait qu'ajouter à la responsabilité morale de ce dernier.

L'on connaît Dieu de deux façons : par Sa présence dans l'âme qui donne la joie; car en aimant, l'on marche vers l'Amour. Dans ce cas, Dieu est l'Autre qui fait qu'il est possible pour moi d'être moi-même. Il est au-delà de moi et néanmoins à l'intérieur de moi : Il est le principe de ma vie intérieure qui me permet de vivre avec moi-même, et aussi le principe extérieur duquel je tire lumière et pouvoir d'agir, de penser. Mais Dieu est aussi présent par Son Absence — même les athées l'admettent. Comme l'athée Sartre l'a dit : — "Dieu est mort, mais l'homme, pour autant, n'est pas encore devenu un athée". Compagne de Sartre pendant des années, madame de Beauvoir a dit : — "Un jour, quand je renonçai à ma croyance en Dieu, je sus que je me condamnais moi-même à la mort. J'avais alors quinze ans. J'étais seule dans la pièce, et je pleurai".

Quiconque nierait l'existence de l'eau n'en cesserait point, pour cela, de connaître la soif. Bien accueilli ou repoussé, admis ou rejeté, Dieu est dans chaque pli de notre nature. Les astronautes russes déclarèrent qu'ils n'avaient pas trouvé Dieu dans le firmament; mais ils ne dirent point qu'ils avaient regardé au-dedans d'eux-mêmes. Ce n'est qu'après être "rentré en lui-même" que l'enfant prodigue se décida à retourner vers son père. Celui qui s'aveugle lui-même peut bien nier l'existence du soleil, mais le soleil continue encore de briller pour ceux qui veulent marcher dans la lumière.

(Traduction d'un texte anglais transmis exclusivement par The George Matthew Adams Service, Inc., via Canada Wide).

Lettre de Paris

De Gaulle et "l'ouverture à l'est"

Détente sur le front du Marché commun ? M. Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, a repris contact, à Luxembourg, avec ses collègues des cinq autres pays de la Communauté économique européenne. Bientôt sans doute, le nouveau ministre de l'Agriculture, M. Edgar Faure, ira exercer à Bruxelles ses talents de négociateur habile et inlassable.

Mais pour autant, la politique gaulliste a-t-elle changé de cap ? De style, oui sans doute. Mais ses objectifs demeurent fondamentalement les mêmes, aussi bien en ce qui concerne l'Europe que vis-à-vis de l'Alliance atlantique. A cet égard, on semble avoir prêté assez peu attention aux propos tenus par le général de Gaulle dans son message de Nouvel An à la nation française. Le chef de l'Etat a dit, concernant la politique extérieure de la France :

"... Partant de l'indépendance retrouvée, et sans renverser pour autant nos amitiés et nos alliances, nous pouvons : reprendre l'organisation du Marché commun des Six à des conditions qui soient équitables et raisonnables et avec l'espoir que sous une telle base, d'autres voisins s'y joindront; développer davantage encore avec les pays de l'Est nos rapports économiques, scientifiques, techniques et politiques; établir avec la Chine des relations multiples; resserrer les liens d'amicale coopération que nous tissons entre notre peuple et ceux d'Afrique, d'Orient, d'Asie, d'Amérique latine..." Quelques instants plus tôt, le général de Gaulle avait évoqué le conflit vietnamien et déclaré : "... nous faisons le nécessaire pour n'être, le cas échéant, intégrés dans aucune guerre qui ne serait pas la nôtre..."

* * *

Chacune de ces paroles est à peser soigneusement, car le président de la République, on le sait, ne choisit pas ses mots à la légère. Le Marché commun ? Oui, à condition que l'agriculture française y soit traitée de façon "équitable" et que le développement de l'ensemble se fasse sur des bases "raisonnables", c'est-à-dire que ce développement ne cède, du moins dans l'immédiat, à ce que de Gaulle continue de considérer comme le mirage et les mythes de la supranationalité. Aussi bien, souhaite-t-il et espère-t-il que d'autres pays viendront se joindre à la C.E.E. (il pense sans aucun doute à l'Angleterre d'une part, et à certains pays de l'Est, d'autre part), ce qui exclut une intégration politique trop poussée.

D'autre part, le refus de se laisser "intégrer" dans une guerre "qui ne serait pas la nôtre", vise assurément le Vietnam. Mais il constitue également un avertissement discret à l'Allemagne au cas où l'envie lui prendrait de tenter de régler par la force le problème de la réunification. Au-delà encore, la mise en garde gaulliste s'adresse aux Etats-Unis et met en cause la direction de l'Alliance atlantique que les Américains exercent.

* * *

Cette attitude est conforme à tout ce que de Gaulle a professé, défendu et revendiqué jusqu'à présent. Aucun changement donc. Il en va de même en ce qui concerne "l'ouverture à l'Est". Depuis longtemps, le président de la République, qui se plaît à survoler l'histoire, spécule sur le dégel du bloc communiste. Il estime que le processus déjà entamé, peut être encore accéléré, à condition que l'Ouest sache prendre, au plan politique et psychologique, les moyens qui s'imposent, et en opposition avec ceux utilisés durant la guerre froide.

A cet égard, son "test", c'est celui de la réunification allemande. La normalisation d'une situation qui continue de peser sur le destin allemand et sur celui de l'Europe entière, ne peut évidemment intervenir dans un climat d'affrontement entre les deux blocs. L'U.R.S.S., qui détient la clé du problème, n'acceptera jamais de se soumettre à une contrainte que les Etats-Unis n'ont d'ailleurs pas la possibilité de lui imposer, hormis l'usage de bombes "H".

Pour sortir de cette impasse, il faut trouver autre chose. De Gaulle pense à un accord "européen", entre l'Allemagne et ses voisins immédiats de l'Est et de l'Ouest, accord auquel les deux Grands seraient appelés à donner leur bénédiction. Mais cette perspective suppose évidemment que soient remplies un certain nombre de conditions politiques, militaires et psychologiques, et que l'Allemagne cesse définitivement d'être "inquiétante". C'est pourquoi, par exemple, de Gaulle demeure opposé à l'octroi de nouveaux droits atomiques à la Bundeswehr. Non pas dans le désir de prolonger indéfiniment "l'humiliation" de l'Allemagne, mais avec la volonté de maintenir ouvertes des portes qui risqueraient de se fermer à jamais.

* * *

A cet égard, "l'ouverture à l'Est" est sans doute le grand dessein de la diplomatie gaulliste pour les années qui viennent. Il est significatif, en effet, que, dès l'inauguration de son second septennat, de Gaulle ait annoncé sa décision de se rendre à Moscou et de visiter l'U.R.S.S. au cours des prochains mois, répondant ainsi à une invitation maintes fois renouvelée des dirigeants soviétiques. Ce voyage revêtira certainement une grande importance, surtout si, comme on le laisse entendre dans certains milieux, le Président de la République française fait halte dans d'autres capitales de l'Est, et notamment à Varsovie.

La situation en Europe, et plus spécialement le problème de la réunification de l'Allemagne seront très vraisemblablement au centre des conversations entre de Gaulle et ses interlocuteurs soviétiques. Ils feront également l'objet de l'échange de vues entre le président français et le chancelier Ehrhard, qui est attendu à Paris le 7 février. Sans aucun doute, le président jouera de la perspective de son voyage à Moscou pour inviter son hôte allemand à tempérer son "américanisme", afin de rendre possible cette Europe "qui soit l'Europe", et dont le Marché commun, dans cette vision élargie, n'est que la partie d'un tout.

(Droits réservés B.I.P. et l'Action).

VOTRE OPINION

Dans le désert

M. le Rédacteur,

Je lis toujours vos articles avec grand intérêt. Depuis le départ de M. Gérard Filion, vous avez pris en main le relève et vous êtes devenu sans aucun doute notre meilleur journaliste canadien-français. Lorsque vous nous parlez de finance comme dans votre article du 10 courant, vous êtes le seul a formuler une politique de gros bon sens. Vous êtes comme un saint Jean-Baptiste contemporain qui crie dans le désert. Seuls ceux qui ne sont pas dans le vent peuvent vous comprendre.

Où allons-nous donc avec cette politique qui consiste à dépenser plus que ses revenus ? Qui élève la voix contre cette situation qui nous mène à la ruine ? Que font nos économistes devant un avenir qui s'annonce désastreux. Voici que notre gouvernement est sur le bord de la faillite, les professeurs ne sont pas payés, on vend les licences d'automobiles deux mois avant le temps pour renflouer une barque en train de sombrer et pourtant qui parle des remèdes à apporter pour enrayer l'hémorragie fatale ? Personne, sinon la voix de votre journal.

Soyez félicité sincèrement pour la position claire et nette que vous avez prise et soyez convaincu que si personne ne fait écho à votre opinion juste et sensée, toute la classe de ceux qui ont du bien et se demandent comment faire pour le conserver, vous dit merci et vous encourage à continuer dans la même voie. Au train où se déroulent les événements vous aurez raison dans un avenir très prochain et je crois que ce sera votre plus grande satisfaction.

Jean TREMBLAY,
La Malbaie,
comté de Charlevoix.

Honneur insigne rendu à Son Eminence le cardinal Roy

Aujourd'hui, mener des combats plus spirituels par la charité envers les pauvres, les malades, les déshérités

L'Ordre de Malte a toujours donné un témoignage de foi et de dévotion envers l'Eglise. Au cours des siècles, ce service de l'Eglise fut généreux et héroïque malgré les nombreuses heures tragiques, comme lors de la défense des Lieux Saints. Aujourd'hui, vous devez mener des combats plus spirituels par la charité envers les pauvres, les malades et les déshérités. De cette façon, vous continuez à mettre l'amour du Christ dans tous les coeurs par le service de Dieu et de vos frères.

C'est ce qu'a affirmé Son Eminence le Cardinal Maurice Roy à l'issue d'une cérémonie, hier après-midi, en la chapelle St-Louis de la Basilique-Cathédrale de Québec, où il a été investi de l'insigne de Bailli de Grand-Croix d'honneur et de dévotion de l'Ordre Souverain et militaire de Malte.

La cérémonie a été présidée par M. Quintin J. Gwyn, bailli et président de l'Association canadienne, en présence d'un grand nombre de chevaliers et de dames des Cités de Québec, de Montréal ainsi que d'Ontario. Son Excellence, Monseigneur Emmett Carter, Evêque de London et Chapelain conventuel, a officié à la messe qui a précédé la cérémonie.

Dans la soirée, l'Honorable Paul Comtois, Lieutenant-Gouverneur de Québec, Chevalier Grand-Croix de grâce magistrale, accompagné de Madame Comtois, recevait à un dîner en l'honneur de son Eminence le Cardinal Roy le bailli-président, Monsieur Quintin J. Gwyn et Madame Gwyn, le bailli vice-président et chancelier, le Comte Robert W. Keyserlingk, le lieutenant-colonel J. Darley Le Moyne, Grand-Croix de grâce et de dévotion, trésorier honoraire et secrétaire, le lieutenant-colonel Simon G. Parent, Grand-Croix de grâce magistrale et Madame Parent, dame de Grâce magistrale ainsi qu'un grand nombre de chevaliers et de dames de l'Ordre.

Cette cérémonie rappelle les liens historiques de l'Ordre de Malte avec la Nouvelle-France, qui ont leur origine avec Marc-Antoine Bras-de-Fer de Châteaufort, qui succéda à Champlain comme Gouverneur intérimaire et qui fut remplacé par Charles Huault de Montmagny, qui était aussi un chevalier de Malte.

La Cité de Sillery où se trouve actuellement la présidence officielle du Lieutenant-Gouverneur rappelle un autre grand nom dans l'Ordre de Malte, le Marquis de Sillery, qui fut chancelier de France qui joignit la "Compagnie des Cent Associés" et à qui la nouvelle colonie du Canada est redevable de son appui et de son développement. Plusieurs autres noms illustres parmi les membres de l'Ordre ont été reliés à l'histoire du Canada français, et cette tradition s'est maintenue jusqu'à ce jour.

L'Association canadienne de l'Ordre de Malte compte plus de cent membres qui exercent une oeuvre charitable variable selon les besoins des différentes régions du pays.

A Montréal, le 8 septembre 1965, a eu lieu la commémoration du 400ième anniversaire de la levée du grand siège de Malte l'héroïsme dont ont fait preuve les Chevaliers au cours de cette période de grande épreuve enflamme encore l'imagination de leurs successeurs dans l'Ordre.

Dans les quelque neuf cents ans d'histoire de l'Ordre qui fut fondé à Jérusalem en 1099, il y a eu plusieurs grands moments historiques, mais le plus grand titre de gloire de l'Ordre demeure plutôt en ce qu'il a maintenu son idéal de soigner des malades et des pauvres ainsi que des étrangers. C'est cet idéal qui a inspiré les fondateurs d'un hôpital à Jérusalem où plus de deux mille malades de toutes races et croyances ont été admis et soignés aujourd'hui, le même idéal inspire les membres du vieil ordre de Chevalier de la Chrétienté.

Membres de la Commission Parent blâmés

Trop grande importance accordée à l'école active au détriment de richesses contenues dans l'enseignement traditionnel (Dr Gauthier)

Dans une conférence qu'il prononçait hier soir à la tribune des **Jeudis pédagogiques** de l'Université Laval, le Dr Armand Gauthier, de la Faculté des Sciences de l'éducation a blâmé les membres de la Commission Parent pour accorder une trop grande importance à l'école active au détriment de certaines richesses contenues dans l'enseignement traditionnel.

Selon le Dr Gauthier, il faut à tout prix rechercher une position de compromis entre la façon dont la Commission Parent juge l'enseignement élémentaire dispensé dans les écoles du Québec et l'invitation inconditionnelle de conversion aux méthodes actives qu'elle adresse aux instituteurs; de compromis, dit le conférencier, caractérise le mouvement pédagogique contemporain.

Car, dit-il, l'école active ne se définit pas, comme le suggèrent parfois certaines déclarations, par l'emploi de techniques spéciales dites "méthodes actives", mais elle se caractérise par un esprit et une orientation. "L'expression comme les réalités pédagogiques qu'elle évoque, dit-il, est née de la volonté révolutionnaire et un peu romanesque aussi de quelques pédagogues d'avant-garde".

Le Dr Gauthier, en rappelant les débuts de l'école active en 1920, souligne que cette conception ne s'est pas exprimée d'abord par une formule mais par une opposition à l'école traditionnelle.

Il faut, selon le conférencier, reconnaître le mérite des nouvelles formules, il faut y voir un réel espoir. Mais il n'en reste pas moins qu'il y a une forte incompatibilité entre la réalité quotidienne d'une classe d'enfants et le caractère "totalitaire" et idéaliste de l'école active telle que conçue par ses doctrinaires.

S'il n'est pas faux d'affirmer que plusieurs idées essentielles mises de l'avant par le mouvement de l'Education nouvelle ont à bon droit leur place dans beaucoup de nos écoles, nos préoccupations, ajoute le Dr Gauthier, doivent se situer au delà des querelles et des prises de position absolues.

"Non pas, dit-il, qu'il faille mépriser les révolutionnaires de la pédagogie, par qui elle progresse... Mais à côté de ces aventuriers et plus près de la terre, il y a le maître dans sa classe, avec ses élèves et la tâche quotidienne de les éduquer et de les préparer à la vie d'adulte... Egalement éloigné de la routine et de l'invention, son domaine est celui de la recherche expérimentale, préparée, réfléchie, prudente... Le bon sens et l'étude lui permettront la synthèse de ce qui vaut d'être retenu dans la tradition et de ce qui peut être conservé des expériences nouvelles".

C'est le bon maître, dit le Dr Gauthier, qui fait la bonne école, c'est lui qui élabore la vraie pédagogie, une pédagogie de bon sens, une pédagogie de sagesse, une pédagogie d'expérience.

"Les enseignants ont parfois trop aisément mauvaise conscience et ils sont naïvement enclins à croire que le progrès réside nécessairement dans le changement".

Ecole pour enfants exceptionnels suggérée à la régionale de Tilly

La CSR de Tilly a été saisie hier soir, au cours d'une séance spéciale, d'un projet d'école spécialement consacrée aux enfants exceptionnels.

Les représentants de l'Association des Enfants retardés de Québec ont soumis une demande aux commissaires de cette régionale, à l'effet que cette dernière prendrait à sa charge l'administration et le fonctionnement d'une institution spécialement affectée à une groupe d'environ 125 enfants retardés de la région de Québec.

M. Clément Thibert a présenté la demande au nom de l'association en donnant aux commissaires les raisons qui poussent cet organisme à demander qu'une régionale prenne charge de ces enfants, avec la collaboration des autres régionales et de la CS de Québec.

Quant à la construction des locaux, elle ne serait pas l'entière responsabilité de la régionale, puisque, selon M. Thibert, le gouvernement a déjà contribué pour 90% du coût pour la construction d'écoles de ce genre dans la région de Montréal.

Plusieurs objections ont été soulevées contre l'acceptation de cette demande. Entre autres, le fait que la régionale de Tilly est présentement en pleine organisation et vu les nombreuses implications que comportent le projet, elle ne pouvait l'accepter sans en avoir examiné tous les angles.

Le Dr Robert Larue a alors proposé la création d'un comité qui serait chargé d'étudier le projet, dans ses implications, d'en examiner les avantages et les responsabilités et de faire connaître aux commissaires ce que peut faire le gouvernement dans ce cas particulier. Ce qui a semblé rallier la majorité.

Le comité se composera du Dr Larue, d'un directeur des études de la régionale, de M. C. Thibert et d'un membre de l'Association des Enfants retardés, avec pouvoir de s'adjoindre d'autres membres.

Etudier le rôle de la Régie des loyers et la situation du logement

L'exécutif de la ville de Québec désire rencontrer les membres de la Régie des loyers de la province afin d'étudier le rôle de cette régie et la situation du logement à Québec de même que pour connaître les projets éventuels des membres de la Régie.

Cette décision a été prise à la suite de plusieurs interventions auprès des autorités municipales afin qu'elles demandent l'abolition de cette Régie. Le principal requérant est l'Association des propriétaires qui fait la même demande à chaque année, depuis plusieurs années, depuis l'institution de cette Régie fort probablement.

Depuis quelque temps cette question d'abolition de la Régie devient cependant plus sérieuse. Certains membres de la Régie eux-mêmes ne se cachent pas pour la qualifier d'innefficace allant jusqu'à dire, privément qu'elle ne devrait plus exister.

Place St-Cyrille: aide financière aux locataires qui seront délogés

(par Jacques JOBIN)

L'exécutif de la cité a adopté une résolution visant à apporter une aide financière aux locataires qui seront délogés, d'ici le mois de mai prochain, du site où se construira Place St-Cyrille ,de même que ceux qui habitent le long du boulevard St-Cyrille, entre Bourlamaque et Des Erables.

Les maisons du côté nord de St-Cyrille, à ce dernier endroit, vont être expropriées et démolies pour élargir le boulevard.

"Dans tous les cas où un locataire pourra trouver un autre logement avant le 1er mai 1966, mentionne la résolution adoptée hier, la cité paiera le coût du loyer actuel s'il s'agit d'un bail d'une année ou plus, et cela à partir de la date à laquelle prendra effet le nouveau bail. Ce dédommagement ne sera payé qu'aux locataires qui en feront la demande par écrit et qui seront en mesure de fournir une preuve satisfaisante de la date d'entrée en vigueur de leur nouveau bail".

L'esprit de la résolution indique que la ville veut inciter les gens à quitter ces endroits le plus tôt possible afin qu'elle soit en mesure de procéder rapidement à la démolition de tous les immeubles situés d'une part entre les rues St-Augustin, St-Joachim, St-Eustache et Artillerie et, d'autre part, entre Bourlamaque et Des Erables, le long de St-Cyrille.

On sait que le maire Lamontagne prévoit le début des travaux de place St-Cyrille pour les mois de juillet et août. La ville a obtenu la permission de la province d'exproprier les maisons situées dans le quadrilatère où sera construit le complexe d'édifices de $40,000,000 et de les revendre directement aux promoteurs du projet suivant une mise à prix qui sera sanctionnée par la Régie des prix de la province.

Cette décision avait été prise afin de hâter l'aménagement du territoire pour la construction de place St-Cyrille en éliminant les surenchères ou les refus de vendre à ceux qui détiennent la majeure partie des édifices situés sur le site de la construction.

L'administration du stationnement serait confiée vraisemblablement au Centre d'affaires St-Roch

(par Jacques JOBIN)

Selon toute vraisemblance la ville confiera au Centre d'affaires St-Roch l'administration sans but lucratif du stationnement souterrain de la place Jacques-Cartier.

Hier matin, l'exécutif a étudié la question et les avis des conseillers coïncident en ce sens.

Toutefois l'exécutif demandera au président du Centre d'Affaires St-Roch une offre d'administration du stationnement très précise.

Il faudra que le Centre d'affaires indique de quelle façon il entend administrer le stationnement de 250 places qui sera terminé dans deux mois environ.

Hier M. Lamontagne a réaffirmé qu'il concevait les stationnements comme des services publics que la ville se doit de donner aux contribuables. "Aussi dit-il, il ne doit pas être question de faire des profits avec les stationnements. Il faut déterminer des taux raisonnables pour les usagers et pour permettre un amortissement normal de la dette encourue pour construire les stationnements".

Jusqu'ici, le Centre d'affaires de St-Roch avait signifié à deux reprises son intention d'obtenir l'administration du terrain de stationnement. Il a réitéré son offre lorsque l'exécutif a étudié des devis pour des appels d'offres.

Ces devis précisaient entre autres choses que le coût ne devait pas dépasser 25 cents de l'heure durant les heures de magasinage et qu'on ne devait pas louer d'espace au mois ou à la semaine, du moins, pas toutes les places du stationnement.

Progrès civique de Beauport

Association dont le but est de promouvoir les intérêts des citoyens de la localité

par Claude GRAVEL

"Nous ne sommes pas un parti politique municipal, pas plus qu'un parti d'opposition. Nous sommes une association dont le but est de promouvoir les intérêts des citoyens de Beauport".

Voilà ce qu'a déclaré hier soir le président du Progrès civique de Beauport, une association qui a été incorporée le 4 janvier dernier, lors d'une séance du conseil de ville de l'endroit.

Les dirigeants du P.C.B. donnaient leur première conférence de presse afin de faire connaître au public ce que sont exactement les buts du nouveau mouvement, et afin de dissiper toute équivoque à ce sujet.

M. Fernand Jolicoeur, conseiller spécial en éducation des adultes au ministère de l'Education de la province, a été porté à la présidence de l'organisme le 13 janvier dernier.

Il a expliqué que le P.C.B. entend agir à quatre niveaux: 1) au niveau des affaires municipales; 2) au niveau de l'administration financière de la commission scolaire; 3) au niveau de l'administration financière de la fabrique; 4) au niveau des autres groupes qui s'intéressent aux questions propres à Beauport.

M. Jolicoeur a déclaré qu'à mesure que les problèmes municipaux s'accroissent, ils deviennent de plus en plus "techniques". Selon lui, cela explique un peu le désintéressement des citoyens pour la chose municipale. Il faut un organisme pour les informer en temps voulu sur les grandes questions.

"Mais il y a aussi des raisons propres à Beauport qui ont motivé la formation de cet organisme", a poursuivi le nouveau président. "Nous ne voudrions pas que le maire répète que nous avons perdu une année à Beauport. C'est au conseil à prendre ses responsabilités. Pour notre part, nous allons surveiller ce qui se passe, dans l'intérêt des citoyens...

"Je n'aime pas entendre qu'on laisse croire que Beauport a rétrogradé et qu'on se perd en vaines discussions", a dit M. Jolicoeur, qui était alors entouré de tous les membres qui composent le comité de direction du P.C.B.

PAS DE POLITIQUE MUNICIPALE

A la vice-présidence de l'organisme, l'on retrouve le Dr Guy Marcoux, ancien député fédéral du comté de Québec-Montmorency. A une question d'un journaliste, il a répondu qu'il n'était "pas question" pour lui de faire activement de la politique municipale. "C'est à titre de citoyen que j'ai accepté de faire partie de l'association", a dit le Dr Marcoux.

M. Jolicoeur, pour sa part, a clairement dit que le mouvement ne voulait pas se transformer en parti politique municipal, même si tous ses membres n'étaient pas du tout satisfaits des autorités de la ville, à un certain moment.

Le secrétaire-trésorier de l'organisme, M. Raymond Desmarais, a fait savoir à ce sujet qu'un article des règlements qu'on est en train de rédiger stipule que tout membre de l'association qui voudra se présenter à la mairie de Beauport devra préalablement démissionner.

Mais, ont-ils expliqué, il ne sera pas interdit au mouvement d'appuyer ce candidat, si on le juge à propos.

Le P.C.B., qui a actuellement 12 membres, est à élaborer une politique de recrutement a dit M. Jolicoeur. Pour faire partie du groupe, il faut habiter à Beauport et être âgé d'au moins 18 ans.

"Nous n'avons pas l'intention de travailler dans l'ombre", a précisé M. Jolicoeur. Il a dit que chacun des membres du P.C.B. avait des idées sur les grandes questions de l'heure — collaboration intermunicipale, fusion, etc... — mais que le mouvement voulait d'abord les étudier avant de se prononcer.

C'est M. Raymond Dorval qui est le 2e vice-président du P.C.B. Cinq directeurs font partie de l'exécutif. Ce sont MM. Guy Chenevert, Gaston Têtu, Florent Laberge et Alfred Dion, ainsi que le Dr Réal Lalonde.

"L'électricité c'est toute la différence"

La prochaine Semaine de l'électricité, Québec, 1966, se tiendra du 6 au 12 février. Elle aura pour thème "L'électricité, c'est toute la différence". M. Roger Belhumeur, de Canadian White Star Products Ltd. en sera le président.

Plusieurs grandes manifestations sont prévues dans le cadre de ce prochain événement. Il y aura proclamation de la Semaine de l'électricité par l'hon. Jean Lesage, premier ministre du Québec, et par S. H. monsieur Gilles Lamontagne, maire de la cité de Québec.

Le soir du 5 février, grand dîner-causerie avec conférencier d'honneur en la personne de monsieur Gilles Lamontagne à l'hôtel-motel des Laurentides, qui groupera plusieurs centaines d'invités intéressés à l'industrie électrique.

Le 3 février, au Palais Montcalm, démonstration d'art culinaire sous les auspices de la section féminine du club Optimiste Saint-Laurent avec la collaboration des membres de l'industrie électrique.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Projet No 209-66

à : ST-HYACINTHE
SYSTEME d'INCINERATION
CLINIQUE DE MEDECINE VETERINAIRE,
ST-HYACINTHE, P.Q.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs et compagnies spécialisés dans les travaux concernés et qui ont leur établissement principal dans la Province de Québec.
Un versement de $50.00, à l'ordre du Ministre des Travaux Publics (remboursable aux soumissionnaires seulement, sur remise des plans et devis, lorsque retournés en bonne condition dans les 7 jours qui suivent l'ouverture des soumissions) est requis pour obtenir plans, devis et documents au Ministère des Travaux Publics, 2275 est, avenue Laurier, Montréal.
Clôture des soumissions à : 3.00 heures p.m. à la Chambre 33, Edifice "A", Hôtel du Gouvernement, Québec.
MARDI, LE 8 FEVRIER 1966.

Garanties : chèque visé ou cautionnement de 10% à l'ordre du Ministre des Finances avec soumission. A la signature du contrat : cautionnements d'exécution et des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat.

Le sous-ministre,
HERVE-A. GAUVIN

MINISTERE DE LA VOIRIE

Projet 1291-65

Construction de cinq (5) viaducs en béton armé ainsi que des approches, sur le boulevard Henri IV (prolongement entre le boulevard Charest et la route no 2-C), dans ville Les Saules, comté de Québec.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Un versement de $50.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $100,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 23 février 1966.

—

Projet 5351-65

Revêtement en béton bitumineux de diverses rues dans la paroisse de Saint-Etienne des Grès et le village de Yamachiche, comté de Saint-Maurice.
Longueur de 1.11 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $1,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 16 février 1966.

—

Projet 9312-65

Construction de deux (2) viaducs en béton armé et précontraint, sur la route no 3, dans la ville de Boucherville, comté de Chambly.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Un versement de $25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $42,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 16 février 1966.
Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,
Roger LaBrèque

SERVICE GENERAL DES ACHATS

Projet No 422

1 Table pour radiographie & Accessoires.
Commission des Accidents du Travail,
Clinique de réadaptation,
Montréal 34, P.Q.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M. — H.N.E. 3 février 1966.

—

Projet No 423

Contrat pour l'impression de: 1,000,000 d'enveloppes 3⅝" X 9" avec fenêtre spéciale en lumarith.
Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social, Québec.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M. — H.N.E. 31 janvier 1966.

—

Projet No 424

1 Caméra (sérigraphie) et accessoires
Ministère de la Voirie
Québec.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M. — H.N.E. 4 février 1966.

—

Projet No 425

Tuyaux d'acier ondulés et galvanisés —
Ministère de la Voirie,
Nicolet, Qué.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M. — H.N.E. 2 février 1966.

—

Projet No 426

Tuyaux d'acier ondulés et asphaltés
Ministère de la Voirie,
Aylmer, Qué.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M. — H.N.E. 2 février 1966.

—

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service général des Achats, Bureau des appels d'offres, 871 Chemin St-Louis, Québec.

Le Directeur,
Georges Bussières.

DU PERSONNEL

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Ingénieur
($8,200 — $9,400)

Poste à la Division des Villages Miniers du ministère des Richesses Naturelles. — S'assurer sur les lieux que la construction des rues, des systèmes d'égouts et d'aqueduc et des autres projets de même nature soit exécutée selon les plans et devis; coordonner les phases de ces constructions et, s'il y a lieu, recommander des modifications aux plans originaux; tenir à jour des comptes rendus sur les progrès des travaux et sur les dépenses encourues. — Diplôme en génie d'une université reconnue et appartenance à la Corporation des Ingénieurs Professionnels du Québec; expérience de plusieurs années dans ce genre de travail; aptitudes à diriger du personnel et à rédiger des rapports et de la correspondance; connaissance des langues française et anglaise; état physique satisfaisant. —Le titulaire sera presque continuellement appelé à exercer ses fonctions dans un centre éloigné de Québec. — Les candidats ne pouvant rencontrer toutes ces exigences pourront être considérés à un traitement inférieur. — S'inscrire avant le 28 janvier 1966. (Concours 65 - 1099).

—

Comptables-vérificateurs
Traitement initial jusqu'à $8,200 selon la compétence

Postes dans divers ministères à Québec et Montréal. — Produire l'attestation d'une maîtrise ou d'une licence en sciences commerciales (option comptabilité) ou de l'appartenance à une association reconnue de comptables professionnels; posséder une expérience générale des affaires et, de préférence, de la vérification professionnelle. (Concours 65 - 919).

—

Chef de documentation et statistique
Traitement initial jusqu'à $8,200

Poste à la Commission des Relations de Travail à Québec. — Bachelier en bibliothéconomie d'une université reconnue et environ neuf années d'expérience pertinente, ou diplômé de bibliothéconomie de l'Université de Montréal et d'Ottawa et de nombreuses années d'expérience pertinente; connaissance approfondie de la discipline dans laquelle la bibliothèque est spécialisée; bonne connaissance du français et de l'anglais. — S'inscrire avant le 24 janvier 1966. (Concours 65 - 1089).

—

Analystes-programmeurs
Traitement initial de $6,500 à $8,200 selon la compétence
Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Onzième année scientifique et environ trois années d'expérience en programmation ou de préférence, formation universitaire en commerce, en sciences ou en mathématiques et un an d'expérience comme programmeur. — (Concours 65 - 922).

—

Médiateurs
($7,400 — $8,600)

Postes à la Commission des Relations de Travail à Québec et Montréal. — Etudier et enquêter sur les plaintes de congédiement pour activités syndicales et les plaintes relatives aux pratiques interdites par le Code du travail. — Degré universitaire au niveau de la maîtrise en relations industrielles ou dans une discipline connexe obtenu d'une université reconnue et environ quatre années d'expérience pertinente, ou diplôme du cours secondaire et plusieurs années d'expérience pertinente; bonne connaissance des lois ouvrières provinciales et fédérales, des décrets et des ordonnances en vigueur dans la province et des structures des organisations ou associations patronales et ouvrières; connaissance du français et de l'anglais; être disponible pour voyager dans la province; état de santé satisfaisant. — S'inscrire avant le 24 janvier 1966. (Concours 65 - 1087).

—

Inspecteurs-enquêteurs
($6,500 — $7,500)

Postes à la Commission des Relations de Travail à Québec et Montréal. — Etudier et enquêter sur place les demandes d'accréditation en vue d'établir l'unité de négociation, le caractère représentatif des associations requérantes. — Scolarité au niveau du secondaire; plusieurs années d'expérience dans le domaine des enquêtes; connaissance du Code du Travail, des structures des associations patronales et ouvrières et des langues française et anglaise; aptitude à rédiger des rapports; état de santé satisfaisant; accepter de voyager et de travailler à des heures variées. — S'inscrire avant le 24 janvier 1966. (Concours 65 - 1088).

—

Estimateur en plomberie, chauffage et ventilation
Traitement initial jusqu'à $6,500 selon la compétence

Sous direction, faire le relevé de la partie mécanique "ventilation, chauffage et plomberie" des plans et devis pour les constructions d'écoles; aider à la préparation d'estimés ou d'études comparatives des coûts des systèmes mécaniques. — Diplôme d'un institut de technologie reconnu ou l'équivalent; expérience de plusieurs années comme contremaître ou évaluateur au service d'un entrepreneur; connaissance de la technique de construction, du coût et de la propriété des matériaux; aptitude à rédiger des rapports techniques complets.— S'inscrire avant le 3 février 1966. (Concours 66 - 1102).

—

Estimateur en électricité
Traitement initial jusqu'à $6,500 selon la compétence

Sous direction, faire le relevé de la partie électrique des plans et devis pour les constructions d'écoles; aider à la préparation d'estimés ou d'études comparatives des coûts des systèmes électriques. — Diplôme d'un institut de technologie reconnu; expérience de plusieurs années comme contremaître ou évaluateur au service d'un entrepreneur; connaissance de la technique de construction, du coût et de la propriété des matériaux; aptitude à rédiger des rapports techniques complets. — S'inscrire avant le 3 février 1966. (Concours 66 - 1101).

—

Programmeurs
Traitement initial de $4,900 à $6,000 selon la compétence

Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Diplôme de onzième année scientifique et environ deux années d'expérience dans le domaine du traitement des données ou scolarité au niveau de la onzième année et environ deux années d'expérience dans le domaine du traitement des données dont au moins une dans une fonction de programmeur junior. (Concours 65 - 921).

—

Bibliothécaires
($4,600 — $5,400)

Postes à la Commission des Relations de Travail à Montréal. — Scolarité au niveau secondaire et diplôme en bibliothéconomie de l'Université Laval ou l'équivalent; de trois à quatre années d'expérience pertinente; bonne connaissance du français et de l'anglais. — S'inscrire avant le 24 janvier 1966. (Concours 65 - 1096).

—

Sténographe classe I
($2,200 — $2,800)

A Montréal, l'échelle de traitement est de $2,800 — $3,400. — Postes dans toutes les régions de la Province. — Produire une attestation d'études de onzième année. — (Concours 65 - 1068).

—

Commis-dactylo classe I
($2,200 — $2,800)

Postes dans toutes les régions de la Province. — Produire une attestation d'études de onzième année. — (Concours 65 - 1069).

INSCRIPTION :

Compléter la formule "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, rue de la Montagne, Montréal, et la retourner à l'une de ces deux adresses avant la date mentionnée. Mentionner le numéro du concours.

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
All Rox	3000	25	24	25
Alminex	3350	470	465	470
Am Ledue	26600	17½	16	17
Anchor	1000	14	14	14
Asamera	4908	250	217	226
Banff	820	10⅞	10⅝	10¾
Calvert	8500	31	31	31
C S Pete	21200	325	305	305
C Delhi	788	275	271	271
C Delhi w	100	60	60	60
C Ex Gas	100	60	60	60
C Ex Gas	16500	350	335	340
C High Cr	18925	40	34	40
C Homestd	200	192	192	192
C L I Pete	1000	20	20	20
Cdn Sup O	3832	20⅝	20⅜	20⅜
Cent Del	3530	11⅞	11⅝	11⅝
Charter O	400	320	320	320
Dome Pete	855	17⅛	17⅛	17⅛
Dynamic	57450	145	131	134
Fargo	400	300	297	297
French Pt	150	390	375	380
Gridoil	942	89	89	89
Midcon	4130	60	58	60
Mtl City	40000	99	94	95
Murphy	250	550	550	550
Nat Pete	500	275	275	275
N Cont	4550	26	26	26
N Davies	2500	27	26½	27
N American	500	61	61	61
N C Oils	1440	430	430	430
N C O pr	50	42	42	42
Northld	1500	10	10	10
Numac	600	142	140	142
Numac wt	2040	35	34	34
Permo	3100	68	68	68
Place G	4450	160	158	158
Ponder	1000	51	51	51
Prairie Oil	2600	390	380	390
Provo Gas	8770	250	246	246
Ranger	1300	208	207	207
Reerry R n	1200	21⅜	21	21
Spooner	305610	59	48	51
Stanwell	6533	46	42	42
Triad Oil	4940	240	235	240
Union Oil	920	26⅜	26⅜	26⅜
Unisphere	2166	16½	16½	16½
U Canso	3500	390	380	385
Un Reef P	11725	36	32	35
Vandoo	367200	16	11½	14
Westates	3000	600	600	600
Westburne	1500	130	125	130
W Decalta	6300	375	370	375
W Decalt w	600	195	195	195
Total des ventes: 10,423,000.				
MINES				
Acad Uran	11000	7	6	7
Accra	22900	20	19	19½
Acme Gas	34300	28	25	26
Aetna Inv	600	128	128	128
Agnico	4675	135	125	130
Akaitcho	3000	68	68	68
All Pitch	20800	24	19	20½
Am Larder	6500	22	20½	20½
A A m Moly	25400	199	190	192
Ang Rouyn	8700	275	266	266
Ang U Dev	62170	74	67	73
Ansil	305498	20½	15	20
Area	3200	88	85	87
Arjon	3000	10	10	10
Armore	6020	26½	24	26½
A Arcadia	21500	26½	25	26½
A Arcad B w	8500	4	3½	3½
Argosy	10500	48	45	45
Atl C Cop	4800	160	155	155
Bankeno	360	40	35	35
Bankfield	161000	28	25	26
Barex	1000	44	44	44
Barnat	1220	70	69	70
Bary Expl	1000	28	28	28
Baska	47700	16	15	15½
B Duq	1000	19	19	19
Belcher	300	40	40	40
Belleterre	4500	32	32	32
Bethlm	2125	600	595	600
Bidcop	6220	9½	8½	9½
Big Nama	15956	54	52	53
Bi Bay	291800	20	18½	20
B L Hawk	8550	282	275	275
Bralorne	1275	445	430	445
Brunswick	4346	16½	16	16
Bunker H	11000	37	34	34
Cadamet	32340	11½	10½	11½
Cam Mine	26250	22	21	21
Camflo	2800	345	340	340
Camp Chib	1762	850	820	820
C Tung	94350	224	195	224
C Dyno	20540	190	175	180
C Faraday	300	320	320	320
C Jamieson	21250	134	121	131
Cdn Keely	9500	15	14	15
C Lencourt	2000	19	18	18
C Malart	4300	14½	14	14
Candore	17000	19	17½	19
Cantre	38375	44	41	42
Captai n	34400	47	42	46
Cariboo	1000	53	53	53
Cassiar	5020	15¾	15¾	15¾
Cent Pat	1100	175	165	170
Chest	299800	27	23	25
Chib Kay	43600	28	22½	27
Chib M	3300	72	70	70
Chimo	1700	160	155	158
Chrom	310	190	190	190
Coch Will	3000	450	435	440
Coin A	115370	54	43	51
Comb Met	36050	29½	26	28½
Conlagas	5800	95	90	90
Conlaur	100	23	23	23
Conigo	3020	29½	27	27
Con Key	21500	14½	13½	14
Con Sha w	10083	26	24½	25
C Bellek	20500	11	10	11
Cons Brew	1500	26½	24½	24½
Con Gillies	11500	8½	8	8⅛
C G Arrow	1000	23	23	23
C Halli	5900	58	56	56
C Marben	13500	370	345	365
C Mareus	500	61	61	61
C Mogul	23215	445	420	425
C Morrsn	13550	260	250	255
C Mosher	200	105	105	105
Con Negus	52753	19½	18½	19
Con Nichol	4000	12½	12	12
C Rambler	5300	253	247	250
C Red P	117285	16	14	16
Conwest	1300	770	760	770
Cop Corp	25900	75	70	73
Cop Fields	7643	142	136	140
Cop M	245300	18	14	18
Coulée	8000	34	32	32
Cowich	3800	85	84	85
Craigmnt	1810	13⅜	13¼	13¼
Crolnor	27400	10	9	9½
Crowpat	18500	10½	9	10
Daerg	124500	17½	16½	17
D'Aragon	4000	19	18	18
Deer Horn	500	38	38	38
D'Elda	552691	350	275	320
Delhi Pac	8000	19½	19	19
Denison	1095	38	37½	38
Dickenson	950	515	510	515
Discovery	835	265	265	265
Dome	825	41	40½	40½
Donal	169500	3½	35	36
Dunraine	20567	50	44½	48
Duvan	566800	30	26	29½
E Amphi	1000	5½	5½	5½
East Sull	5975	900	890	895
F West T	17500	16	13½	15
F Mar	520	500	490	495
F Orenada	250	47	47	47
Francoeur	2000	14	12½	12½
Frobex	33664	108	95	103
Genex	34700	50	48	49½
Gnt Maset	700	141	140	141
Giant Yk	2680	14⅞	14⅜	14⅜
Glacier	68625	16½	16	16
Glenn Exp	28500	15½	15	15
Goldray	5000	68	66	67
Goldrim	15750	36	30½	36
Gortdrum	6300	340	320	320
Granisle	17700	460	425	430
Granduc	7407	400	380	400
Grandroy	26250	33	30	30
Gt C Olds	1720	13¾	13½	13½
Grenn Pnt	7500	108	105	106
Gulch	28500	11	10	11
Gulf L	2000	12½	12½	12½
Gunnar	5360	233	225	225
Hallnor	100	260	260	260
Hard Rock	1500	12	12	12
Hasaga	1277	17	15	15
Hastings	500	265	250	265
Headway	5000	14	14	14
Heath	34000	10	9	10
High Bell	500	880	875	875
Hollinger	948	27	26¾	27
Huds Bay	3305	85½	83¾	83½
Hu Pa m	2500	8½	8½	8½
Hydra Ex	8684	23	22	23
Int Bibis T	6820	134	125	134
Int Helium	5800	139	137	137
I Kenville	2500	30½	29	29
Irish Cop	7000	27½	27	27½
Iron Bay	5670	250	245	248
Iso	2600	212	201	210
jacobus	9000	16	14½	15
jaye Exp	48350	24	22	22½
jelex	13874	35½	33	33½
joburke	22000	9½	9	9
joliet	9000	38½	36	37
jonsmith	79650	37	33	35
joutel	9600	105	102	105
jowsey	3668	65	62	65
Kerr Add	10775	10½	10	10⅝
Kelly Dsd	4100	60	60	60
K Anacon	2226	298	285	290
K Anacon rt	31258	3	2½	2½
Kilembe	700	18⅜	18⅜	18⅜
Kirk Mic	1200	15	15	15
Kopan	12250	14	13	13½
Lab Min	350	34⅜	34⅜	34⅜
L Dufault	2725	14⅝	14⅜	14⅜
Lakehead	19000	34	31	33
L Osu	5500	16	15½	16
L Shore	1243	250	225	248
La Luz	3030	20¾	20¼	20¼
Langis	2700	35	34	35
Latin Am	2500	12½	12	12
Leitch	6500	580	570	580
L L Lac	100	172	172	172
Lorado	2500	132	130	130
Louviert	25500	32	31	32
Macassa	500	275	275	275
Macdon	2500	40	37	40
Madsen	900	207	206	206
Malartic	915	83	83	83
Man Bar	3060	26	25	25
Manok M S	2000	12	12	12
Marchant	14700	245	235	241
Marcon	9800	11½	10½	11½
Martin	3500	62	62	62
Matatch	11000	13½	12	13½
Mattgmi	3715	19¼	18⅜	18½
Maybrun	54000	29	25	26
Mc Intyre	695	99½	99	99½
Mc Adam	23950	119	114	118
Mc Ken	7000	10	9½	10
Mc Wat	338925	93	63	70
Mentor	1200	72	69	71
Merrill	32210	73	64	70
Meta Uran	6000	13½	12½	13½
Metal Mine	1236	167	161	167
Midrim	13000	43	41	43
Min Ore	99571	14	11	11
Moneta	200	88	88	88
Mt Wright	10600	39½	39	39½
Multi M	37300	164	158	158
NExp	438100	30	20	25
Nealon	4400	13	12	13
N Bid	125600	11	9½	9½
New Cal	3500	73	71	73
New Conex	1250	820	815	830
N Conex w	1700	385	370	380
N Goldvue	2000	8½	8⅜	8⅜
N Harri	26341	23	21½	22
N Hosco	4200	292	287	290
New jason	1000	8	8	8
N Kelore	5600	13½	12½	12½
Newlund	8250	17½	17½	17½
N Mylama	19000	27	26	26
Newnor	58300	18½	17	17½
N Que Gagl	11865	635	585	585
N Senator	31200	26	23	23½
New Taku	500	38	38	38
Nick Rim	24500	17	16	17
Nisto	10000	17	16½	17
Norbeau	1000	142	142	142
Norgold	30250	17½	16½	17½
Norlartic	3700	9	8	9
Norlex	99700	23½	22	23
Normetal	250	480	480	480
Norpax	7500	16	15	15
N Bordu	3125	14	13	14
N Coldstrm	69525	105	101	101
N Rank	24500	40	38½	39
Nortcal	7000	32	30	32
North Can	400	190	185	190
Northgat	11900	910	855	900
Norsp A w	700	48	48	48
Nudul	6200	21½	21½	21½
Obaska	12000	15	13	13
O'Brien	1700	150	150	150
Olear	133500	12½	11	12½
Opemiska	8405	11	10⅝	10⅝
Orchan	900	525	510	510
Osisko	5500	51	48	50
Pamour	916	185	180	185
Param	151800	18	16	17
Patino	1329	11	10¾	10¾
Pato	100	380	380	380
Pa vint	41000	41	37	37½
Pca Exp	122800	30	26	28½
Peerless	13500	15	13½	14½
Perron	10500	9½	9	9
Pick Crow	2552	36	35	35
Pine Point	2149	66	65¼	66
Placer	1075	27½	26½	27
Porc Pay	3300	28½	28	28
Preston	1600	11¼	11	11
Probe M	7500	43½	42	43½
Purdex	9430	14	12½	13½
Que Chib	7000	18½	18	18
Que Lith	1100	310	305	310
Q Man	103100	51	40	44
Q Mattgmi	5000	21½	20½	20½
Que Sturg	3500	52	52	52
Quemont	510	11	11	11
Quonto	8200	11	10½	11
Radiore	14200	74	72	73
Rayrock	1650	116	115	116
Renabie	500	199	199	199
Rio Algom	1855	20¼	20	20
Rix Athab	14100	27	24	27
Rockwin	5200	71	70	70
Roman	1156	825	800	825
Rowan Cn	2000	8½	8½	8½
Ryanor	309100	27½	23	27
Salem	29332	21	20	20
San Ant	2000	19½	19	19
Sarimco	1500	22	22	22
Satel	208787	70	65	66
Sherritt	8120	605	595	600
Sil Eureka	650	132	122	132
Silverfields	3900	380	370	380
Silvmaq	36362	54	51	53
Sil Miller	11100	24	22½	23
Sil Stand	900	120	120	120
Siscoe	2300	247	240	247
Stanrck	800	114	110	110
Starratt	6000	6	5½	5½
Steep R	16770	740	695	710
Sud Cont	29000	27½	24	25
Sullivan	800	590	585	590
Sunburst	2000	16½	16½	16½
Teck Corp	1670	570	560	560
Territory	100	13	13	13
Texmont	12800	128	119	122
Texore	1000	35	34	35
Tex Sol	5100	33	32	32
Thom L	100	41	41	41
Tombill	2400	125	123	123
Torbrit	48250	76	64	75
Tormont	8900	18	17	18
Towag	13000	13	10½	13
Tribag	15805	255	248	253
Trin Chib	6500	11½	11	11½
Tundra	1000	85	85	85
U Mining	2560	28	27½	28
U Asbestos	2100	289	285	289
U Buffadn	19200	61	59	61
UCL Mine	18100	26	23½	25
Un Keno	1050	550	530	550
Un Mascfie	13000	22	21	22
U Mindam	100	16	16	16
Utd Porc	4000	17	16½	16½
Upp Can	3500	150	150	150
Urban Q	57433	38	35	35
vespar	2000	32½	32½	32½
violam	11225	435	410	425
Wasamac	33	150	150	150
West Mine	3645	610	595	610
W Surf I	1000	14½	14½	14½
White Star	6000	40	38	38
Wilco	502285	168	125	145
Willcoy	10220	208	201	204
Winch	7500	9	8½	9
Windfall	6500	26½	24	26½
Win Eld	3600	25	24	24
Wr Harg	1000	76	76	76
Yale	205500	22	16½	19
Yk Bear	650	180	176	176
Young H G	4000	7	7	7
Yukeno	11500	9½	9	9
Yukon C	7000	79	76	77
zenmac	26925	40	37	39
zulapa	20800	26	25	25½

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
B C Forest	700	24¼	24¼	24¼
Coronatn	100	300	300	300
Cdn Can A	100	15	15	15
Falcon	200	111¾	111¾	111¾
Home B	100	18⅜	18⅜	18⅜
Mass F	63	37	37	37
Noranda	110	56	55½	55½
Shell Oil	80	20⅜	20⅜	20⅜
Agnico	200	140	140	140
Aunor	200	340	340	340
Belcher	1000	42	42	42
Bethlm	100	625	625	625
Bralorne	200	450	440	450
C Tung	100	215	215	215
Cochwill	100	475	475	475
C Mosher	100	475	475	475
C Mosher	100	100	100	100
Copfied	1000	166	166	166
C Morrison	600	270	260	270
C Bellek	100	10½	10½	10½
D'Elda	200	365	365	365
Dickenson	200	530	530	530
Duvan	2000	33	31	31
East Sull	100	900	900	900
Frobex	800	115	115	115
Gridoil	200	100	100	100
Gr Plains	100	12¾	12¼	12¼
Madsen	100	207	207	207
Hollinger	100	28	28	28
Kerr Add	100	10¾	10⅝	10⅝
L L Lac	100	190	190	190
Lorado	900	160	160	160
Multy M	2400	200	170	185
Leitch	500	650	650	650
Normetal	100	500	500	500
Mylama	500	28	28	28
N Rank	2000	45	42	42
Mill City	400	115	115	115
Opemiska	500	11½	11	11½
Place	500	180	171	171
Sherritt	200	600	600	600
Siscoe	1200	260	249	260
Stanwell	1000	47	47	47
Tribag	200	300	300	300
Willroy	700	23	230	230
W Decalta	100	375	375	375

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
Mass F 34693	35		34⅜	34½	
Jam Un 22690	13½		12¼	13	+ ⅛
I S P 22111	6⅝		6⅜	6⅜	+ ⅛
Hus Oil 17396	15¼		14½	15	+ ⅛
C Brew 10284	8½		8⅜	8½	
PETROLES					
vandoo 367200	16		11½	14	+ 3
Spoonr 305610	59		48	51	+ 9½
Dynam 57450	145		131	134	— 8
Permo 35260	31½		29	31½	+ 1½
Mill C 40000	99		94	95	— 2
MINES					
Duvan 566800	30		26	29½	+ 3½
D'Eld 552691	350		275	320	—10
Wilco 502285	168		125	145	—20
Nat E 438100	30		20	25	+ 6¼
Mc W 338925	93		63	70	—28

Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	3330	12⅜	12¼	12¼
Algoma	495	70	69½	70
Alliance	100	6¾	6¾	6¾
Alumin	3735	36¼	36	36
Alumin 4½ pr	750	43	42¾	42⅝
Alcan 1 pr	1500	22	22	22
Alcan 2 pr	250	46½	46¼	46¼
Angt pr 2.90	30	52½	52½	52½
Arg C pr	200	13¾	13¾	13¾
Asbestos	1082	24¼	24¼	24½
Bank Mont	1027	67¼	67	67
Bank N S	75	76¾	76¼	76¾
Bank N S	75	76¾	76¾	76¾
Banq C N	85	70	70	70
Banq D'Eparg	250	16⅝	16⅜	16⅜
Bell Phone	5485	60⅞	60⅝	60⅝
Brazil	2434	10	9¾	10
B A Oil	680	32	31⅝	31⅝
B C Forest	1425	24⅜	24	24½
B C Phone	145	72½	72½	72½
Brinco	9225	6¼	6	6¼
Bruck A	25	27	27	27
C A E	575	12½	12⅜	12¼
Cal Pow	1155	29	28¾	29
Can Cem	727	48½	48	48
C Dom Sug	600	24⅜	24	24⅜
Can Iron	450	69⅜	68⅝	69⅜
C S L	50	38½	38¼	38¼
C S L pr	600	6⅜	6⅜	6⅜
Cdn Brew	3330	8½	8⅜	8½
Cdn Brew B	140	50½	50½	50½
C Br Alum A	300	18¼	18¼	18¼
C Chem wts	150	780	780	780
C Imp Bk C	642	69⅞	69⅜	69⅜
C I L	800	20½	20⅜	20½
C I Pow	1530	30¼	29	30¼
C Marconi	1150	6⅜	6⅜	6⅜
C P R	1050	66⅝	66¼	63½
C P R 4 pr	500	9¼	9¼	9¼
Cdn P Fina	400	12⅜	12⅜	12⅞
C Refract	200	17½	17½	17½
C vickers	200	21	20¼	21
Cent Del	200	11⅜	11⅜	11⅜
Chemcell	2335	14½	14¼	14½
Con M S	765	48⅜	48¼	48⅜
Con Paper	470	40⅝	40	40
Coronation	400	290	275	275
Crain R L	100	32	32	32
Credit F	100	68	68	68
Cr zell A	100	28⅝	28½	28⅝
Crush Int	400	14⅞	14⅝	14⅞
Denison	110	38¼	38¼	38¼
Dist Seag	1390	39¼	38⅝	39¼
D Glass	150	14½	14½	14½
Dosco	1400	15¼	15⅛	15⅛
D Stores	175	24⅞	24⅝	24⅞
Dom Text	550	33¾	33½	33⅞
Domtar	1885	19	18⅝	19
Donohue	1700	8½	8½	8½
Du Pont	175	45	44¼	44¼
Dupuis A	100	9½	9½	9½
Falcon	100	111½	111½	111½
Fam Play	50	25½	25½	25½
Fleetwood	50	30	30	30
Fraser	400	31½	31½	31½
G L Paper	800	23¼	23	23¼
Hawk Sid	1030	6⅝	6½	6⅝
Hollinger	2700	27¼	27	27
Home A	285	18¼	18	18
Home B	1500	19	19	19
Hud Bay	1360	85¼	84½	85¼
H B C	300	15⅜	15¼	15⅜
Husky Oil	4185	15	14½	14⅝
Imp Oil	742	53⅜	53¼	53½
Imp Tob	1275	15½	15⅜	15½
Imp Tob pr	204	6¼	6¼	6¼
Ind Accep	1625	23	22¾	22¾
Inglis	350	8⅞	8⅜	8⅜
Int Nickel	910	102½	102¼	102½
Int Pap	392	37¼	37¼	37¼
Int Util	1275	31⅝	31⅜	31½
Inter P L	335	87¾	86½	86½
Inv Grp A	900	15⅝	15⅝	15⅝
Int Util pr	825	34	33¾	34
jamaica P S	300	14½	14½	14½
Laur Fin	580	13¼	13¼	13¼
Loblaw B	325	11¼	11¼	11¼
Loeb M	2895	17⅜	17	17
Mc Kinn	1000	19	18⅝	18½
MB and PR	2010	28½	27½	27½
Maritime E	800	23½	23¼	23½
Maritime T	885	23	22¾	23
Mass F	35282	8½	8	8¼
Mc Allister	3200	8¼	8	8¼
Met Stores	225	13½	13½	13½
Miron 6 pr	240	10¾	10¾	10¾
Molson A	190	33¾	33¼	33½
Molson B	174	34¼	34	34
Mont Trst	2650	23¼	22¾	23¼
Moore Corp	835	79½	78½	79
Mussens	425	9½	9½	9½
Nfld Light	600	12	11¾	11¾
Noranda	1121	54	53½	53¾
Nor Cent	500	30½	30½	30½
NS LP	420	34½	34½	34½
Ocean Fish	1375	13¼	13¼	13¼
Ogilvie	1950	15½	15⅜	15⅜
Phillips C	205	33½	32	33½
Pow Corp	450	13½	13⅜	13½
Pow C 4½	80	47¼	47	47¼
Price Br	1161	41½	41½	41⅝
Q N Gas	725	14⅝	14⅝	14⅝
Que Phone	50	28⅜	28⅜	28⅜
Reitman	125	12¼	12¼	12¼
Reitman A	500	10½	10½	10½
Rolland A	2760	12	11⅜	12
Ronalds F	100	13	13	13
Rothmans	690	25½	25¼	25½
Royal Bank	1065	81	80½	81
Salada F	625	11	10⅝	10⅝
Scott Las	100	14¼	14¼	14¼
Shell Can	1125	20½	20¼	20¼
Shop Save	128	15⅝	15⅝	15⅝
Sicard	200	6¼	6¼	6¼
Simpsons	100	29⅜	29⅜	29⅜
Soge Mine	1174	12¾	12⅝	12¾
Steel Can	2045	26⅛	25⅞	25⅞
Steinbg A	180	53	53	53
Texaco C	325	58	57⅜	58
Tor Dom	238	67⅜	67	67
T Fin A	750	12¼	12¼	12¼
Tr C Corp	120	8⅞	8⅜	8⅜
Tr Can P L	1717	38⅛	38⅜	38⅛
Tr Mt P L	450	18½	18¾	18¼
Un Carbide	450	28½	28¼	28½
Walk G W	1925	36	35¾	35⅞
Welwood	200	10¼	10¼	10¼
W Coast Tr	1625	24¼	24¼	24¼
zellers	10	24¾	24¾	24¾

Canadienne

BOURSE CANADIENNE

Ajax	2700	11	10½	11
Alscope	2200	178	175	175
Amb G Bell	1334	22	22	22
Ameran	1000	5	5	5
Arno	16500	6	5	5
Agassiz	23500	37	35	37
Band Ore	4000	21½	20	21
Bateman	44500	9½	8	8½
Beauce	3500	6½	6	6
Black Hawk	330	290	280	280
Black Riv	41500	28½	27	27½
Blue Bon	1500	345	340

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de "l'Action". Procédés typographiques et lithographiques.

Me D. Johnson prétend qu'en faisant "le ménage" on viderait le parti

Par Roger Bruneau

Le chef de l'Union Nationale, M. Daniel Johnson, dit qu'en faisant porter des accusations contre un député libéral le gouvernement ne fait le ménage que dans un petit coin et que, "si on faisait un grand ménage j'ai bien peur qu'on viderait le parti; il n'en resterait pas assez pour faire un gouvernement".

Dans un communiqué qu'il nous a remis hier, M. Johnson dit qu'il ne veut pas faire de commentaire sur une affaire "qui était déjà sub judice au moment où le public en a été informé". Cependant, il tient à féliciter ceux qui ont eu le courage de dévoiler des faits tels que les autorités compétentes ont été forcées de porter des accusations d'une gravité sans précédent contre un député libéral, "membre de l'équipe du tonnerre", dit-il.

"J'espère que tous ceux qui ont été victimes de manoeuvres quelconques, où que ce soit dans la province, de la part de députés, de ministres ou d'organisateurs d'élections, agiront avec le même courage et la même détermination" ajoute M. Johnson.

Le chef de l'opposition croit devoir observer cependant "que le gouvernement n'a pas procédé cette fois-ci par voie d'enquête publique, ni avec la mise-en-scène qu'il avait déployée dans des cas pourtant moins graves, contre des gens qui n'avaient pas profité personnellement des actes qu'on leur reprochait. Il a procédé au contraire avec la plus grande discrétion tant que les tribunaux n'ont pas été officiellement saisis de l'affaire" dit-il.

Ainsi, dit le député de Bagot, le public ne possède pas les renseignements qui lui permettraient d'apprécier si l'on a porté toutes les accusations que l'on aurait dû porter et si l'on a fait les recherches suffisantes pour atteindre les plus grands coupables. Et ce public, dit-il, "est en droit de se demander si on n'est pas en train de lui offrir en victime expiatoire, à la place des véritables requins, un petit poisson des chenaux".

Selon M. Johnson, si le gouvernement actuel avait voulu réellement mettre fin à ce que l'on appelle avec dérision le bon patronage libéral, il n'aurait eu qu'à appliquer les suggestions que "je lui ai faites à maintes reprise : faire siéger le comité des comptes publics en permanence pendant toute la durée de chaque session, et créer un comité bipartisan pour surveiller les dépenses au moment même où elles se font."

Il rappelle que certaines accusations ont été portées publiquement contre quelques ministres au cours des élections de 1960 puis en 1962 et il se demande si M. Claude Wagner, ministre de la Justice, n'aurait pas intérêt à examiner ces cas de près. Il suggère aussi que M. Wagner étudie le fait qu'après les élections de 1960, tous les contrats de travaux publics et de voirie en cours ont été arrêtés et que plusieurs des contracteurs n'auraient pu reprendre l'exécution de leurs contrats qu'après avoir versé des sommes à la caisse du parti. Enfin M. Johnson rappelle l'incident des commissions payées sur les assurances du gouvernement, après 1960.

Enfin, M. Johnson suggère de ramener le commissaire Salvas et de lui faire réouvrir son enquête à partir de faits survenus depuis 1960, puis de permettre à l'opposition de nommer deux ou trois bons avocats sur la commission. "Je vous assure que cela serait moins drôle", dit M. Johnson.

Le chef oppositionniste dit que tout le problème est relié à la caisse électorale du parti. Il admet qu'il y a un commencement de solution avec les amendements apportés à la Loi électorale, mais il ajoute qu'il préfère les suggestions formulées récemment par le Conseil du travail du Canada. Ces suggestions sont celles que l'Union Nationale a faite en Chambre et que le gouvernement a qualifiées d'irréalistes, dit M. Johnson.

● REMISE DE LA CANNE A POMMEAU D'OR — La Corporation des pilotes du Bas St-Laurent rendait hommage, hier, aux deux pilotes, et au capitaine du navire Caxton qui fut le premier à arriver d'un port étranger pour prendre une cargaison de papier-journal à Québec. Les pilotes Achille Caouet et Marc-André Frenette sont ceux qui ont amené le cargo dans le port québecois. Sur la photo, le capitaine C. A. Smith reçoit la canne à pommeau d'or des mains du gérant du port de Québec, M. Paul Bousquet.

Jeune homme de 19 ans tenu responsable

TROIS-RIVIERES (P.C.). — Un jury du coroner composé de cinq personnes a tenu Normand Perreault, âgé de 19 ans, de Trois-Rivières, criminellement responsable de la mort de Jean-Marie Gagnon, 25 ans, de Ste-Anne-de-la-Pérade. L'enquête, que menait le Dr Jean-Luc Bellemare, avait lieu au palais de justice de Trois-Rivières, hier soir.

Dix témoins ont été entendus et le principal était évidemment Normand Perreault.

Plusieurs centaines de personnes ont pris d'assaut le palais de justice, mais une infime partie de ces gens ont été en mesure d'assister à l'enquête.

Le père de la victime, M. Antoine Gagnon, a été le premier témoin à se présenter à la barre. Il a mentionné avoir vu son fils, le samedi soir, 8 janvier, vers 8 h., et qu'il devait le revoir le lendemain, à la morgue, où il l'identifia.

Le Dr Jean-Baptiste Touzain, de Ste-Anne-de-la-Pérade, qui examina le corps à la morgue, a dit que Gagnon portait de nombreuses blessures au thorax et au cou. L'examen avait lieu à 5 h. 45 du matin, le 9 janvier.

N. Perreault

Perreault, le dernier à être entendu, journalier de son métier, a dit qu'il s'était rendu à Ste-Anne vers 10 h., le samedi soir, en automobile. C'était pour aller voir une joute de ballon-balai et pêcher les petits poissons des chenaux.

"Jusque vers 2 h. du matin, a-t-il dit, il n'y avait pas eu de provocation ou de bataille et on est resté dans un restaurant pendant environ une heure et demie après la partie de ballon-balai. De là, je me suis rendu à la cabane à pêche et, comme il y avait trop de fumée, j'ai embarqué dans l'auto. J'en suis ressorti peu de temps après et suis rentré dans la cabane; là, il est arrivé une couple de gars, Albert Corbin et d'autres. En se dirigeant vers un restaurant, un gars a foncé sur nous autres en auto et, quand la bataille a commencé, Gagnon était seul dans son coin et ne se battait pas. Puis il a foncé sur Richard Dion; pendant ce temps, j'étais de l'autre côté de la rue de glace".

Il a dit ensuite que Gagnon avait en main un tournevis et qu'il a voulu en donner un coup à Dion. "Je m'en suis mêlé et j'ai reçu un coup de tournevis sur la tête. En tombant avec Gagnon, j'ai sorti mon couteau et, dans mon idée, c'était de lui en donner deux ou trois coups sur les bras. Mais je l'ai frappé dans le ventre et à l'estomac. Après ça, je me suis sauvé en courant".

Le Dr Jean-Paul Valcourt, médecin-légiste de Montréal, qui a pratiqué l'autopsie, a révélé que la victime était morte d'un état de choc dû à un instrument qui l'a frappé du côté gauche, au coeur.

Perreault doit comparaître dès ce matin, en Cour des Sessions de la paix, à Trois-Rivières.

A propos d'élections

L'Opposition prétend que les finances du Provincial vont mal

Par Roger Bruneau

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, ne semble pas douter que M. Lesage déclenchera des élections générales au cours de l'année 1966 mais, se posant des questions sur les raisons qui poussent le Premier ministre à faire des élections à une date si hâtive, M. Johnson en vient à la conclusion que le gouvernement est mal pris du côté financier et qu'à son prochain budget, il devra annoncer des augmentations de taxes pour réduire de façon radicale les emprunts qu'il devra faire autrement.

Selon le chef de l'Union Nationale,le gouvernement qui avait annoncé son intention d'emprunter $600 millions au cours de l'année, n'en a emprunté que $350 millions et il doit donc encore obtenir des emprunts de $250 millions d'ici la fin de mars. Cette obligation se présente alors que les restrictions sur le crédit et le mouvement des capitaux américains outre-frontière cause de sérieux problèmes aux emprunteurs.

M. Johnson voit un autre indice de la situation financière précaire du gouvernement dans le livre des comptes publics pour l'année 1964-65. D'après l'auditeur de la province, le Québec termine l'année avec un excédent des revenus sur les dépenses ordinaires de l'ordre de $38,791,-216. Cependant, le livre des comptes publics affirme que les revenus comprennent des revenus provenant de l'impôt des particuliers pour une période de cinq trimestres au lieu de quatre, soit la perception entre le premier janvier 1964 et le premier avril 1965. Ce surplus de trois mois en 1965 représente une somme de $33,102,114. Ainsi, explique M. Johnson, si ce trimestre supplémentaire n'était pas ajouté aux revenus, l'excédent de $38 millions serait ramené à $5,689,-102. Par ailleurs, dit-il, le gouvernement classe à part les $36 millions de dépenses aux universités, ce qui ne devrait pas se faire.

Donc, dit-il, le gouvernement en est rendu à emprunter non seulement pour administrer la maison, mais même pour manger, ce qui commence à être grave, dit-il.

Normalement, dit encore le député de Bagot, le gouvernement peut attendre cin qans avant de déclencher des élections, mais il est coutume de le faire après quatre ans, ce qui devrait se situer vers l'automne 1966.

"Je ne serais pas du tout surpris qu'il déclenche des élections au lendemain du Discours du Trône. Le Discours du Trône ferait un bon programme électoral", dit M. Johnson.

M. CAOUETTE

Traitant de la présence des partisans de M. Réal Caouette aux prochaines élections provinciales, M. Johnson se demande "si les Caouettistes sont des fédéralistes qui sont perdus pour le Fédéral et qui s'en viennent au provincial ou des fédéralistes perdus pour le provincial.

M. Johnson rappelle que M. Caouette a toujours soutenu que le Crédit social ne pouvait trouver son champ d'action que sur le plan fédéral. "C'est son affaire s'il veut revenir au provincial", dit le chef de l'opposition.

Bénéfices illégaux de la vente de la bière

Par GERARD ALARIE

(PC) — Le préfet de comté de lac Saint-Jean est a informé le ministre de la Justice du Québec que certaines municipalités au lac Saint-Jean retirent "illégalement" des bénéfices de la vente de bière.

Le préfet de comté, M. Louis-Ovide Bouchard a déclaré jeudi, lors de la présentation au gouvernement québecois du mémoire annuel de l'Union des conseils de comté que les municipalités de Saint-Félicien et de Roberval, au lac Saint-Jean, ont respectivement retiré l'an passé $50,000 et $90,000 de bénéfices provenant de la vente de bière dans leur territoire.

"Ce qui arrive, précise M. Bouchard, c'est que les corps sociaux d'une municipalité s'entendent pour désigner une personne qui sollicite et obtient un permis de vente de bière et cette personne verse aux corps sociaux les bénéfices qu'elle réalise par la vente de bière".

Le préfet du comté de lac Saint-Jean Est a donné ces informations pour appuyer une demande contenue dans le mémoire de l'Union des conseils de comté en faveur d'accorder aux municipalités des permis de vente de bière. Le mémoire a pour objet d'accroître les revenus des municipalités.

Le mémoire de l'Union des conseils de comté, qui groupe environ 400 municipalités rurales de la province, a été présenté aux ministres de la Justice, de la Voirie, et des Affaires municipales.

M. LAPORTE

Le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte a de nouveau insisté que le "principe du référendum qui est reconnu dans la tradition municipale du Québec ne répond plus aux besoins de 1966". Il commentait la demande de l'Union d'amender le code municipal pour qu'à l'avenir, les conseils municipaux puissent accorder des rémunérations aux maires et aux conseillers par voie de simple règlement.

M. Laporte a souligné que son ministère est à préparer actuellement la refonte du code municipal et de la loi des cités et villes et qu'il n'a pas encore soumis son projet de refonte au conseil des ministres. "Je ne suis donc pas libre, a-t-il précisé, de dire quels amendements nous projettons d'apporter". Il a ajouté que le projet d'amendement sera "probablement" soumis à l'assemblée législative au cours de la session qui vient.

Aux représentants de l'union des conseils de comté qui demandaient au gouvernement de fixer à 50 pour cent la subvention pour la construction de réseaux d'aqueduc et d'égout et à 75 pour cent celle pour la construction d'usine d'épuration des eaux, M. Laporte a déclaré: "L'augmentation des subventions gouvernementales entraîne automatiquement une réduction de l'autonomie municipale".

Cette demande, a ajouté le ministre des Affaires municipales, je suis prêt à la recommander au gouvernement, mais c'est clair qu'elle entraînerait un contrôle accru du gouvernement sur les municipalités".

Des subventions fixées à 50 pour cent et à 75 pour cent ne sont pas nécessairement justes, a dit encore M. Laporte, qui a précisé que le gouvernement procédait actuellement à une étude approfondie du problème des subventions aux municipalités.

Dans cette étude, il fallait tenir compte "de la mesure d'autonomie des municipalités et d'une répartition juste des deniers publics entre les citoyens selon l'effort que chacun fait".

M. Fernand Jolicoeur, conseiller en éducation

Le ministre de l'Education, M. Gérin-Lajoie, annonce la nomination de M. Fernand Jolicoeur au poste de conseiller spécial en éducation des adultes. Avant d'entrer en fonction, M. Jolicoeur a remis sa démission comme membre du Conseil supérieur de l'Education.

Le nouveau titulaire aura pour tâche d'élaborer une politique d'action à la lumière des recommandations faites au ministre de la Jeunesse, en 1964, par le Comité d'étude sur l'éducation des adultes, organisme consultatif dont il fut le secrétaire.

M. Jolicoeur est né à Québec en 1918. Bachelier des arts et bachelier en philosophie (1940), il a obtenu, en 1942, une licence en philosophie de l'université Laval et, en 1943, une maîtrise en sciences sociales (sciences politiques et économiques) de cette même université.

De 1943 à 1948, M. Jolicoeur fut secrétaire et agent d'affaires du Conseil central des Syndicats nationaux de Joliette. En 1948, il devint directeur du Service d'éducation à la Confédération des syndicats nationaux (C.S.N.).

En 1963, il représenta le Bureau international du travail en République centrafricaine, dans le cadre d'une mission de trois mois en formation sociale. M. Jolicoeur a été président de l'Institut canadien d'éducation des adultes et il fut parmi les premières personnes à être nommées par le gouvernement au Conseil supérieur de l'Education.

Lorsque la commission préuniversitaire et technique de ce dernier organisme fut formée, M. Jolicoeur en devint le président.

Centre de recherches pour les problèmes des inégalités sociales

MONTREAL — (P.C.) — L'archevêque de Montréal a évoqué hier, devant les membres du club Richelieu, l'espoir "que dans notre milieu surgisse un jour un centre ou un groupe de recherches" consacré au problème des inégalités sociales dans le monde.

Un tel centre, a-t-il dit, "fut-il modeste", pourrait, grâce à l'éclairage que chacune des disciplines de l'esprit apporterait à ce problème de la misère, guider les esprits, donner plus d'assurance et de pertinence aux différentes initiatives qui seraient prises.

Selon le cardinal Paul-Emile Léger, la grande complexité des problèmes que soulève le développement des nations pauvres nécessite le travail conjugué d'économistes, sociologues, juristes, philosophes et moralistes.

L'Eglise, a dit le prélat, ne se contente pas de préconiser des solutions de fortune et d'inviter à donner du pain à ceux qui n'en ont pas. Elle invite les chrétiens à se pencher sur les causes mêmes de la misère, "qui sont profondes et souvent structurelles".

Président de la B.M.

MONTREAL. (P.C.). — M. Charles B. Neapole a été nommé hier président de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne, succédant à deux présidents qui ont abandonné le poste pour la politique

M. Neapole, âgé de 61 aps, un des vice-présidents de la Banque royale du Canada, occupera le poste le 1er juin, après avoir démissionné de la banque.

L'approbation de son choix s'est faite au cours de la réunion annuelle du bureau des gouverneurs des bourses.

Le quatrième président à plein temps des bourses, M. Neopole succède à M. George Hees, qui a démissionné au mois de septembre et a été depuis élu député conservateur fédéral de Northumberland, en Ontario.

Le prédécesseur de M. Hees, M. Eric Kierans, avait démissionné pour faire de la politique active au provincial, dans Québec; il est actuellement ministre de la Santé dans le gouvernement Lesage.

Le R.I.N. parti politique

Montréal (P.C.) — Le rassemblement pour l'indépendance nationale est officiellement devenu, mercredi soir, parti politique selon la loi électorale provinciale. On a en effet procédé, lors d'une assemblée tenue dans le comté d'Outremont, au choix du 10e candidat officiel de ce parti pour les prochaines élections provinciales.

M. André d'Allemagne, âgé de 36 ans, conseiller technique à l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal, a été choisi candidat de ce comté par une assemblée de près de 175 personnes; l'assemblée était présidée par le Dr Maurice Dufresne, président du comité d'Outremont.

M. d'Allemagne a été éun des fondateurs du RIN et le premier président de ce parti. Il en est actuellement le directeur du service international.

Outre M. d'Allemagne, des discours ont été prononcés par MM. Marcel Chaput, candidat dans Papineau; Pierre Bourgault, président du parti et candidat dans Duplessis, et Pierre Verdy.

Président du Collège des médecins

MONTREAL (P.C.) — Le Dr Robert Kerr, 57 ans, doyen de la faculté de Médecine de l'université de Colombie-Britannique, a été élu président du Collège royal des médecins et des chirurgiens du Canada.

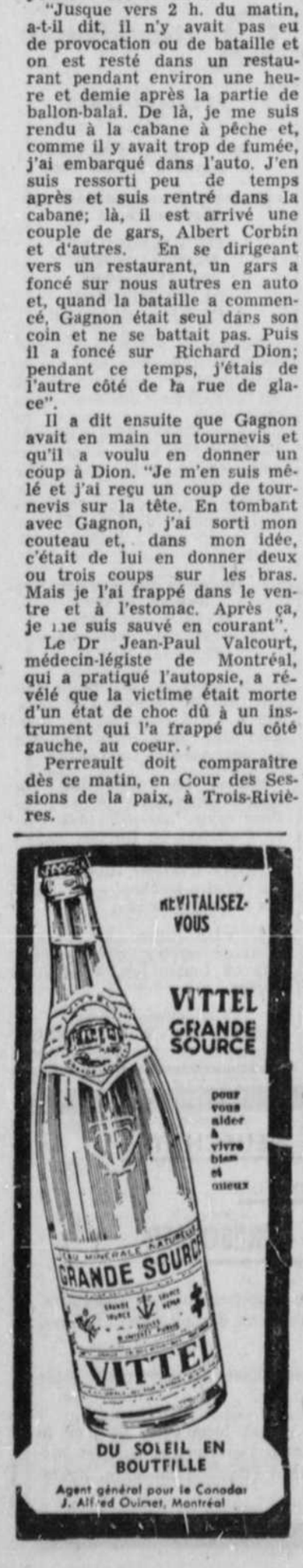

● QUEBEC-MONDE — L'American Express a annoncé hier qu'elle a nommé l'agence de voyages Québec-Monde, anciennement connue sous le nom de Quebec Travel Bureau, membre de son groupe pour la ville de Québec. Québec-Monde est maintenant autorisée à fournir au public tous les services de voyages, chèques de voyageurs et cartes de crédit de l'American Express. De plus, Québec-Monde agira à titre de centre officiel de renseignements et de vente de billets pour l'Expo '67. L'agence, en plus de vendre les "passeports" pour l'Expo, organisera également des excursions et des voyages particuliers pour les visiteurs de l'Expo '67. Sur notre photo nous voyons le représentant de l'American Express, M. Peters qui remet à Me Wilbrod Bhérer, c.r., président de l'agence Québec-Monde, un passeport pour la Terre des Hommes. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

En toute saison c'est la belle saison à New York

Maintenant plus que jamais, cette grande ville vous appartient. Avec la venue de l'hiver, elle s'anime d'une vie nouvelle, multiplie ses activités innombrables. La saison artistique bat son plein . . . Broadway vous offre ses grands spectacles . . . les magasins étalent leurs dernières nouveautés . . . Plus que jamais, New York brille de mille feux . . . prête à vous accueillir et à vous faire partager sa vie intense.

AIR CANADA VOUS OFFRE JUSQU'À 5 VOLS PAR JOUR DE QUÉBEC À NEW YORK (via Montréal)—PLUS QUE TOUTE AUTRE LIGNE AÉRIENNE!

$39 aller, classe économique

Départs de Québec:
7h.15 a.m. 11h.20 a.m. 1h.50 p.m.
5h.55 p.m. 6h.50 p.m. (sauf le samedi)

A quand donc, votre propre départ?

Voyez votre agent de voyages ou appelez AIR CANADA à 692-0770.

AIR CANADA

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.
Vice-président exécutif et rédacteur en chef : **Lorenzo Paré**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**
"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.
Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez
522-4771
et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny Charlesbourg, Charny, Château-d'Eau, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac-St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy St-Romuald, Sillery, Village Huron Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui paient directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois; $4.25, 3 mois.

Par la poste

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50
Ailleurs au Canada :
1 an, $15.00; 6 mois, $7.75; 3 mois, $4.25
Etats-Unis et pays étrangers :
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50; 3 mois, $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate **et comme suit :**
1 insection : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insections consécutives ou plus : 08 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Argent à prêter

PRETS consentis en première et deuxième hypothèques, 7 pour cent, longue échéance dans toute la province. 525-6823.
57416 5-1 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque 7%, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier 681-2802. Soir : 523-9620.
57111 22-12 (2 ms) 15 j.n.o.

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
57157 27-12 (1 ms) 15

Argent demandé

$20,000.00 demandé, garantie de fer, le ou la prêteuse pourra avoir du travail pour la durée du prêt et même à la vie. Salaire et intérêt à discuter. Ecrire à Casier 1929 L'ACTION.
5765C 19-1 (6 fs) 15

A vendre — Divers

COFFRE-FORT, neuf et usagé, portes de voûtes, Chambres fortes MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
57139 23-12 (1 ms) 21

SERIE d'anglais sur disque, neuve à sacrifier. Pour informations: Téléphoner le soir seulement à : 522-6291.
57664 18-1 (1 ms) 21

TRAVEL-ALL International, 1960; 9 passagers en bonne condition, prix $650. Machine à peler les patates, capacité 14 livres $125. Tél. : le soir 872-7065.
57651 18-1 (6 fs) 21

A VENDRE Ski-Doo "Bombardier" 14 forces. Pour informations, Téléphonez le soir entre 5½ heures et 6½ heures, à: 872-7867.
57717 21-1 (2 fs) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sances. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non appelez à : 663-3548.
57476 13-1 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
57466 11-1 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, Romans-films, comics, pocket books, COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. — Tél. : 525-6402.
57156 27-12 (1 ms) 21

TOILE PEINTE (peinture caoutchouc, lavable) (Fond de scène artistement peint) Grandeur 21 pieds par 15 pieds. Motif: coucher de soleil sur lac. S'adresser à: Frère GEORGES, Mont-Villeneuve, St-Ferdinand (Mégantic).
57718 21-1 (3 fs) 21

LOT de télévisions garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellentes condition, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430 St-Vallier Ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
57469 11-1 (1 ms) 21

ATTENTION COLPORTEURS

LINGE neuf et usagé, hommes, femmes et enfants, à très bas prix. Aucune offre raisonnable sur linge usagé n'est refusée. MAGASIN D'OCCASIONS, 137, St-Paul, Québec.
57189 27-12 (1 ms) 21

VENTE d'inventaire sans égard au prix coûtant, pour 5 jours seulement, 6 poêles, 8 réfrigérateurs 11 sets de salon, 2 sets de chambre, 2 laveuses, 2 sécheuses, 5 laveuses ordinaires, 3 lits continentaux, 9 sets de cuisine, 18 stéréos, 32 téléviseurs, 4 machines à enregistrer, 7 machines à écrire. Payable $10. par mois. Visible à 3128 Ave Royale, Giffard. — Tél.: 661-8434.
57812 11-1 (10 fs) 21

A vendre — Divers

A BAS PRIX
COMPTOIRS d'arborite et équipement de restaurants à vendre. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec. Tél.: 529-1728.
57554 12-1 (1 ms) 21

MEUBLES
APPAREILS électriques vendus à bas prix. Payons comptant vos meubles défraichis. Vendons neufs à crédit. — CROTEAU LIMITEE, 25 St-Joseph Est, Québec. Tél. : 525-9426.
57223 29-12 (1 ms) 21

CONTINUEZ les termes à $21.53 par mois pour ménage 20 morceaux encore en magasin. Vendrait en bloc ou séparement. Demandez GREGOIRE, Tél. : 524-9635 ou 529-9648.
57671 20-1 (1 ms) 21

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses
Beatty
BUREAU J.-G. COUTURE
Téléphone — 837-5393
43, Ave Bégin, Lévis
56740 1-12 (l.mer.v. au 28-1) 21

HENRI TURCOTTE LTEE
RABAIS DE JANVIER
REDUCTION de 25% jusqu'à 50% sur meubles et appareils ménagers neufs, Fauteuils de repos, Mobiliers chesterfield, Mobiliers de divan-lit, Mobiliers de cuisine et de dinette, Mobiliers de chambre, Lits continentaux, lit superposés, Matelas à ressorts, Lampes de table et de plancher, Cuisinières électriques, Refrigérateurs, Lessiveuses, Sécheuses, Lave-vaisselle, Fournaises à l'huile. Faculté de paiement si désiré, Invitation aux futurs mariés. Ouvert tous les soirs, HENRI TURCOTTE LTEE, 330 rue de la Couronne, Québec. Téléphone 529-3365. LE ROI DES BAS PRIX de la région de Québec.
57736 21-1 (4 fs) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec Service Rapide, L. Parent, 198, 3e Avenue. — Tél. : 524-4990.
57473 13-1 (1 ms) 35A

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises, Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4945.
57475 13-1 (1 ms) 35A

Bureaux à louer

ARRIERE "Holliday Inn" 6 à 700 pieds carrés pour bureaux, 3150, rue HOCHELAGA, Ste-Foy. Jour : 656-9818; soir : 681-0807.
57598 15-1 (6 fs) 37

BUREAU à louer, 1600 pieds carrés, $1.90 le pied carré, 990, Bégin. Pour professionnels, architectes, infirmières, arpenteurs, etc. Tél.: 681-6151. Soir: 527-2814.
14-1 (v.s. au 26-2) 37

Chambres à louer

GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes avec pension si désirée. S'adresser à Tél.: 523-0413.
57689 20-1 (3 fs) 44

Chambres et pension

OFFRONS pension à personne sobre, aimant la campagne. Confort du chez-soi, à proximité de tout. Ecrire à Casier No : 1927 L'Action, Qué.
57618 15-1 (7 fs) 46

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B
Achetons aussi à prix raisonnable, tous chevaux pour abattre.
ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Tél.: Bureau : 837-7124
Rés.: 837-9239 — 837-8989
57519 15-1 (j.v.s. au 15-3) 55

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél. : 525-5158.
57140 23-12 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER. Québec. — Tél.: 525-5158.
57140 23-12 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél. : 522-1539. Agent exclusif Clavigraphe OLYMPIA. Vente, service. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
57180 27-12 (1 ms) 66

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans carbone, fourniture.
57524 17-1 (1 ms) 60

Commerce à vendre

MOTELS, HOTELS, maisons de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
57458 8-1 (1 ms) 66 j.n.o.

MEILLEURES aubaines à Québec, épicerie licenciée St-Jean-Baptiste, $3,500, Salon Coiffure 8 séchoirs $4,500. Maison chambres près école, hôpital $15,000. Gros garage $25,000. FORTIN Courtier Tél. : 653-9945.
57665 18-1 (6 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél. : 681-6358.
57638 20-1 (1 ms) 66 A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs, — 571, 3ème Avenue, Québec 3. Tél. Bur. : 524-3312 — Rés. : 527-3375.
57525 17-1 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier. Si non tél. : 663-3548.
57476 13-1 (1 ms) 75

AVIS. — M. Jean-Paul Laflamme déclare qu'il ne se tient pas responsable des dettes contractées par son épouse Mme Jean-Paul Laflamme (Marie-Anna) 419, rue Papineau. Signé: M. Jean-Paul Laflamme.
57734 21-1 (2 fs) 75

Ecoles

APPRENEZ métiers de soudure électrique, gaz haute pression et débossage en automobiles, Ecole Meloche, 451, 3e Avenue, Québec.
57329 3-1 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE 8e à 11e année, garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6
57327 3-1 (1 ms) 81

. COURS PAR CORRESPONDANCE . COMPTABILITE, tenue des livres, notion générale des affaires, formation générale aux affaires, arithmétique commerciale, secrétariat, test d'orientation et de qualification, ainsi qu'assistance de placement gratuit. Pour information, écrire: UNIVERSITE D'EXTENTION PROFESSIONNELLE, Boîte Postale, 280, STE-FOY, Québec 10, — Tél.: 653-9916.
57686 21-1 (6 fs) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE
JOUR et SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité. 31 D'AUTEUIL. — Tél.: 522-7490.
57110 22-12 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE, Pré-classique, Méthode à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
57224 29-12 (1 ms) 81

BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. — Jour, soir. Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
57331 3-1 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR. PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
57369 10-1 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

FILLES demandées pour coudre. Pour informations se présenter à PERFECTION CORSET, 38 Champlain.
57389 17-1 (1 ms) 90

FAITE surplus d'argent, vendez "Beauty Counselors". Cosmétiques de renommée internationale, travail intéressant, rémunérateur. Ecrivez à: CASIER 1931, L'ACTION, ou téléphonez à: 832-2740 ou 837-8163.
57737 21-1 (6 fs) 90

FILLE demandée 20 ans ou plus, pour travail général dans famille de 3 enfants. Sillery. Références demandées. Tél. : 683-9110.
57682 19-1 (4 fs) 90

"VOICI AVON"
POUR TOUTE FEMME qui désire réussir et faire de l'argent dans ses loisirs. La garantie de remboursement rend facile la vente des cosmétiques AVON. Téléphonez:
523-7706
TERRITOIRES LIBRES: BEAUPORT, COURVILLE, ST-JOSEPH, BASSE-VILLE, ST-CHARLES-GARNIER, ST-JEAN-BAPTISTE.
19-1 (3 fs) 90

Hommes demandés

DISTRIBUTEURS demandés pour vendre appareil STARTO-JET. Aucun prix de franchise, capital requis $225.00. Pour plus amples renseignements, Téléphonez à THETFORD MINES 335-5033 ou à MONTREAL 725-1831.
57640 18-1 (6 fs) 105

Hommes, femmes demandés

HOMMES et DAMES demandés, temps plein ou partiel pour vendre à domicile produits domestiques, concentrés, vitamines. Ecrire: METEOR BRUSH, 1425, rue Garnier, Québec 6. Tél.: 681-8012.
57193 30-12 (v.s. au 22-1) 106 j.n.o.

Logements à louer

LOGEMENT 3 pièces plus salle de bain, eau chaude à l'année. S'adresser à: 1460, rue VITREE.
57673 21-1 (v.s. au 26-2) 118

LOGEMENT, 4 pièces plus chambre de bain, chauffé, rue Richelieu. Pour informations, Tél.: 529-3127.
57716 21-1 (2 fs) 118

CHARLESBOURG, 4 pièces dans maison de deux logements, central, grand parterre $70, par mois. Pour informations, Tél.: 623-2190.
57690 21-1 (1 fs) 118

LIMOILOU, logement de 4 pièces, 3ième étage, chauffé, eau chaude à l'année. 1555 DE LA RONDE, $80.00 par mois. Tél.: jour 524-2550, soir 653-7542.
57672 19-1 (6 fs) 118

LOGEMENT de quatre grandes pièces, système de chauffage, grande cour, garage, libre 1er mars. Tél. : 623-5371.
57624 (15-20-21-22-1) 118

ST-SAUVEUR, $28.00 par mois. Logement 3 pièces à louer pour petite famille. S'adresser à Tél.: 525-8705.
20-1 (3 fs) 118

GIFFARD, près de St-Pie X, 4 pièces, moderne, chauffé, entrée laveuse sécheuse, $80.00. Pour informations, Tél.: 661-6943.
57735 21-1 (3 fs) 118

LOGEMENT 3 grandes pièces, neuf, chauffé, stationnement gratuit. Libre au 1er mai. S'adresser: 2424 rue Alexandre, coin Mgr Gosselin, Appt 2.
57733 21-1 (1 ms) 118

AUX VERCHERES
30 STE-URSULE, 2 pièces meublé ou non, poêle, réfrigérateur, salle de bain, ascenseur, concierge, stationnement, épreuve du feu. Compagnie de FIDUCIE Nord Amérique. Tél.: 692-0673 et 663-6858, soir.
57311 31-12 (1 ms) 118

ATTENTION L'ELYSEE
925, Myrand. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur, thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désiré: 3½, 5½ pièces. Pour visiter. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
57225 29-12 (1 ms) 118

Logements demandés

LOGEMENT demandé pas chauffé, à Ste-Monique des Saules ou les limites de Limoilou, 4 pièces, chambre de bain, "220". Pour informations, Tél.: 661-9036.
20-1 (3 fs) 119

Local à louer

LOCAL situé 273 Ste-Hélène, près rue Dorchester, pouvant servir pour imprimerie ou atelier mécanicien, 46 pieds x 16 pieds. S'adresser à Tél.: 522-2650.
57722 21-1 (2 fs) 119 A

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
57637 18-1 (1 ms) 117

PROPRIETE COMMERCIALE A VENDRE
RUE ST-JOSEPH Est, centre des affaires magasin et sept flats. S'adresser à JACOB ASSH. Tél.: 525-4507.
57506 11-1 (1 ms) 127

ST-RODRIGUE, 46ième Rue est, près église et école, maison seule, 7 pièces et bain, libre à l'acheteur. Comptant requis : $1,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764 est, St-Joseph, Québec. — Tél. : 523-5352.
57639 20-1 (1 ms) 127

Maisons demandées

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.
57528 3-1 (1 ms) 128

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux. 2, 6 à 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.
57472 13-1 (1 ms) 128

Maisons seule

ST-LOUIS France, bungalow, 8 pièces, dont 4 chambres, grande salle familiale, garage. Constructions Chalifour 681-6389.
57666 18-1 (1 ms) 131 B

Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL. PIE XI, St-Gérard. — Tél.:842-1969.
57467 11-1 (1 ms 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
57592 17-1 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. Tél. : 524-1480.
57368 10-1 (1 ms) 138

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE
ATTENTION MARCHAND, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'hiver et de printemps au prix du manufacturier. Patetots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
57330 3-1 (1 ms) Mdses Sèches

MARCHANDS COLPORTEURS
PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph, est, Québec, P.Q.
57370 10-1 (1 ms) Mdses sèches

Médecins

Dr CHS RINFRET, Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec, 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
57371 10-1 (1 ms) 140

On demande travail

DENEIGEMENT
SI VOUS désirez faire enlever la neige sur couvertures, cours, terrains de stationnement. Pour renseignements, s'adresser à Tél.: 623-7030.
57712 20-1 (6 fs) 156 A

Pianos à vendre

PIANO LETOURNEAU
PIANO NEUF, Kranich & Bach, Hauteur "43" pcs. Idéal pour les musiciens. Pour informations, s'adresser à PAUL LETOURNEAU, 1437, Ste-Cécile, Ancienne-Lorette, Tél.: 872-2344.
57377 5-1 (j.v.s. au 25-1) 185

Postes de commerce

POSTE DE COMMERCE à vendre ou à louer, pouvant servir de bureau, pour médecin, dentiste, coiffeuse, restaurant, tabagie, grand logement privé au-dessus du magasin. Superficie 4,296 pi. — S'adresser à Tél.: 681-3114.
57692 20-1 (1 ms) 171 A

Propriétés à vendre

POSTE de commerce avec maison deux étages, logement 5½ pièces au 2ième convient pour tout commerce spécialement : barbier, coiffeur, 20 milles de Québec, J. PINEAULT, Neuville, Co : Portneuf, Qué. B.P. 22.
57557 13-1 (1 ms) 178

Réparations de laveuses

AUSSI: Réfrigérateurs, télévisions, stéréos, poêles, lessiveuses, sécheuses, enregistreuses. — Consultez : Service Maguire 681-7731. Service dans 24 heures.
57335 3-1 (1 ms) 188A

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 239, St-Vallier ouest, Tél.: 529-9648.
57468 11-1 (1 ms) 188 A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél. : 522-7558.
57367 10-1 (1 ms) 189

Servantes demandées

BONNE honnête et laborieuse, pour petit ménage. Pas de lavage, lave-vaisselle automatique. Bon salaire. Pour informations, s'adresser à: 1155, rue BONIN, Sillery.
57715 20-1 (6 fs) 198

Télévision à vendre

INCROYABLE ! seul atelier reconditionnant votre télévision, trouble de chassis, jobbé $12, garanti, lampes neuves 17-21-24 pouces, $18.95 garantie 12 mois. Télévision $30. à $190. garanties 1 an. Location $10.00 par mois montants versés crédités si désireux d'acheter. PLANTE & GAGNON, 773 St-Vallier Ouest. 681-5496.
55940 22-12 (j.v.s. au 18-2) 209 B

Terrains demandés

ACHETERAIS terre boisée ou autre près de Québec. Pour informations. — Tél.: 626-0813.
57670 19-1 (1 ms) 211

Décès de Mme J.-E. Perron

Mme J.-Eloi Perron, née Marie-Paule Côté, est décédée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 67 ans et 4 mois. Elle était l'épouse de M. J.-E. Perron. Elle était domiciliée au 527, 4e Avenue.

Outre son époux, elle laisse ses fils et belles-filles : MM. et Mmes Rosaire Perron (Cécile Julien) et Yvan Perron (Pauline Valcourt); son frère et sa belle-soeur M. et Mme René Côté (Cécile Lavoie), de Baie-Saint-Paul; ses autres beaux-frères et belles-soeurs : Mme veuve David Girard (Emma Perron), de Jonquière, M. et Mme Jos. Perron (Isabelle Gagnon), d'Arvida, Mme veuve Jos. Harvey (Eva Perron), de Normandin, M. et Mme Adjutor Perron (Emma Gagnon), de Montréal. Elle comptait aussi des petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi, en l'église Saint-Charles de Limoilou et l'inhumation se fera au cimetière de Baie-Saint-Paul où un libéra sera chanté. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires J. Bouchard et Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue.

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

BEAULE Automobile, Achats, ventes, tous genres, 25, 3e Avenue, 529-8477.
57572 13-1 (1 ms) A.V.

1965 PONTIAC Laurentien, 1965 OLDSMOBILE, 1964 FALCON Station, 1964 CORVAIR Spyder, 1963 BEL-AIR, 1963 CORVAIR, 1962 IMPALA, 1962 BYSCAINE, 1961 PONTIAC convertible, 1959 PONTIAC, 1959 CHEVROLET, 210, Du Pont, Québec, Tél. : 523-4708.
57460 10-1 (1 ms) A.V.

RINFRET AUTOS
1965 PONTIAC Laurentien, OLDSMOBILE 65, FALCON Station 1964, 1964 CORVAIR Spyder, 1963 BEL-AIR, 1963 CORVAIR, 1962 IMPALA, 1962 BYSCAINE, 1961 PONTIAC convertible, 1959 PONTIAC, 1959 CHEVROLET, 210, Du Pont, Québec. Tél.: 523-4708.
57460 10-1 (1 ms) A.V.

1965 VOLVO
Canadienne automatique
1966 VOLVO démonstrateur; 1965 VOLVO automatique; 1964 CHEVROLET sedan $1,875.; 1964 BUICK Spécial $1950.; 1963 GALAXIE XL $1995.; 1963 FORD Galaxie sedan $1850.; 1961 VOLKSWAGEN $475.; 1961 ANGLIA $450.; 1961 CONSUL $675.; 1960 PONTIAC, convertible $1050.; 1960 MONARCH sedan $650.; 1959 DODGE convertible $550 ;.1959 MERCURY équipé $675.; 1958 STUDEBAKER $175.; 1957 CHEVROLET sedan $325.; 1962 VOLVO sport, — TURMEL AUTOMOBILE, 1385, Dorchester-Nord, Québec. Tél.: 522-2793.
57326 3-1 (1 ms) A.V.

HUDON AUTOS
AVEC GARANTIE — 1965 Chevrolet, 1965 Super Sport CHEVROLET 1964, CHRYSLER Saratoga, 1964 camionnette Chevrolet, 1964 Impala 327, 1964 Ford, 1964 Rambler, 1964 BUICK, 1963 Starfire, 1963 Envoy, 1962 Envoy, 1962 ACADIAN, 1962 Mercury, 1962 Galaxie, 1962 Camionnette 3 bancs "Ambassador" 1961 Oldsmobile, 1961 Volkswagen panel, 1961 Buick sedan, 1961 Gordini, 1960 Monarch, 1959 Chrysler, 1959 Peugeot, 1958 Custom Royal, 1957 Volkswagen, 1957 Ford, 1957 MERCURY, 1957 Chevrolet, 1956 Oldsmobile, 1956 Dodge Panel, 1956 Oldsmobile, 1956 Plymouth, 1956 Custom Royal, 1956 Météor, 1955 Dodge, 1955 Buick, transmission ordinaire et plusieurs autres, 1299 DORCHESTER, coin Julien. Tél. : 525-4769.
57622 15-1 (6 fs) A.V.

Voitures d'occasions
Toutes marques, tous modèles aux meilleurs prix.
AUTOMOBILES INC.
555, de la Couronne
529-3371
401, 1ère Avenue
529-6866
57641 21-1 (1 fs) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés accidentés et "scrapé". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
57333 3-1 (1 ms) A.A.

Autos demandés

ACHETONS autos comptant LEO RINFRET, 210 DU PONT QUEBEC. Tél.: 523-4708.
47228 30-12 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS
ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1299, Dorchester-Nord, coin Julien. Tél.: 525-4769.
57332 3-1 (1 ms) A.D.

Camions à vendre

CAMION, Econoline usagé à très bas prix. Payons bon prix pour échange. Téléphonez le soir à: 872-7065.
57669 19-1 (1 ms) C.V.

Réparations d'Autos

AUTOMOBILISTES
DEBOSSAGE PEINTURE
BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec. Tél. : 523-3370.
57153 22-12 (l.mer.v. au 18-2) R.A.

Décès de M. A. Lefrançois

M. Alphonse Lefrançois, employé à la retraite du Canadien National, est décédé à l'hôpital Saint-François d'Assise, à l'âge de 69 ans. Il était l'époux de dame Marie-Jeanne Baril et domicilié au 700, 18e Rue.

Outre son épouse, il laisse ses enfants, gendres et sa belle-fille : M. Jean-Paul Lefrançois, M. et Mme Lionel Kelly (Gertrude Lefrançois), M. et Mme Maurice Lefrançois (Huguette Fréchette), M. et Mme Jean-Guy Boivin (Charlotte Lefrançois); ses soeurs, son beau-frère et sa belle-soeur : Mme veuve François Marquis (Yvonne Lefrançois), M. et Mme Roméo Latulippe (Angélina Lefrançois), Mme veuve Henri Poitras (Juliette Lefrançois), Mme veuve Philias Lefrançois (Odina Pouliot); ses petits-enfants : Monique, Roger, Lucille, Jacques et Victor Kelly, Alain et André Lefrançois, Lynda Boivin. Il comptait aussi plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles vendredi à Saint-Fidèle.

Décès de Mme Vve A. Lachance

Mme Arthur Lachance, née Eugénie Landry, épouse de feu M. Arthur Lachance, est décédée le 18 janvier 1966, à l'âge de 72 ans. Elle demeurait au no 1440, rue Chamfleury, Québec.

Mme Lachance laisse dans le deuil, son fils, ses filles, sa belle-fille et ses gendres : M. et Mme Robert Lachance (Pierrette Dumont), M. et Mme Benoit Duchesne (Jacqueline Lachance), M. et Mme Jack-E. Buttermore (Yvette Lachance), de Baltimore, M. et Mme Walley Dawson (Simone Lachance), de Bagotville; son frère, sa soeur, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Mme Ludmina Charlesbois, de Dalhousie, M. et Mme Robert Landry, de St-Jean-l'Evangéliste, Mme Jos. Guy, M. et Mme Raoul Lachance, M. et Mme Alexandre Lachance, Mme Joseph Lachance, M. et Mme L. Hudon, M. et Mme Adélard Lachance, Mme Vve Laura Gosselin, M. et Mme Philémon Paré, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Mme Lachance repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 1720, de la Canardière.

Les funérailles auront lieu samedi le 22 janvier 1966, en l'église de St-Pascal-de-Maizerets et l'inhumation se fera au cimetière Belmont.

Yé-yé pour ministres

Les ministres des Six, écouteurs à l'oreille, ont entendu des chansons yé-yé de Radio-Luxembourg. Un embranchement défectueux a coupé en effet pendant quelques instants l'interprétation simultanée. M. Werner, en s'excusant a déclaré :
"Radio-Luxembourg est un poste très puissant".

MOTS CROISES

PROBLEME No 3

HORIZONTAL

1—Parchemin écrit — Qui vient tard.
2—Point cardinal — Partie de la charrue — Grande ouverte.
3—Pâle et maigre — Chef-lieu du département de la Mayenne — Chance, hasard.
4—Perroquet — Parapluie (Fam).
5—Négation — Régler, mettre en bonne place — Se transporter en un lieu plus élevé.
6—Embarrassé, confus — Titre anglais de noblesse — Façon d'agir, habituelle.
7—Pronom indéfini Poème — Mesure agraire.
8—Adj. possessif — Pronom personnel — Instrument pour enfoncer les pavés.
9—Muraille — Situé — Interjection.
10—Térébenthine de Bordeaux — Moi — Préfixe.
11—Dans un texte ligne dont le premier mot est en retrait — Chaleur d'animation qui anime le poète — Préfixe.
12—Récit court et plaisant — Division du compas.
13—Couleur — Personnage allégorique symbolisant la gaieté — Qui n'a pas l'usage de la parole.
14—Ville de Chaldée — Venue au monde — Calme, paisible.
15—Une petite quantité — Support à vêtements.

VERTICAL

1—Personne qui verse à boire (Fam) — Lien servant à la compression d'un membre.
2—Musicien grec du VIIe s. av. J. C. — Pieu aiguisé par un bout.
3—Du verbe rêver — Petite fille malpropre (Fam).
4

UN GEANT

Des anthropologues et des médecins entourent ces temps-ci un jeune homme de 21 ans de Lourenço Marques, en Mozambique, avec le plus grand soin. Ils se trouveraient en effet devant le plus grand homme du globe: Gabriel Estevao Monjane mesure sept pieds 9 pouces 7-8. Il pèse 276 livres et ne semble pas rendu au terme de sa progression.

DES VENTRES PAUVRES

L'Association américaine des médecins a fait savoir récemment que les gros ventres sont plus souvent le résultat de la pauvreté que de la prospérité. L'obésité est six fois plus répandue chez les femmes de familles pauvres et se retrouve en quantité deux fois plus grande chez les hommes dénués que chez ceux pouvant satisfaire tous leur sbesoins.

LE TNF (OPÉRA DE QUÉBEC)
présente

LES 6, 7, 9 FEVRIER EN SOIREE
ET LE 12 FEVRIER EN MATINEE
A L'ACADEMIE DE QUEBEC
LE CHEF-D'OEUVRE DE L'OPERETTE VIENNOISE

La Veuve Joyeuse

DE FRANZ LEHAR
EN VEDETTE:
PIERRETTE ALARIE
avec le concours de l'Orchestre Symphonique de Québec au complet, sous la direction de
JEAN DESLAURIERS

BILLETS: de $2.50 à $5.00 en vente à l'OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME, 60 d'Auteuil, de 10 h. a.m. à 6 h. p.m., excepté le dimanche. Tél.: 525-7383.

TUILES - TAPIS - PRELARTS
N'achetez pas vos couvre-planchers sans demander nos prix
EXEMPLES
TUILES VINYL AMIANTE épaisseur 0.80 LA TUILE 10
PRELARTS de VINYL solide REDUITS à ½ PRIX
Plusieurs MODELES de TAPIS réduits de 30%
Carte credico acceptée
Pour un estimé gratuit à domicile, tél.: 683-0462
ROBERT SIMARD
COUVRE-PLANCHERS
614 rue Christophe-Colomb Ouest, Qué.
25 ans d'expérience à votre service
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hres
Nous vous invitons à utiliser le coupon ci-dessous. Un représentant se rendra à votre domicile avec des échantillons et vous fournira un estimé sans aucune obligation de votre part. Représentants dans toute la province.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Cté .....

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi
COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
AR — ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.
D — A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — La montagne des neuf Spencer (AR) à 8.50. La rose de Bagdad (T) à 7.30.

CANARDIERE. — Angélique, marquise des anges (D) à 12.00 (midi), 3.10, 6.15, 9.25. Je ne suis qu'une femme (AR) à 1.50, 5.00, 8.05. Fin à 11.20 hres. (5e semaine).

CAPITOL. — Les bateliers de la Volga (A) à 1.00, 4.30, 8.00. Jerry, souffre-douleur (T) à 2.45, 6.15, 9.50. Fin à 11.30.

CARTIER. — Sujets courts à 1.00, 3.30, 6.05, 8.35. Annonces à 1.15, 3.50, 6.20, 8.55. Thunder Ball (A) à 1.20, 3.55, 6.25, 9.00. Fin à 11.00 hres. (5e semaine).

CINEAC 7e ART. — L'amour à l'italienne (A) à 1.00, 4.55, 9.00. Cet enfant est mien (A) à 2.59, 6.54. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — La chute de l'empire romain (AA) à 1.15, 4.30, 8.00. Courts métrages à 4.20, 7.40. Fin à 11.00 hres.

EMPIRE. — La chasse à l'homme (AR) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — X-3, agent spécial (A) à 12.53, 4.21, 7.49. Le seigneur d'Hawaï (AR) à 2.32, 5.57, 9.25. Sujets courts à 12.50, 4.18, 7.43. Fin à 11.11 hres.

LAIRET. — Et la femme créa l'amour (D) à 12.30, 4.04, 7.39. Sujets courts à 1.55, 5.29, 9.34. A venir à 2.28, [illegible] Rio Beni (AA) à 2.34, 6.02, 9.43. Fin à 11.13 hres.

LAURIER. — Samar, ile des révoltés (A) à 6.30, 9.30. La jeune fille et l'amour (D) à 7.55. Nouvelles à 9.15. Fin à 10.55.

LEVIS. — Passeport diplomatique (A) à 7.30. L'aventurier magnifique (AA) à 9.18 hres.

LIDO. — Un dimanche à New York (AR) à 7.00. Choc en retour (A) à 9.45 hres.

PARIS. — Actualités à 12.35, 4.05, 7.50. En effeuillant la marguerite (P) à 12.45, 4.15, 8.00. Le gendarme de St-Tropez (A) à 2.15, 5.55, 9.40 hres.

PIGALLE. — L'honorable Stanislas, agent secret (A) à 12.15, 3.40, 6.45, 10.05. Le bourreau de Venise (AA) à 1.45, 5.15, 8.30. Actualités à 3.30 et 8.20 hres.

PRINCESSE. — Sous le plus grand chapiteau du monde (A) à 1.18, 7.11. Fabrique d'espions (A) à 3.45, 9.35. Le siège de Syracuse (AR) à 5.13. Sujets courts à 1.00, 6.50. Fin à 11.03 hres.

RIALTO. — L'aventurier du Kenya (AA) à 1.00, 5.00, 9.10. Nouvelles à 2.54, 7.04. L'affaire de la station 3 (AA) à 3.06, 7.16. Fin à 11.04 hres.

SILLERY. — Les enfants du capitaine Grant (T) à 7.30. Pas de printemps pour Marnie (A) à 9.15. Fin à 11.20 hres.

STE-FOY. — Salle Alouette. — The Great Race (T) à 2.00. Fin à 5.20. En soirée, sur réservation, à 8.00. Fin à 11.20 hres.

STE-FOY (Salle Champlain) — Et la femme créa l'amour (D) à 12.30, 4.04, 7.39. Sujets courts à 1.55, 5.29, 9.34. A venir à 2.28, [illegible] Rio Beni (AA) à 2.34, 6.02, 9.43. Fin à 11.13 hres.

ST-ROMUALD. — Cherchez l'idole (A) à 7.30. Boccacio 70 (D) à 9.05 hres.

STUDIO 9. — Silk Stockings (AR) à 7.30 et 9.45 hres.

VICTORIA. — L'aventurier du Kenya (AA) à 1.15, 4.30, 7.50. L'affaire de la station 3 (AA) à 3.00, 6.05, 9.35. Fin à 11.20 hres.

SERVICES SPÉCIAUX

Vente avant INVENTAIRE
$10,000.00
A SACRIFIER

MODELES 1965
RABAIS de MONTRES LONGINES BULOVA ACCUTRON OMEROUSO ETC. 33⅓%
Modèles 1962-63-64
RABAIS de 50% à 70%

DIAMANTS
20% à 50%

Omer ROUSSEAU
Importateur-diamantaire
802 St-Joseph Est, Qué.
Spécialité, réparations de montres et de bijoux.
Satisfaction garantie
57555 13-1 (j.s. au 22-1) S.S.

A SACRIFIER
75 MANTEAUX DE
FOURRURE
Aucune offre raisonnable refusée.
● Vison ● Loup marin ● Mouton gris, noir, brun. ● Rat-Musqué ● Castor ● Chat Sauvage, etc.
HENRI DION
576 de Mazenod - Tél.: 525-9702
57263 31-12 (1 ms) S.S.

avis de décès

BEAULIEU. — A l'hôpital St-Paul, Ste-Foy, le 18 janvier 1966, à l'âge de 67 ans est décédée dame Marie-Jeanne Fortin, épouse de M. Joseph-Arthur Beaulieu, demeurant à 160, St-Joseph, Lauzon.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires Gauthier Ltée, 239, St-Joseph, Lauzon, à 8 heures 45, pour l'église de St-Joseph, Lauzon, et de là au cimetière paroissial.
19-1 (3 fs)

BLEAU. — A Québec, le 20 janvier 1966, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Alma Clavet, épouse en premières noces de M. Hubert Lapierre et en secondes noces de M. Georges Bleau, demeurant à 499, rue Turcotte.
Les funérailles auront lieu samedi le 22 janvier à midi.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 11 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. 21-1 (1 fs)

BOISSEAU. — Au Foyer St-Sacrement, le 18 janvier 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Fabiola Desjardins, épouse de feu M. Eudore Boisseau, demeurant à 5 rue Gauvreau, Lévis.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Claude Marcoux Ltée, 6 rue Perreault,, Lévis, à 9 heures 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie 18-1 (4 fs)

CHARRIER. — A Québec-Ouest, le 18 janvier 1966, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Joseph Charrier, barbier, époux de dame Antoinette Labrecque, demeurant à 216, avenue Proulx.
Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 190 avenue Proulx, à 10 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles.
29-1 (2 fs)

DUMONT. — A Beaumont, le 18 janvier 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Albert Dumont, époux de dame Yvonne Charest, demeurant à 2707, St-Narcisse, Notre-Dame de l'Espérance.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 3221, avenue Royale, Giffard, à 10 heures 15, pour l'église de Notre-Dame de l'Espérance et de là au cimetière de Giffard.
20-1 (2 fs)

GRENIER. — A Beauport, le 19 janvier 1966, à l'âge de 50 ans et 3 mois, est décédé M. Alexandre Grenier, époux de dame Simone Gagnon, demeurant à 4, rue des Pères.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738, avenue Royale, Beauport, à 8 heures 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.
20-1 (2 fs)

GUILLOT. — A Courville, le 19 janvier 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. J.-Aza Guillot, époux en premières noces de feu dame Albertine Brousseau, en secondes noces de feu dame Flora Hanly et en troisièmes noces de dame Marie St-Hilaire, demeurant à 2383 Avenue Royale, Courville.
Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.
Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Enr., 2290, avenue Royale, à 2 heures 50, pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial.
20-1 (3 fs)

HAMEL. — A Québec, le 20 janvier 1966, à l'âge de 62 ans et 9 mois, est décédée dame Simone Bédard, demeurant à St-Basile, cté de Portneuf.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ de sa résidence, Rang St-Joseph, St-Basile, à 9 heures 15, pour l'église de St-Basile et de là au cimetière paroissial.
21-1 (2 fs)

LABBE. — A Québec, le 19 janvier 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Oxélina Bernard épouse de feu M. Achille Labbé, autrefois de Cap-Rouge.
Les funérailles auront lieu samedi, à 1 Oheures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 318, de la Canardière, à 9 heures 45, pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.
20-1 (2 fs)

LACHANCE. — A Québec, le 18 janvier 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Eugénie Landry, épouse de feu M. Arthur Lachance, demeurant à 1440, rue Champfleury.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ des salons mortuaires Arthur Cloutier & Fils, 1720 de la Canardière, à 8 heures 50, pour l'église de St-Pascal de Maizerets, et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile.
19-1 (3 fs)

LEBLANC. — A Ste-Foy, le 19 janvier 1966, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Delvina Bégin, épouse de feu M. Georges Leblanc, demeurant à 3158, rue Chambord, Ste-Foy, et autrefois de Lévis.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 35, pour l'église de Ste-Ursule et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis.
Le trajet se fera en automobile.
19-1 (3 fs)

LEMIEUX. — A Québec, le 19 janvier 1966, à l'âge de 47 ans et 3 mois, est décédé M. Lionel Lemieux, époux de dame Hermance Bélanger, demeurant à 217, Bernatchez.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de St-Eugène, et de là au cimetière St-Charles.
20-1 (2 fs)

PARENT. — A l'hôpital Notre-Dame, Ste-Marie de Beauce, le 19 janvier 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Joseph D. Parent, époux de feu dame Marie Roy, demeurant à St-Isidore de Dorchester
Lese funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 30.
Départ des salons mortuaires Gonzalès Valois & Fils Enrg., St-Isidore, à 10 heures 15, pour l'église de St-Isidore, et de là au cimetière paroissial.
21-1 (1 fs)

PERRON. — A Québec, le 19 janvier 1966, à l'âge de 67 ans et 4 mois, est décédée dame Marie-Paule Côté, épouse de M. J.-Eloi Perron, ex-principal d'écoles à sa retraite, demeurant à 527, 4ème Avenue.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière de Baie St-Paul où un libera sera chanté avant l'inhumation.
Le trajet se fera en automobile.
19-1 (3 fs)

PREVOST. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 20 janvier 1966, à l'âge de 83 ans et 5 mois, est décédée dame Marie Fournier, épouse de feu M. Gaudiose Prévost, demeurant à 76 St-Joseph, Bienville.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 9 Commerciale, à 9 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière de St-Michel de Bellechasse où un libéra sera chanté.
21-1 (2 fs)

SAUVAGEAU. — A l'hôpital St-Sacrement, le 20 janvier 1966, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Emérentienne Rivard, épouse de feu M. Cléophas Sauvageau, demeurant à Grondines.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ de sa résidence à Grondines, à 9 heures 45, pour l'église de Grondines et de là au cimetière paroissial. 21-1 (1 fs)

ROULEAU. — A Québec, le 19 janvier 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé M. J.-Horace Rouleau, époux de feu dame Jeanne Adam.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église de St-Vincent de Paul et de là au cimetière Belmont.
20-1 (2 fs)

VAILLANCOURT. — A Québec, le 19 janvier 1966, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Laura Théberge, épouse de feu M. Eugène Vaillancourt, demeurant à 604, avenue Joffre.
Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 10 heures 45, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile.
20-1 (2 fs)

VERRET. — A Québec, le 20 janvier 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Amable Verret, époux de feu dame Blanche Rhéaume, demeurant à 547, rue St-Luc
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.
21-1 (2 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

BOURRET. — Samedi, le 22 janvier 1966, à 8 heures, en l'église du St-Sacrement, sera chanté le service anniversaire de M. Ernest Bourret, époux de dame Alvina Jobin.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
57685 20-1 (2 fs) S.A.

MORIN. — A Beauport, samedi, le 22 janvier 1966, à 8 heures, sera chanté le service 5ième anniversaire de dame Paul-André Morin, née Charlotte Grenier.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
57379 18-1 (4 fs) S.A.

PAQUET. — Samedi, le 22 janvier 1966, en l'église de St-Joseph, sera chanté le service anniversaire de M. J.-Eugène Paquet, époux de dame Cécile Barbeau.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
57617 19-1 (3 fs) S.A.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

REMERCIEMENTS au bon pape Jean XXIII pour guérison obtenue avec promesse de faire publier. Signée: Mme A. L.
57694 20-1 (2 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS

GRAVEL. — Madame Joseph Gravel, le notaire et Mme Benoît Gravel, le docteur et Mme Lucien Gravel remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Joseph Gravel, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.
A tous un cordial merci.
57719 21-1 (1 fs) REM.

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

AUJOURD'HUI

VENDREDI

CANAL

9.00 A.M.
5—Music
9.28
5—Opening
9.30
5—Quebec Schools
10.00
5—Canadian Schools
10.30
5—Friendly Giant
11—Musique
10.45
5—Chez Hélène
11.00
4—Musique
5—Butternut Square
11.20
5—Across Canada
11.28
11—Aujourd'hui à CBVT
11.30
11—Long métrage —
"Arizona" — Tous — Comédie, d'aventures avec Joan Arthur et William Holden. Au temps de la grande caravane, une jeune fille monte une entreprise de transport et réussit à annihiler les efforts de concurrents sans scrupules.
11.50
5—CBC-TV News
12.00 P.M.
4—Dessins animés
12.15
4—Horaire commenté
12.20
4—Nouvelles — Météo — Sport
12.30
4—De tout, de tous
1.00
4—Palmarès
11—Téléjournal
1.05
11—Long métrage —
"La cité disparue" — Adultes — Film d'aventures, avec John Wayne et Sophia Loren. Un aventurier devient méfiant et cupide après avoir trouvé un trésor. Réalisation et scénario banals. Interprétation assez bonne.
1.30
4—T.V. Bingo
2.00
4—Féminité
2.30
4—La sieste —
"Ronde de nuit" — Adultes.
5—Music
2.55
5—Opening
3.00
5—To Tell The Truth
11—Femme d'aujourd'hui
3.25
5—Take Thirty
4.00
4—Capitaine Bonhomme
5—The Bonnie Prudden Show
11—Bobino
4.30
5—Razzle Dazzle
11—La boîte à surprise
5.00
4—Télé-Popeye
5—Cartoons
11—Les cadets de la forêt
5.30
4—L'histoire du Far West
5—Music Hop
11—Nos frères les hommes

CANAL

6.00
4—Télé-Québec
5—Winter Edition
11—Jeunesse oblige
Reportage sport
6.30
5—Hullabaloo
11—Téléjournal
6.45
11—Supplément régional
6.46
4—Nouvelles
6.50
11—Rond-Point
7.00
4—La famille Stone
5—12 O'Clock High
11—Aujourd'hui
7.30
4—En première —
"Ombre sous la mer" — Adultes.
8.00
5—Get Smart
11—Du côté de Québec
8.30
5—The Tommy Hunter Show
11—Cinéma international —
"Mission à Zagreb" — Adultes — Drame de guerre, avec Severin Bijelic et Bert Sotlar. Recherché par la Gestapo, un homme décide de rejoindre des partisans. Action bien conduite. Belles photos. Interprètes convaincus. Solidarité. Scènes dures.
9.00
5—Friday Night at the Movies:
"The Sundowners"
9.30
4—Monsieur Banco —
Quizz musical
10.00
4—Arrêt
10.15
11—Les couche-tard
10.45
11—Micheline
11.00
4—Nouvelle et météo
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.14
4—Nouvelles sportives
5—Viewpoint
11.19
11—Suppiément régional et météo
11.20
4—Heure exquise —
"Rapt au deuxième bureau" — Adultes.
5—Late Scores
11.26
5—Penthouse 5: "Boccacio 70"— To Proscribe.
11—Nouvelles sportives
11.31
11—Cinéma —
"Commando de représailles" — Adultes — Drame de guerre, avec Imre Sinkovics et Dezso Garas. Dans un camp de représailles allemand, on organise un match entre prisonniers et geôliers. Original et bien fait. Climat bien reconstitué. Bons interprètes. Valeurs positives. Réaliste et dur.
12.48 A.M.
4—Fin des émissions
1.00
11—Fin des émissions
1.59
5—Sign Off

DEMAIN

SAMEDI

CANAL

8.30 A.M.
11—Musique
9.13
11—Aujourd'hui à CBVT
9.15
11—Cours universitaires —
Géographie humaine.
10.00
4—Musique
11—Cours universitaires —
Civilisation traditionnelle du Canada français.
10.40
4—Horaire commenté
10.45
4—Dessins animés
11—Cours universitaires —
Eléments d'anthropologie.
11.00
4—Encan des jeunes
11.30
4—En matinée —
"Sidi-Bel-Abes" — Adultes.
11—Tour de terre
12.00 P.M.
11—La souris verte
12.30
11—Pépinot
12.45
4—De tout, de tous
1.00
4—Safari
11—Golf et tennis
1.30
4—De Paris à Broadway —
Comédies musicales
5—Music
1.58
5—Opening
2.00
5—CBC Sports Presents Cross Canada Curling
11—Elles
2.30
4—La sieste —
"La patronne" — Adultes.
3.00
5—CBC Sports Presents: CBS Golf Classic
11—L'enfant du cirque
3.30
11—100 millions de jeunes
4.00
4—Les Petits Bonshommes
5—Bowling
11—Sir Winston Churchill —
"La guerre en Méditerranée"
4.30
11—Images en tête —
"La tragédie de la mine"
5.00
4—Défi au danger
5—Forest Rangers

CANAL

5.30
4—Mademoiselle de Paris
5—Bugs Bunny
6.00
4—Dernier recours
5—Teen Club
6.30
4—Court métrage de l'ONF
11—Téléjournal
6.45
4—Nouvelles et météo
11—Langue vivante
7.00
4—Jeunesse d'aujourd'hui
5—Beverly Hillbillies
11—Jeunesse oblige
7.30
5—The Untouchables
8.00
4—Comment? Pourquoi? avec Janette Bertrand
11—La poule aux oeufs d'or
8.30
4—A la brunante —
"Pardonne-moi" — Adultes.
5—NHL — Hockey —
Detroit at Montreal
11—La soirée du hockey —
Détroit à Montréal
10.00
4—Nouvelles et météo
10.13
4—Nouvelles sportives
10.15
5—The Juliette Show
11—Votre choix —
Avec Denise Pelletier et Arthur Garami, violoniste. La collection du couturier Michel Robichaud.
10.20
4—Les incorruptibles
10.45
5—The Outdoorsman
11—C'est écrit dans le ciel —
Les signes du Zodiaque: le Taureau.
11.00
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.09
5—Penthouse 5:
"Battle Cry"
11.16
11—Nouvelles sportives
11.20
4—Adagio —
"La fugue de Monsieur Perle" — Adultes, avec réserves.
11.32
11—Cinéma —
"Larry, agent secret" —Adultes, avec réserves — Film d'aventures, avec Eddie Constantine et Dawn Addams. Un agent secret est chargé de récupérer des bijoux derrière le rideau de fer. Quiconque. Invraisemblances. Scènes suggestives.
1.00 A.M.
4—Fin des émissions
11—Fin des émissions
1.37
5—Sign Off

A Québec aujourd'hui

ARTS

INSTITUT CANADIEN — exercice pédagogique public des classes d'art dramatique du Conservatoire de Québec à 8h 30 p.m.

GALERIE ZANNETIN — exposition des toiles de Fernand Auger.

BOITE A CHANSON L'ION-K — à l'école secondaire Marie de l'Incarnation à 8h 30 p.m. Micheline Leblanc, Andrée Lemieux et Sylvain Lelièvre.

MUSEE DU QUEBEC — Choix de la Rétrospective Morrice et exposition des oeuvres de Sindon Gécin.

ATELIER D'ARTS DE L'ACADEMIE — exposition de 25 estampes européennes.

Calme relatif

SAIGON (AFP) — Le bilan de l'activité militaire pour la semaine se terminant le 15 janvier fait ressortir le calme relatif qui a continué à régner dans tous les secteurs, pratiquement depuis la trêve de Noël.

Les chiffres des pertes s'établissent comme suit: Américains: 52 tués, 237 blessés et 3 disparus; gouvernementaux: 198 tués, 78 disparus. Vietcongs: 696 tués, 221 prisonniers.

Les pertes en armes s'équilibrent à peu près: les gouvernementaux ont perdu 197 armes individuelles et 20 armes collectives. Les Vietcong 199 et 27.

Palais MONTCALM
BILLETS EN VENTE AU GUICHET DEMAIN LE 22 JANVIER

Les CAILLOUX
Jeunes folkloristes déjà célèbres
Samedi 29 janv., 8 h. 30 p.m.
"Ils ont découvert la formule pour faire écouter et aimer le folklore à tous".
"Virtuosité, sobriété, vitalité, fraîcheur, variété, telles sont les qualités qui font leur succès".
Les critiques ne tarissent pas d'éloges à leur sujet.
ADM.: $1.50 à $2.50

Décès de M. J.-A. Guillot

M. J.-Aza Guillot, époux en premières noces de feu dame Albertine Brousseau, en secondes noces, de feu dame Flora Hanley, et en troisièmes noces, de dame Marie St-Hilaire, est décédé à Courville, le 19 janvier, à l'âge de 78 ans.

M. Guillot fut, pendant plusieurs années, à l'emploi de la Compagnie Donnacona Paper. Il fut aussi un des fondateurs de la Caisse Populaire de Courville et remplit également les fonctions de marguillier, d'échevin et de maire de la localité.

Outre son épouse, dame Marie St-Hilaire, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Mme J.-E. Goulet (Georgette), de Montréal; Mme Edouard Théberge (Marguerite), de Courville, Hanley, officier de douanes, de Québec, Mme Jean-Louis Boucher (Willa), de St-Cuthbert; Mme Jacques Plourde (Louise), de Barraute, Mme J.-B. Giroux (Florence), de Clermont, Edouard, garagiste, de Courville, Joseph, à l'emploi de l'Hydro-Québec, de Montmorency; ses gendres et belles-filles: M. Joseph-Emile Goulet, directeur de l'aéroport international de Montréal; M. Edouard Théberge, à l'emploi de la Cie Davie Shipbuilding, Mme Hanley Guillot (Georgette Giroux), le Dr Jean-Louis Boucher, le Dr Jacques Plourde, M. Jean-Baptiste Giroux, assistant vice-président de la Cie Donohue Brothers, de Clermont; Mme Edouard Guillot (Lucie Pelletier), Mme Joseph Guillot (Pauline Simard); son frère et sa belle-soeur: M. et Mme Alonzo Guillot, de Courville; sa soeur: Mme Vve George Loughren, de Champigny, Ancienne - Lorette; plusieurs beaux-frères et belles-soeurs ainsi que de nombreux petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire F.-X. Bouchard Enr., 2290, av. Royale, Courville. Les funérailles auront lieu le samedi 22 janvier, à 3 heures, en l'église de Courville, et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial.

Inauguration d'expovox

La Compagnie de l'Exposition universelle vient d'instituer un service de renseignements par téléphone qui deviendra le plus important encore organisé au Canada.

Il s'agit d'un central régi par un dispositif spécial distribuant les appels dans leur ordre d'arrivée et retenant jusqu'au moment voulu les appels qui pourraient entrer lorsque tous les postes sont occupés.

Ce central, qui recevra les demandes de renseignements du public, sera aussi relié directement aux guichets de renseignements disséminés sur l'emplacement de l'Exposition.

Au cours de la semaine qui vient de s'écouler, les trois jeunes filles que le service des relations publiques a spécialement entraînées à devenir ses premières hôtesses téléphoniques ont répondu à 897 appels.

Les questions portaient sur tous les aspects de l'Expo. Un grand nombre, notamment, concernaient les passeports d'entrée; on voulait savoir si le passeport de saison était en même temps un passeport de famille.

Réponse: non; s'il donnait accès à tous les pavillons et s'il permettait d'utiliser à volonté l'Expo-Express. Réponse: oui, dans les deux cas.

Choix de trois candidats de l'Union Nationale

En choisissant M. Adélard D'Anjou comme candidat officiel de l'Union Nationale pour le comté de Kamouraska, les 600 délégués au congrès de nomination qui s'est déroulé dimanche, à Saint-Pascal, ont assuré à l'équipe de l'Union Nationale un membre qui pourra éclairer le prochain gouvernement sur les solutions à apporter aux problèmes nombreux de l'importante industrie du camionnage.

M. D'Anjou est né à Rivière-Ouelle, le 14 février 1908.

M. Antonio Flamand, professeur, âgé de 32 ans, a été le choix unanime des délégués réunis, à Rouyn, dimanche, le 16 janvier, pour désigner le candidat officiel de l'Union Nationale dans le comté de Rouyn-Noranda.

M. Flamand est né à Saint-Honoré de Chicoutimi, le 28 juin 1933.

M. Hubert Murray, ingénieur-conseil, maire de la cité de St-Jérôme, a été choisi candidat officiel de l'Union Nationale au cours du congrès de nomination qui s'est déroulé dans cette ville, le dimanche 16 janvier.

M. Murray est né le 12 mars 1919, à Saint-Henri de Mascouche.

Questions et réponses

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Santé et du Bien-Etre, M. Allan MacEachen, a déclaré hier que le gouvernement fédéral étudiait présentement la suggestion du ministre québécois de la Famille, M. René Lévesque, de repenser tout le régime d'allocations familiales.

En réponse à une question du député indépendant de Sherbrooke, M. Maurice Allard, le ministre a confirmé que M. Lévesque avait insisté pour une réforme dans ce domaine de la sécurité sociale.

* * *

OTTAWA (P.C.) — Le chef néo-démocrate, M. T.C. Douglas, a demandé hier au ministre de l'Agriculture, M. J.J. Greene, quand l'enquête qu'il a annoncée sur le coût des machines agricoles aura lieu.

M. Greene a répondu que la question est actuellement à l'étude et que la politique que son ministère entend suivre sera annoncée à la Chambre.

M. Douglas faisait allusion à une déclaration faite par M. Greene lors de son voyage dans l'ouest canadien.

* * *

OTTAWA (P.C.) — Le député conservateur de Charlevoix, M. Martial Asselin, a demandé au ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, de voir à ce que les municipalités puissent continuer à emprunter des banques à charte, malgré la restriction de crédit.

* * *

OTTAWA (P.C.) — Le député créditiste de Mégantic, M. Raymond Langlois, a de nouveau demandé au ministre des Finances, hier, de lui fournir la liste contenant les noms de ceux qui ont pu se procurer les séries 1965 de l'hôtel de la monnaie.

M. Lucien Lamoureux, président de la Chambre, a repris qu'il ne s'agissait pas d'une question de privilège et qu'il suffisait de faire la demande au ministre des Finances pour obtenir la liste en question.

* * *

OTTAWA (P.C.) — Le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, vient d'annoncer l'approbation d'un projet de centre culturel à Alma, Québec, au coût de $220,000, dans le cadre du programme fédéral-provincial des subventions du centenaire.

Le centre culturel d'Alma comprend une salle polyvalente, deux salles de réunions, une piscine intérieure aux dimensions olympiques et des bureaux.

Aux termes de l'entente, le gouvernement fédéral, la province de Québec et la cité d'Alma contribueront chacun $74,000 pour ce projet.

* * *

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a fait savoir hier au chef du Ralliement des créditistes que le gouvernement n'avait pas l'intention de mettre à la disposition des municipalités, commissions scolaires et des provinces des prêts sans intérêt de la Banque du Canada.

M. Réal Caouette avait demandé au ministre si le gouvernement avait l'intention de permettre aux municipalités, commissions scolaires et provinces canadiennes accès à des prêts sans intérêt de la Banque du Canada, "comme il en fut consenti à la Jamaïque l'an dernier."

"Non", a répondu M. Sharp.

* * *

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. J. J. Greene, a promis hier au député libéral de Lotbinière, M. Auguste Choquette, d'annoncer d'ici peu la nouvelle politique du gouvernement en ce qui a trait aux subsides pour les producteurs de lait industriel.

M. Choquette avait demandé au ministre si le gouvernement entendait modifier sa politique à ce sujet "afin d'améliorer le sort des producteurs".

Actuellement, les producteurs de lait industriel touchent une subvention de quelque $3.50 les 100 livres.

* * *

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pearson a promis de faire distribuer une liste des changements administratifs effectués dans différents ministères lors du dernier remaniement ministériel.

La demande lui fut faite par M. Douglas Harkness, député conservateur, qui s'est plaint que les députés ne savent plus quel ministre est responsable de quelle division administrative.

Le pavillon de l'URSS (Téléphoto UPi)

L'URSS construira un pavillon de $15,000,000 pour l'Expo 67

OTTAWA (PC) — L'ambassadeur de l'URSS à Ottawa, M. Ivan Shpedko, a dévoilé jeudi que son pays construira un pavillon de 220 pieds par 450 pieds sur l'Ile Notre-Dame, à l'occasion de l'Expo 67.

Le pavillon soviétique, le 2e plus grand de l'expo, sera situé à une centaine de verges du pavillon américain.

Il sera élevé au coût approximatif de $15 millions légèrement incurvé vers le centre, il reposera sur deux piliers en forme de V géants. Sa façade a une hauteur maximum de 138 pieds.

L'architecte, M. Posokhin, est aussi l'auteur du Palais des congrès et du Théâtre du Kremlin, à Moscou.

L'édifice de deux étages comprendra une salle d'exposition, un cinéma théâtre de 600 places, un restaurant, une salle de banquets.

On y fera une exposition spéciale consacrée au cosmos. Il y aura aussi un bar où on servira des vins et des alcools de l'URSS. En tout, le pavillon pourra contenir 1,100 personnes.

Les travaux d'aménagement ont commencé le 5 janvier; le principal entrepreneur est la firme italienne Feal.

"S'inspirant du thème général de l'Expo 67, l'ensemble du pavillon va illustrer la vie actuelle des peuples soviétiques, leurs réalisations, leurs aspirations et leurs projets," a déclaré l'ambassadeur.

Le pavillon aura pour thème : tout pour l'homme par l'homme.

Selon l'ambassadeur, l'exposition montrera les réussites de l'URSS dans l'industrie, la science, la technologie, l'amélioration du niveau de vie aussi bien que la consolidation de ces liens économiques, scientifiques et culturels avec les autres pays.

Le pavillon illustrera les arts et les cultures des différentes nations soviétiques.

L'Ukraine et la Biélo-Russie seront largement représentées dans ce pavillon, a souligné l'ambassadeur.

Des pourparlers sont présentement en cours pour établir la participation soviétique aux événements sportifs et culturels qui auront lieu à Montréal lors de l'Expo.

L'ambassadeur prévoit la participation de la troupe du théâtre Bolshoi, de groupes artistiques ukrainiens et biélorusses, de la troupe de danseurs de Géorgie, du choeur Piatnitsky, du choeur de l'Armée Rouge et de plusieurs autres groupes d'artistes.

Dès avril, le paquebot soviétique Alexandre Pouchkine inaugurera un service régulier entre Leningrad et Montréal pour y amener les visiteurs soviétiques.

Cinquantenaire soviétique

La tenue de l'Expo 67 coïncide avec le cinquantenaire de la révolution soviétique d'octobre.

En accueillant l'ambassadeur, le ministre responsable de l'Expo, M. Robert Winters, a souligné que le gouvernement russe, au même moment, dévoilait à Moscou ce projet. C'est probablement la première fois dans l'histoire des relations de nos deux pays qu'un tel événement se produit, dit-il.

Après l'Expo, le pavillon soviétique sera démantelé et remonté ensuite dans un parc de Moscou.

M. Winters a aussi souligné la présence de deux ministres soviétiques à cette conférence de presse. Il s'agit de MM. A. T. Struev, ministre de l'Industrie, et de M. S. K. Romanovsky, président du comité d'Etat responsable des relations culturelles avec les pays étrangers.

M. Andrew Knievasser, directeur général de la compagnie de l'Expo, a souhaité la bienvenue en russe aux visiteurs.

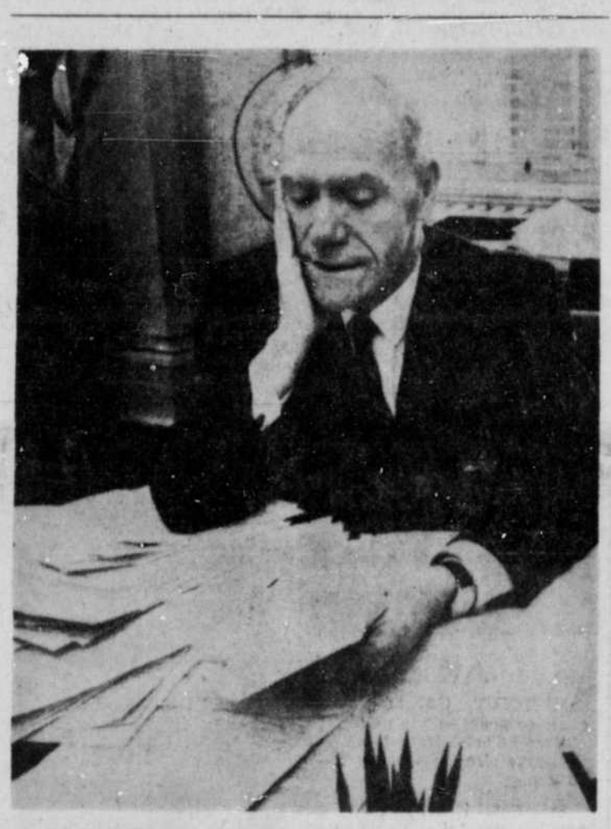

• NOMBREUSES SUGGESTIONS — A la suite de sa demande de suggestions à la population, le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a reçu de nombreuses lettres. La photo nous le démontre. Jusqu'à maintenant il en a reçues 300 et se fait un devoir de répondre à chacune d'elles. On sait que M. Sharp a demandé des suggestions concernant la préparation du prochain budget gouvernemental. (Téléphoto UPI)

Motion de censure de Diefenbaker

Inacceptable dit Pearson; ça couterait $855,000,000 par année au gouvernement

Parlant immédiatement après le chef de l'opposition conservatrice au cours du débat sur le discours du trône, le premier ministre Pearson a qualifié d'inacceptable la motion de censure proposée par M. John Diefenbaker, déclarant que si on augmentait de $75 à $100 par mois les pensions de vieillesse à l'âge de 65 ans, il en coûterait $855,000,000 par année au gouvernement.

M. Pearson a ajouté que si son gouvernement était renversé on savait parfaitement bien ce qui arriverait: une autre élection générale.

Le premier ministre a plutôt fait porter son discours sur un sujet que le discours du trône n'abordait que superficiellement: l'aide financière accrue aux universités.

Ainsi, il a précisé que l'aide fédérale serait portée de $2 à $5 per capita.

Cela signifie donc que les universités et collèges supérieurs recevront quelque $100,000,000 par année en aide fédérale au lieu de $40,000,000 comme cette année.

Dans son discours, M. Diefenbaker avait dit que l'on pourrait éviter d'autres élections générales si M. Pearson demandait au gouverneur général d'offrir à un autre parti de former un prochain gouvernement.

Cette remarque a fait rire M. Pearson qui a repris: "On sait fort bien les conséquences d'une défaite dans notre système parlementaire".

Il a rappelé qu'en 1958, après être devenu chef de l'opposition libérale, il a soumis une motion de censure demandant à M. Diefenbaker de quitter le pouvoir, puisque son parti était minoritaire, et de permettre aux libéraux de former le gouvernement.

"M. Diefenbaker a alors refusé catégoriquement", poursuit M. Pearson.

"Ce qui était pour lui un non sens en 1958 devient en 1966 la base de sa doctrine".

Ajoutant que le paiement de pensions de vieillesse de $100 par mois à 65 ans coûterait $855,000,000 par année au trésor fédéral, M. Pearson a aussi réfuté un autre avancé de M. Diefenbaker.

"Nous ne pourrions prendre cet argent à même le fonds du régime canadien de retraite, dit-il, qui sera constitué pour d'autres fins. Je sais fort bien d'ailleurs que certains députés et sénateurs conservateurs sont plus que favorables à l'idée de détruire ce fonds".

Le premier ministre ajoute que le programme canadien d'assistance publique donnera aux personnes âgées et dans le besoin encore plus que ces $100 par mois que le chef conservateur propose de leur verser.

Douglas d'accord, mais en versant l'allocation à l'âge de 65 ans

DOUGLAS D'ACCORD 2 p. 10

OTTAWA — (P.C.) — Le chef du nouveau parti démocratique a indiqué hier soir que son groupe appuiera la motion conservatrice demandant une pension de vieillesse de $100 par mois, mais, selon lui, il faudrait que cette allocation soit versée à l'âge de 65 ans.

Parlant au cours du débat sur le discours du Trône, M. T. C. Douglas a dit que le premier ministre Pearson avait raison quand il disait qu'il en coûterait $855,000,000 par année au trésor fédéral pour accorder des pensions de vieillesse de $100 par mois.

"Mais, ajoute-t-il, il ne faut pas oublier qu'en vertu de la baisse graduelle actuelle, alors que les pensions de vieillesse de $75 seront accordées à 65 ans, il en coûtera déjà au gouvernement $475,000,000 de plus qu'il ne lui en coûte actuellement. Le coût de la pension de $100 est donc réduit à $380,000,000. Et si l'on tient compte du fait qu'il y a déjà en caisse un excédant de quelque $200,000,000, le coût net d'une pension de $100 serait très bas".

M. Douglas a fait porter son exposé sur l'éducation, la santé, la sécurité sociale, l'économie et la participation américaine à la guerre du Vietnam.

Au sujet de l'éducation, le chef néo-démocrate s'est prononcé en faveur d'un programme accru de formation des travailleurs et en faveur de subventions et non de prêts en vertu du programme de mobilité de la main-d'oeuvre.

Au chapitre de la santé, M. Douglas estime qu'un régime d'assurance-santé doit être accessible à tous.

Quant à la sécurité sociale, selon lui, elle est nécessaire à tout programme de promotion de la productivité.

M. Douglas est d'avis que le Canada doit reprendre le contrôle de son économie.

"Les investisseurs étrangers dominent les secteurs les plus importants, dit-il. Ils prennent les décisions pour nous. Il y a risque d'absorption et d'assimilation à la suite de cette influence politique qu'ils exercent actuellement".

"Nous pouvons encore revenir en arrière et reprendre contrôle de notre économie. Sommes-nous prêts à payer le prix qu'il faut ?"

Enfin, le chef néo-démocrate a demandé à M. Pearson un engagement formel que le Canada ne participera pas à la guerre du Vietnam, si ce n'est qu'au sein d'une force de paix.

Une mise au point de M. Lawrence Pennell

OTTAWA. (P.C.) — Le solliciteur général, M. Lawrence Pennell a nié formellement jeudi que la Gendarmerie royale ait accusé certains politiciens québécois d'être de connivence avec la pègre.

Selon le ministre, cette opinion est attribuable à un document présenté par la police fédérale lors de la dernière conférence fédérale-provinciale sur le crime organisé. Dans ce document, a déclaré le ministre, la Gendarmerie fait une rétrospective des divers moyens utilisés par la pègre pour se mettre à l'abri de la police. L'un de ces moyens est de se gagner l'appui de politiciens.

Le député créditiste de Lapointe, et son chef, M. Réal Caouette ont demandé é trois reprises si la Gendarmerie rendrait publics les noms des politiciens présumément en relation avec les criminels.

M. Pennell a déposé en Chambre le fameux document de la Gendarmerie.

De son côté, le ministre québécois de la Justice, sur la foi de cette déclaration de la force policière fédérale, a mis hier les autorités d'Ottawa en demeure de lui communiquer immédiatement ces noms.

Divorce et limitation des naissances

Il demandera une revision des lois canadiennes

OTTAWA. (P.C.) — Un parlementaire libéral à Ottawa se prépare à demander une revision complète des lois canadiennes concernant le divorce et la limitation des naissances.

M. Ian G. Wahn a en effet préparé un projet de loi qui, s'il est approuvé, reconnaîtra un plus grand nombre de causes justifiant le divorce, pourvu qu'on ait bien déterminé au préalable qu'aucune réconciliation n'était possible entre les conjoints.

M. Wahn a l'intention de présenter ce projet de loi en même temps que celui qui traite de la limitation des naissances lors de la session en cours.

La loi accepterait comme causes de divorce, selon le nouveau projet de loi, la désertion, la cruauté, l'alcoolisme, l'utilisation excessive de barbituriques, l'emprisonnement prolongé, la maladie mentale et la séparation prolongée. Le projet accorderait cependant plus de latitude aux tribunaux pour décider si le mariage a ou n'a pas de chance de réconciliation.

Aucun divorce ne serait permis pendant les trois premières années du mariage, permettant ainsi une possibilité de réconciliation.

La seule raison justifiant actuellement le divorce au Canada est l'adultère, à l'exception de la Nouvelle-Ecosse où le divorce est accepté pour cruauté.

Il n'y a pas de tribunaux de divorce au Québec ou à Terre-Neuve et les cas sont référés à la Commission fédérale du divorce à Ottawa.

Le projet de M. Wahn accorderait une plus grande juridiction aux tribunaux déjà existants. A quelques exceptions près, les Cours provinciales de divorce entendent les causes seulement si l'époux demeure dans la province. Le projet de loi permettrait aux tribunaux provinciaux d'entendre les causes se rapportant à des époux ayant vécu précédemment dans cette province et les causes se rapportant à un époux ayant déserté le foyer dans une province en particulier.

M. Wahn propose également un projet visant à permettre l'avortement si celui-ci doit préserver la santé mentale ou physique de la mère. L'opération devrait être faite par un médecin après avoir été approuvée par un comité d'avortement de l'hôpital.

L'avortement d'une jeune fille de moins de 18 ans pourrait être pratiqué avec le consentement d'un de ses parents.

Le projet légaliserait également la vente de produits anticonceptionnels et de conseils pour régulariser les naissances.

Un député du Nouveau Parti démocratique, M. Robert Prittie, a également un projet de loi à précenter mais celui-ci se limite à proposer l'abolition de la vente de contraceptifs.

• ECOLIER ENTETE — Hull, Québec (Téléphoto UPI) — Les écoliers, qui n'aiment pas les professeurs, profitent de la plus petite occasion pour les remplacer. Un étudiant du collège Marguerite-d'Youville a décidé d'enseigner en attendant le retour en classe des professeurs en grève.

CALENDRIER

VENDREDI, 21 JANVIER 1966
Ste Agnès

Demain :
S. Vincent

SOLEIL: Lever: 7.54 Coucher: 4.50
LUNE: Lever: 8.39 Coucher: 5.39

PHASES de la LUNE en JANVIER

Pleine lune le 7 à 0h. 16 a.m.
Dernier quartier le 13 à 2h. 00 p.m.
Nouvelle lune le 21 à 10h. 46 a.m.
1er quartier le 29 à 2h. 48 p.m.

N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

MON HUMBLE CONVICTION

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H.P.)

• ARTICLES de Bureaux
• CENTRE D'IMAGERIES
• ARTICLES de CLASSES
• LIVRES de bibliothèques
• ARTICLES RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
3 magasins pour vous servir
399 de la Canardière
Tél. : 525-5119
Centre d'Achats Canardière
Centre d'Achats Laurier

UNIVERSITE LAVAL
Cité Universitaire — Québec 10e

Le Service du Personnel demande
STENODACTYLOS
CLASSE 1 2 et 3
Salaire : $2,400.00 — $4,000.00
QUALIFICATIONS REQUISES :
— Diplôme de 11e année
— Aucune expérience pour la classe 1
— 2 ans d'expérience pour la classe 2
— 5 ans d'expérience pour la classe 3

Les personnes intéressées pourront communiquer au **Service du Personnel** au numéro suivant : **656-2483.**

COURS DU SOIR
donnés au Collège des Jésuites

ANGLAIS : 4 sections différentes — — 75 heures de cours.
Insistance particulière sur la conversation.
Utilisation du laboratoire de langues.
Les cours se donnent le lundi et le mercredi.
Inscription et test de classement :
le lundi 24 janvier et le mercredi 26 janvier à 7 heures 30.
Inscription et test : $ 5
Scolarité $60 (pour le semestre)

ASTRONOMIE : 30 heures de cours
Cours élémentaire d'astronomie spécialement recommandé aux élèves du cours scientifique et aux élèves de Belles-Lettres du cours classique.
Utilisation du télescope sur le toit du collège.
Le cours se donnera le mardi soir de 8 heures à 10 heures.
Professeur : M. Jacques Rondeau
Premier cours : le 25 janvier
Inscription : $5 — Scolarité : $20

LITTERATURE : Cours de 30 heures
Le Roman du XIXe siècle. Stendhal, Balzac, Flaubert, Zola, Bloy. Professeur : P. Georges Gamache.
Le cours se donne le jeudi soir de 8 heures à 10 heures. Premier cours le jeudi, 27 janvier.
Inscription : $5 — Scolarité : $25

LECTURE RAPIDE : Cours de 30 heures
Ce cours permet d'augmenter à la fois la rapidité et la compréhension de la lecture. Chaque session dure 2 heures et demie. Le cours se donne le jeudi à 1 heure, à 3 heures et à 7 heures 30 (quelques places seulement disponibles)
Professeurs : M. et Mme Marcel Breton.
Inscription et scolarité : $60

MARXISME : Cours de 30 heures
Sur la théorie philosophique du marxisme et ses applications sociales. Le cours se donne le mardi soir de 8 heures à 10 heures. Premier cours : le mardi 25 janvier. Professeurs : P. Irénée Champagne et P. Alfred Dumais.
Inscription : $5 — Scolarité : $25

SCIENCES RELIGIEUSES Cours de 30 heures
L'Eglise : considérations bibliques, théologiques et historiques. Cours rendu très actuel par la période du Concile. Le cours se donne le jeudi de 8 heures à 10 heures. Premier cours : le jeudi 27 janvier. Professeur : P. Gilles Cusson.
Inscription : $5 — Scolarité : $20

Pour tout renseignement, s'adresser à
L'EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
LE COLLEGE DES JESUITES
1150 ouest, St-Cyrille — Québec 6
Tél. : 681-0107, poste 62

LOISIRS-DÉTENTE-ARTS-LETTRES-SCIENCES

l'Action

SOMMAIRE

SPORTS
Trois pages complètes

Page des jeunes

Vie féminine

Voyages

Arts et Spectacles

Lectures

IL FAUT ETRE EN BONS TERMES AVEC SA CAMERA

Pour faire de meilleures photos et avoir plus de plaisir avec votre nouvel appareil, soyez en bons termes avec lui dès le début.

Apprenez à "sentir" ce nouvel appareil, à savoir comment il fonctionne et prenez-en soin. Telles sont les premières étapes qui mènent aux photos réussies.

Exercez-vous avec votre appareil non chargé jusqu'à ce que vous l'ayez en mains et qu'il ne soit plus pour vous un appareil étranger mais un vieil ami.

Voici quelques conseils qui vous aideront à bien vous accorder avec votre nouvel appareil.

Tout d'abord, lisez et relisez la notice d'instructions qui accompagne l'appareil. Vous y trouverez des instructions sur son fonctionnement, des illustrations sur les différentes opérations de mise en oeuvre, également des descriptions de ses caractéristiques particulières et des preuves de ce dont il est capable.

Exercez-vous ensuite à manoeuvrer le déclencheur sans bouger l'appareil. Entraînez votre doigt à ne pas secouer l'appareil quand vous pressez le déclencheur. L'appareil qui bouge est l'un des écueils les plus courants des photographes amateurs, plus vous tiendrez votre appareil fermement plus vos photos seront nettes.

Entraînez-vous également à regarder à travers le viseur. Choisissez des scènes, rapprochez-vous, puis reculez, variez vos angles de prise de vue à gauche, à droite, de manière à cadrer dans le viseur, la scène que vous voulez et pas plus.

Considérez le viseur comme un cadre de photo, car c'est réellement ce qu'il est. Cette pratique accoutumera votre oeil à reconnaître les bons arrangements photographiques.

Déterminez la distance la plus proche à laquelle votre appareil vous permet de cadrer le sujet — cinq pieds, six pieds, huit pieds — souvenez-vous-en afin de vous approcher rapidement, aussi près que votre appareil le permet.

La plupart des gens en effet restent trop loin du sujet et laissent beaucoup trop de premiers plans ou d'arrière-plans inutiles dans leurs photos.

Un point important de la bonne connaissance de votre appareil, consiste à prendre soin de votre équipement. Pour prendre soin de votre appareil, essayez de respecter les points suivants:

— N'abandonnez jamais votre appareil en plein soleil ou dans une boîte à gants surchauffée.

— Protégez-le avec son étui.

— N'esssayez pas de nettoyer l'objectif avec un vieux chiffon ou un mouchoir. Employez un tissu spécial pour objectif ou une brosse douce en poil de chameau.

— Sur la plage, protégez votre appareil du sable et des embruns salés.

— Manipulez-le avec douceur, vous obtiendrez un meilleur rendement et il durera plus longtemps.

Une chose encore, demandez conseil à votre détaillant d'appareils photographiques pour l'équipement économique que vous pouvez ultérieurement adjoindre à votre appareil. Un trépied par exemple vous permettra des prises de vues au crépuscule; avec une lampe éclair vous pourrez prendre des scènes intérieures; un accessoire pour gros plans vous mettra à quelques pouces seulement des sujets en gros plan.

• DES PHOTOS PARTOUT — Avec les appareils actuels ,d'emploi facile, les amateurs d'instantanés familiaux pourront prendre des photos partout et à tous moments. Savoir comment faire marcher votre appareil est la plupart du temps une question d'habitude. Mais savoir comment en tirer parti est la meilleure façon d'améliorer vos instantanés.

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAROLD-R. FOSTER

Résumé : Après leur grande victoire sur les Iroquois, les tribus voisines redonnent aux Algonquins les terres qu'ils leur avaient enlevées. C'est comme s'ils avaient ouvert une porte sur le nord, là où le gibier est en abondance. Plusieurs familles quittent le village pendant que les rivières sont encore libres de glace.

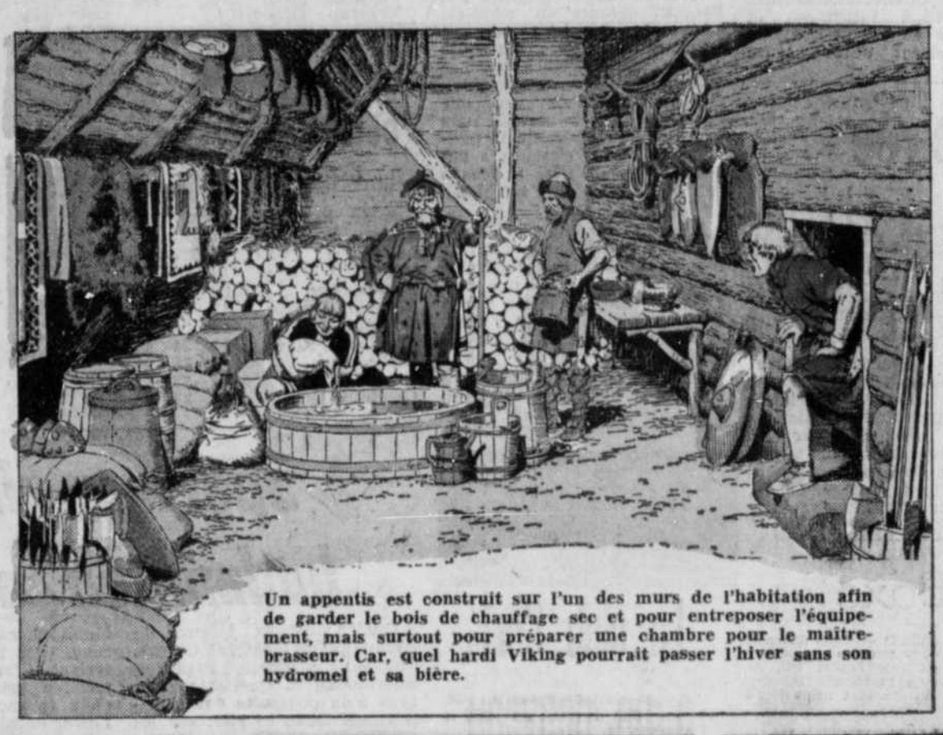

Un appentis est construit sur l'un des murs de l'habitation afin de garder le bois de chauffage sec et pour entreposer l'équipement, mais surtout pour préparer une chambre pour le maître-brasseur. Car, quel hardi Viking pourrait passer l'hiver sans son hydromel et sa bière.

La glace épaissit de jour en jour, les lacs et les marais peuvent être traversés, les rivières deviennent pavées comme des routes. Avec autant d'hommes qui sont partis vers le nord, région nouvellement ouverte, la nourriture sera en abondance cet hiver.

La neige tombe, couvrant les forêts d'une blanche couche de silence. Arn déménage souvent sa peau de daim jusqu'au wigwam du chef et lentement, pouce par pouce, il peint une carte de la nouvelle route vers la mer.

En premier lieu, les Grands lacs, puis vers l'est jusqu'à l'île de la montagne. Deux heures d'avironnage vers l'aval là où une rivière entre venant du sud. Arn esquisse ses choses, prenant bien soin de noter les distances et les directions.

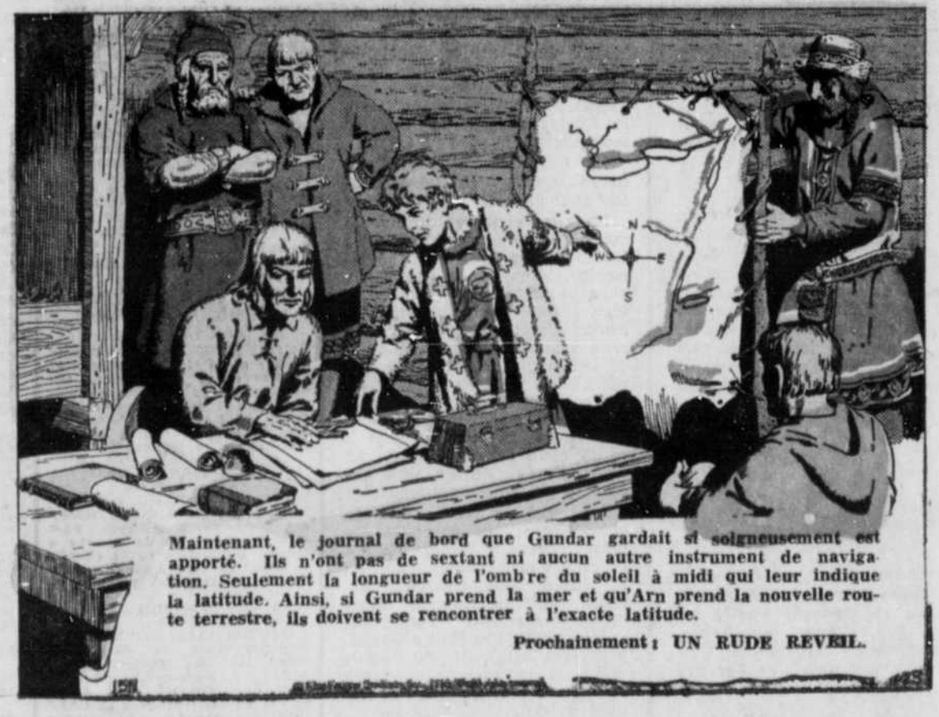

Maintenant, le journal de bord que Gundar gardait si soigneusement est apporté. Ils n'ont pas de sextant ni aucun autre instrument de navigation. Seulement la longueur de l'ombre du soleil à midi qui leur indique la latitude. Ainsi, si Gundar prend la mer et qu'Arn prend la nouvelle route terrestre, ils doivent se rencontrer à l'exacte latitude.

Prochainement : UN RUDE REVEIL.

La Famille TETEBECHE

par Chic Young

Indicateur de vrille

Brian Maskell

La vrille et sa ressource figurent parmi les acrobaties aériennes les plus pratiquées depuis de nombreuses années, et le mécanisme de cette figure est parfaitement connu. Néanmoins, les caractéristiques de vrille des divers types d'avions ultra-modernes varient considérablement d'un modèle à l'autre.

La firme Elliott-Automation vient ainsi de mettre au point un système indicateur de vrille pour prototypes destiné à faciliter le rétablissement de l'avion au sortir d'une vrille. L'instrument est capable de faire la distinction entre vrilles normales et vrilles inversées tout en indiquant la position réelle des ailerons et la cadence de lacet. En outre, le système peut être aménagé pour indiquer si l'altitude requise à une mise en vrille a été atteinte.

Toutes ces données sont présentées sur un seul cadran afin d'éviter au pilote d'avoir à surveiller plusieurs instruments durant la manoeuvre.

Par Jacques Revelin

Aurevoir Philémon!

Le pauvre Phil Watson, qui aime tant la bonne vieille ville de Québec et ses habitants, en est reparti hier soir, pour ne plus y revenir de l'hiver.

Les quatre matches que ses Bisons devaient disputer au Colisée sont désormais inscrits dans le passé et dans la colonne des défaites pour le club de Buffalo . . .

Le brave pilote fut évidemment la cible de nombreuses agaceries du public Québecois, mardi et hier soir, mais cela ne le fachâ pas. Il savait que les colibets dirigés vers lui étaient en quelque sorte des marques de familiarité d'un public l'ayant si bien connu autrefois et l'estiment encore beaucoup. Durant trois jours, l'ancien pilote des Citadelles et du Frontenac a sû manifester sa présence dans la cité de Champlain, en refraternisant avec ses nombreux amis et en se joignant aux convives d'un traditionnel banquet qu'il agrémenta au dessert, par une causerie ne manquant ni de simplicité ni d'humour.

Ce n'est pas sans un certain regret que les journalistes sportifs lui ont fait leurs adieux. Presque tous sont en effet ses copains pour qui il a été et demeure la source intarissable de bonnes copies. Quand "Philémon est quelque part, les chroniqueurs n'ont pas besoin de se garatter la tête pour alimenter leur colonne. Ses farces, ses commentaires, ses anecdotes et ses déclarations sont toujours abondantes.

Comme un comédien comique fait rire le monde tout en menant une vie triste, Phil Watson masque sa mélancolie derrière son visage souriant. L'existance n'est pas rose actuellement pour cet instructeur dynamique dont l'équipe est terriblement médiocre. Quel contraste entre le club de Buffalo et son instructeur. Ce dernier a du "punch" et ses joueurs en sont totalement dépourvus. Comment ne pas plaindre celui que le mauvais sort accable ainsi, à la mi-saison, il sait déjà que les éliminatoires sont hors de sa portée.

Au revoir, Phil Watson, l'un des rares instructeurs qui songent à dire merci aux journalistes pour les bons mots à leur intention, comme tu n'as pas manqué de le faire, hier. Si un jour le hockey te rapproche plus longuement des Québecois, ils t'accueilleront à bras ouverts . . .

Le succès couronne son étonnante détermination

Elle l'a voulait, elle l'a eue . . . Cette expression popularisée par une chanson pourrait suffir à commenter la sensationnelle victoire que vient de remporter Nancy Greene, dans les Alpes, au cours d'un hiver où la compétition féminine est particulièrement accentuée au niveau international.

Oui ! elle l'a voulait cette victoire. La veille, quand elle apprit qu'elle se classait cinquième de l'épreuve de descente combinée de Badgastein, ses paroles reflétèrent une grande déception. Je voulais gagner affirma-t-elle. Vingt-quatre heures plus tard ce souhait s'est accompli de magistrale façon quand le nom de la fougueuse athlète d'Ottawa figura en tête du classement du slalom spécial de la grande classique de la "cruche d'argent".

Comme nous l'écrivions récemment, Nancy Greene appartient à la lignée de Lucille Wheeler et Ann Heggtveit. Il faut même la considérer supérieure à ses deux devancières. Si l'on tient compte en effet de ses diverses performances accomplies depuis quinze jours dans les Alpes, elle est actuellement la meilleure skieuse au monde car, pas une autre n'a affiché une aussi constante régularité dans les épreuves disputées jusqu'alors. La Canadienne serait de loin la première d'un classement général. A 22 ans, c'est magnifique. Espérons qu'elle ne lâchera pas la compétition avnt les Olympiques de Grenoble.

• *En souplesse*

• Un grand et spectaculaire concours de ski se déroulera demain et dimanche au magnifique centre de Stoneham. La crème des compétiteurs sera là puisqu'il s'agira du championnat provincial senior. Par ailleurs, au Relais, les jeunes spécialistes du ski alpin se confronteront en fin de semaine également, tout d'abord dans une épreuve de fond puis dimanche, sur le tremplin DOW . . .

• La ligue Progression néglige vraiment sa publicité ou l'humilité de ses étoiles est poussée à un haut degré. Rares sont ceux à Québec qui ont su avant aujourd'hui que les porte-couleurs de la ligue Progression ont remporté le tournoi des ligues de Bienfaisance disputé à Victoriaville. Si on l'avait appris dans le bon temps, ce succès aurait mérité une digne manchette . . .

• On s'approche progressivement d'un nouveau printemps. Les dépêches de plus en plus fréquentes sur le baseball majeur laissent en effet entrevoir déjà le retour des beaux jours. Le calendrier nous force toutefois à réaliser que le 21 mars encore passablement éloigné. Le temps fuit d'ailleurs assez vite pour ne pas davantage le précipiter . . .

• Revenons donc en souplesse à la réalité pour reparler brièvement du ski. Selon une nouvelle en provenance de Sherbrooke, on songe sérieusement à créer un camp d'entrainement permanent pour l'équipe nationale No 2, celle groupant les réservistes ou les espoirs. Pierre Alain, le président de la Division du Québec de la CASA, fait miroiter cette possibilité . . .

• Trois réunions importantes vont être tenues en fin de semaine à Ottawa. Le sport sera le centre d'intérêt de chacune . . .

Gary Bauman a tenu heureusement le coup

Il blanchit les Bisons 2-0

Par Jean Pouliot

Les Bisons de Buffalo sont venus bien près de surprendre les As au Colisée hier soir, alors que pendant deux périodes ils ont neutralisé l'attaque des locaux, les ont embouteillés et les ont mêlés, pour soudain exploser avec une 3e période de 13 lancers que Gary Bauman sut heureusement contenir. Les hommes de Bernard Geoffrion ont finalement remporté un triomphe de 2-0, qui les approche à seulement deux points du Rochester au classement général. Pour Gary Bauman, c'était son 4e blanchissage de la saison, dont trois au Colisée. Il a repoussé 27 rondelles contre 21 pour Chadwick.

Terry Gray (16e) et Léon Rochefort (15e) ont marqué les buts des As, alors que Wayne Hicks récoltait une assistance pour s'approcher à seulement deux points du record local de 207 points en une carrière dans l'uniforme des As, détenu par Michel Harvey.

JEU MELE

Comme le disait Phil Watson, les Québecois connaissent leur hockey. Il serait donc superflu de tenter de faire croire que la partie fut intéressante. Ce fut au contraire une démonstration d'une monotonie soutenue.

Le fait que Gordie LaBossière n'ait pas reçu son fameux protecteur de genou et n'ait pas pu s'aligner a forcé Geoffrion à remanier ses lignes. Le trio de Berenson-Gendron-Gray, qui d'ailleurs n'est formé que depuis six joutes, fut le seul intact. Keke Mortson alla pivoter Don Blackburn et Wayne Hicks, alors que Bill Sutherland revenait à son ancienne position de centre au milieu de Léon Rochefort et de Simon Nolet.

Les As n'en ont pas moins récolté quatre précieux points cette semaine et ce qui semblait une élection concédée au Rochester redevient de nouveau une course au championnat. Les As joueront à Pittsburgh et Providence en fin de semaine et reviendront devant leurs supporteurs pour une série de deux joutes contre les Clippers de Baltimore la semaine prochaine.

LES BUTS

Terry Gray réussit le premier but des As sur un lancer de face de 20 pieds, après du bon travail pour se débarrasser du défenseur des Bisons.

Le plus près que les visiteurs vinrent d'un but fut une lumière rouge allumée par erreur quand la rondelle se logea dans la partie extérieure du filet, au deuxième vingt. Ils mirent cependant la pression sur Bauman à la troisième période, même si ce ne fut pas pendant le "fameux" jeu de puissance prédit par Watson. Quand Noël Price écopa de la seule punition des As en deux joutes, les Bisons n'effectuèrent qu'un seul lancer sur la cage locale.

Avec le compte toujours 1-0, Bauman exécuta un arrêt-clé contre Gerry Melnyk qui avait effectué une trouée entre les deux défenses locales pour se présenter seul devant le filet. C'est peu après ce jeu, que Léon Rochefort accepta une passe de la largeur de la patinoire de Hicks, s'avança à mi-chemin dans la zone et trouva le coin du filet avec un plomb de 30 pieds.

Bauman effectua un autre bel arrêt contre Carter à la 14e minute. Ed Van Impe dut visiter la clinique après une rondelle au visage et Alain Caron boitait après la joute, ayant mis le patin sur un ruban de dactylo.

Phil Watson vit son rêve s'évanouir alors que Bauman se surpassa dans les dernières minutes et le son de la trompette jouant le "Last Post" a probablement rententi dans ses oreilles tout au long du voyage d'autobus qui le menait à Bingham, Maine, pour la nuit et à Providence ce soir pour une autre joute.

LES ALIGNEMENTS

BUFFALO — BUTS : Chadwick; DEFENSES : Cushenan, Van Impe, Lafrenière, Chevrier, Jackson; AVANTS: Melnyk, Richardson, Dea, Carter, Pearson, Caron, Hannigan, Stanfield, Ouellette.

QUEBEC — BUTS : Bauman; DEFENSES : Johns, Morrison, Price, Hanna, Robazza; AVANTS: Mortson, Blackburn, Hicks, Berenson, Gendron, Gray, Sutherland, Rochefort, Nolet.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec, Gray (Gendron, Berenson) 2:54
Punition : Richardson 10:54.

Deuxième période

Aucun but.
Punitions : Van Impe 6:01, Lafrenière 13:47.

Troisième période

2—Québec, Rochefort (Mortson, Hicks) 8:48
Punition : Price 1:55.

ARRETS

Chadwick	8	8	8—21
Bauman	9	5	13—27

Assistance : 3.621.

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Gamble, Roc	25	27	52
Ehman, Roc	21	25	46
LaBossière, Qué	18	27	45
Hall, Pitt	18	26	44
Pappin, Roc	20	23	43
Horvath, Roc	15	28	43
Beaudin, Pitt	22	20	42
Blackburn, Qué	18	24	42
Hicks, Qué	16	26	42
Courcy, Cle	14	28	42
Gendron, Qué	16	25	41

GARY BAUMAN

Importante soirée athlétique aux E.U.

NEW YORK (AFP) — Deux réunions internationales d'athlétisme en salle auront lieu samedi soir aux Etats-Unis: à Los Angeles et à Kansas City où se produiront la majeure partie des meilleurs athlètes américains ainsi que quelques vedettes étrangères.

A Los Angeles, en l'absence de Jim Ruyn, grippé, le mille aura perdu de son intérêt malgré la présence du phénomène Kenyen Kipchonge Keino dont le seul adversaire valable sera le vétéran Jim Grelle, lequel a annoncé que 1966 serait la dernière année de compétition.

Le 60 yards, avec la revanche de San Francisco entre Charlie Greene 6"5 et Darel Newman 5"9 en 1965, le 2 milles avec le Belge Gaston Roelants et le saut à la perche avec John Pennel seront, outre le mille, des épreuves très attendues.

Dans le 2 milles, Roelants aura comme rival le jeune John Lawson qui se distingua à San Francisco en "décrochant" Gerry Lindgren dans le dernier tour pour finir en 8'40"4.

Le Canadien Bill Crothers devrait quant à lui faire cavalier seul dans le 1,000 yards.

Dans les concours, hormis le saut à la perche qui réunira les meilleurs spécialistes américains, le saut en longueur avec le britannique Lynn Davies, champion olympique, et le Finlandais Rainer Stenius donnera vraisemblablement lieu à de belles performances de même que le saut en hauteur où s'affronteront une nouvelle fois Otis Burrell, Max Lowe et Jon Rambo qui franchirent déjà 2 m 13 cette année. Enfin au poids, Parry O'Brien sera encore le probable vainqueur.

Le sprint et les courses de haies seront les épreuves les plus relevées à Kansas City à l'occasion des championnats de la NAIA Inter-collèges. Richard Stebbins sera le favori du 60 yards avec George Anderson tandis que Willie Davenport sera celui du 60 yards haies où la concurrence sera sérieuse avec Roy Hicks et Arnold Bristol.

Les Britanniques John Whetton et Alan Simpson dans le mille devraient dominer l'Allemand de l'Ouest Volker Panzer mais au saut à la perche, un Allemand de l'Ouest, Klaus Lehnertzzn peut triompher, les meilleurs Américains étant à Los Angeles.

Dans les épreuves féminines, le duel anglo-germanique sur 880 yards avec Antje Gleichfeld et Ann Smith retiendra l'attention alors que sur 440 yards, Janell Smith s'imposera facilement. Une autre Allemande de l'Ouest, Annee Schell, est engagée dans le 60 yards.

Boxe

SAN FRANCISCO — Thad Spencer, 200, de San Francisco, a gagné par décision sur Chuck Leslie, 160, de Los Angeles, en 12 rounds. Spencer conserve le championnat poids lourd de Californie.

WHITE PLAINS, N.Y. — Buster Mathis, 266, de Grand Rapids, Mich., a arrêté Mike Bruce, 205, de Springfield, Mass., en 5 rounds; Herschel Jacobs, 175 1-2, de White Plains, a arrêté Ronnie Geoffrion, 173 1-2, de Mineola, N.Y., en 2 rounds.

CORPUS CHRISTI, Texas — Severo Balboa, 143, de Corpus Christi, a gagné par décision sur Rubben Rivera 145, de Mexico, en 10 rounds.

BIRMINGHAM, Angleterre — Jack Bodell, 204, de Grande-Bretagne, a gagné par décision sur José Juviller 204, de France en 10 rounds.

Coquetel sportif

NEW YORK (PA) — Arnold Palmer a été élu hier le gagnant du Tee en or 1965, accordé annuellement par l'Association métropolitaine des rédacteurs de golf. On lui présentera le trophée lors du banquet annuel de l'association le 22 février.

BASEBALL

NEW YORK (PA) — Ron Swoboboo a accepté hier les termes des Mets de New York pour 1966. Le volitgeur de 21 ans a dominé les Mets avec 19 circuits en 1965, en plus d'une moyenne de .228 et 86 points produits.

AUTOMOBILE

MODENE (AFP) — "Je compte bien m'aligner au départ du grand prix de Monte-Carlo au mois de mai prochain", a déclaré dans une interview qu'il a accordée au correspondant de l'AFP l'ancien champion du monde John Surtees qui fut sérieusement blessé dans un accident alors qu'il participait à l'entrainement au Canada, au mois de septembre 1965.

Le club Cerf a un nouveau président

par Claude Bédard

Robert Pouliot remplacera Pierre Marquis à la présidence du Club Cerf-Québec, ce dernier devant quitter la ville incessamment pour occuper un poste à l'extérieur. Il demeurera cependant administrateur du club pour 1966. C'est ce qui a été annoncé hier soir à une réunion des membres du Cerf-Québec au cours de laquelle on a dévoilé le calendrier des événements pour cette saison. Voici les 23 épreuves dans leur ordre chronologique :

1er février : Grand Prix Esso
6 février : Rallye
6 mars : épreuve d'adresse au volant
20 mars : Rallye
17 avril : Rallye-école
24 avril : école de conduite
30 avril : Rallye
1er mai : épreuve d'adresse au volant
14 mai : Rallye
22 mai : épreuve d'adresse au volant
4-5 juin : rallye des 1000 milles
12 juin : rallye
19 juin : épreuve d'adresse au volant
16 juillet : rallye
24 juillet : épreuve d'adresse au volant.
13-14 août : courses de côte en Gaspésie
28 août: épreuve d'adresse au volant
18 septembre: épreuve d'adresse au volant
24 septembre : rallye
9 octobre : épreuve d'adresse au volant (en rapport avec le rallye Feuille d'Erable)
16 octobre : rallye
23 octobre : épreuve d'adresse au volant
6 novembre : rallye

Spectaculaire tournoi de badminton au Winter Club

Quatre-vingt-dix joueurs de badminton de Montréal, Ottawa, St-Jean, Québec, Sept-Iles, Sherbrooke et Québec se lancent à la poursuite des championnats Dow, ce soir, sur les six courts du Quebec Winter Club. Un total de 40 matches seront joués dans le simple masculin et double masculin.

La cédule pour samedi est la suivante: 9 h. 30, simple féminin et double féminin, 10 h. 30, double mixte. La ronde consolation débute à midi, samedi. Le tournoi se poursuivra à partir d el h. 30, samedi.

Les champions seront couronnés dimanche à 2 h.

Avec les plus fortes raquettes de la province et de l'Ontario, ce tournoi Dow s'annonce comme le meilleur pour un championnat du district ouvert. Les joueurs de l'extérieur engageront la lutte dès ce soir.

Tous les titulaires seront sur les lieux pour défendre leur suprématie. Ce sont Michel Laprise (simple masculin); Yolande Denis, Montréal (simple féminin); Dolorès Bilodeau et Yolande Denis (double féminin); Jean-Claude et Paul-Henri Laprise (double masculin); Yvan Dufour défendra son titre dans le double mixte, avec Faby Corbin.

Yves Paré, 20 ans, du club de l'Immaculée-Conception, de Montréal, est classé au premier rang, chez les joueurs de l'extérieur. Paré classé 4e au Canada, a pris part aux principaux tournois internationaux, l'hiver dernier.

Gaston Fréchette et Jean-Pierre Hardy, de Montréal, seront aussi à surveiller. La ville d'Ottawa a délégué ses meilleurs compétiteurs avec John Pike, champion de l'Est de l'Ontario, Ralph Winthle, Jim Millen. Chez les dames, Barbara O'Brien, Eddy Hayman et Judy Warne, toutes d'Ottawa, feront la vie dure à la championne Yolande Denis.

De Québec, Hélène Breton, Nicole Lemieux, Louise Méthot, Fernand Grenier, Blaise Bédard, Marc Tessier, Raymond Corbin, Jean-Marc Doré, Guy Robitaille et Jean-Paul Havard attendent bien livrer une forte opposition aux athlètes des autres villes représentées.

Au moins huit bonnes équipes sont inscrites dans le double d'hommes.

Incontestablement, c'est la partie qui procure les plus belles tactiques, aussi bien pour l'équipe que pour les spectateurs, surtout quand les joueurs possèdent de bons moyens physiques et une technique suffisante.

Le public est invité à venir suivre les matches. L'entrée est libre.

CEDULE POUR CE SOIR

7 heures

F. Grenier, Qué. vs M. Légaré, Qué.
L. Bisson et J.-M. St-Pierre, Sept-Iles vs C. Havard et G. Hamel, Qué.
B. Jacques et L. Joncas, Sept-Iles vs J. Masson et J. Doré, Qué.
G. Gagnon et G. Jean, Qué. vs J. McLeod et J. Day, St-Jean, Qué.
F. Drouin et M. Gagnon, Qué. vs M. Légaré et J. Paquet, Qué.

7.30 heures

R. Fradette et R. Plante, Qué. vs P. Jobin et S. Veilleux, St-Jean Q.
R. Wintle et J. Millen, Ottawa vs G. Laprise, Qué., et partenaire
M. Morel, Qué. et partenaire vs A. Martineau et A. Guy, Qué.
B. Bédard et Y. Dufour, Qué. vs A. Boucher, Qué. et partenaire

8.00 heures

R. Jacques, Sept-Iles vs Joe Day, St-Jean
A. Pageot, Qué. vs J. Pike, Ottawa
M. Gagnon, Qué. vs L. Bisson S-Iles
P.-H. Laprise, Qué. vs S. Joncas S-I.
J. Masson, Qué vs J.-G. Lavoie Qué.

8.30 heures

F. Drouin Qué. vs J. McLeod, St-Jean, Québec.
P. Jobin, St-Jean vs J.-M. St-Pierre, Sept-Iles.
G. Laprise, Qué. vs G. Fréchette, Montréal.
A. Martineau Qué., vs J.-P. Hardy, Montréal
G. Pelletier, Qué. vs C. Publo, Ottawa.
S. Veilleux, St-Jean vs P. Bernier, Montréal
J.-P. Havard et G. Gilbert, Qué. vs gagnant Wintle-Miller-Laprise et partenaire
G. Robitaille et J.-M. Doré, Qué vs gagnant Gagnon-Jean-McLeod-Day

Triomphe incognito de la ligue Progression

L'équipe d'étoiles de la ligue Progression de Québec a remporté les honneurs du 2e tournoi des ligues de bienfaisance, disputé ces jours derniers au Centre Sportif Jean-Béliveau à Victoriaville.

Les nouveaux champions ont disposé en finale du Lac-Mégantic par 3 à 2, grâce à un but de Roger Côté réussi à 6:45 de la période supplémentaire. Roland Dubeau et Roddy Roy avaient marqué les autres buts des Québecois, alors que Claude Turcotte et A. Lebrun enregistraient ceux des perdants.

En semi-finale, la ligue Progression avait disposé du Bell de Thetford par 5 à 4 et le Lac-Mégantic avait eu raison du Sorel par 3 à 2. La victoire avait toutefois été coûteuse, puisque le jeune José Michaud y avait écopé d'une suspension pour rudesse qui lui fit manquer la finale.

Le capitaine Yvon Paradis a reçu le trophée Dow des mains de Gérard Raymond et Bob Dagenais.

DESIREZ-VOUS AUGMENTER VOS REVENUS ?

DISTRIBUTRICES AUTOMATIQUES

Si vous avez :

1. **Quelques heures de temps libre par semaine.**
2. **Une automobile.**
2. **Un petit capital à investir.**

Vous pouvez augmenter considérablement vos revenus en opérant une route de distributrices automatiques. Notre représentant sera à votre disposition pour plus d'informations. Pour rendez-vous, écrire à Distributeur BRITE Inc. a/s Casier No 1930, L'ACTION, 3 Place Jean-Talon, Québec.

CE COMMERCE PEUT ETRE COMMENCE A TEMPS PARTIEL

Le rallye de Monte Carlo se termine en queue de poisson

MONTE CARLO (AFP) — Un coup de théâtre a marqué l'annonce du classement officiel du rallye de Monte Carlo.

Appliquant strictement le règlement, la Commission sportive, après avoir pris l'avis des Commissaires techniques, a mis hors course 10 équipages, dont les cinq qui occupaient officieusement les premières places. Le motif: leur éclairage n'était pas conforme au règlement.

Le Finlandais Makinen et le Britannique Easter, sur BMC Cooper, sont les grandes victimes du règlement ainsi que les Britanniques Rosemary et Valerie Domlee, sur Hilman, seul équipage féminin à avoir terminé l'épreuve.

En conséquence, les Françaises Lucette Pointet et Jacqueline Fougeray, sur Citroën DS 21, bien que n'ayant pas terminé l'épreuve complémentaire la nuit dernière, mais classées 48e enlèvent la coupe des Dames.

La victoire revient donc officiellement aux Finlandais Toivonen - Mikander, devant les Français Trautmann - Hanrioud.

Cependant, les vérifications techniques n'étant pas encore terminées, il pourrait encore y avoir vendredi des éliminés parmi les 73 équipages actuellement classés.

Le Belge Gaston Roelants, champion olympique et détenteur du record mondial dans la course à obstacles de 3,000 mètres pratique, sous les yeux de son épouse Monique, dans un parc de Los Angeles ,en vue du concours d'athlétisme qui aura lieu samedi (Téléphoto U.P.I.)

Echec de Ron Clarke

Melbourne. — (AFP) — Ron Clarke a échoué lagement dans sa tentative de battre son record du monde des 10,000 mètres, effectué hier à Hampton, banlieue de Melbourne. Il a réalisé 28'41" son record du monde étant de 27'39" 4-10, en surclassant ses opposants et terminant en vainqueur avec un tour et demi d'avance.

O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN

Un des 3 Grands Whiskys Canadiens

EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS

DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN-SCHENLEY DISTILLERIES LTD.

LES WINGS SEULS EN TETE

DETROIT (PC) — Les Red Wings de Detroit sont montés au premier rang de la ligue Nationale de hockey hier soir en triomphant des Canadiens de Montréal 5-2 alors que les Black Hawks de Chicago cédaient au compte de 4-3 devant les Bruins de Boston.

Norm Ullman et Gordie Howe ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts chacun tandis que la recrue Bert Marshall contribuait trois aides lors de la septième partie sans revers des Wings.

Alex Delvecchio a complété le total des Wings qui en étaient à leur 13e match local sans revers avec les Canadiens.

Les deux buts des visiteurs ont résulté de jeux de puissance, le premier par Yvan Cournoyer qui en était à son 13e sur 14 cette saison et le second par Gilles Tremblay après que les Wings eurent pris une avance de trois buts.

Cependant, les Wings perdaient deux opportunités avec l'avantage numérique au cours des deux premiers engagements et n'étaient pas plus chanceux dans la dernière reprise.

Les joueurs de défense Marshall et Bill Gadsby ont préparé quatre des cinq buts des locaux alors que Delvecchio interceptait une passe de Jean Béliveau pour prendre Charlie Hodge par surprise dans le dernier engagement. Entre-temps, Roger Crozier brillait pendant la présence de l'un des siens au frigidaire.

SOMMAIRE

Première période

1—Détroit, Ullman (23) (Henderson) 7:14
2—Montréal, Cournoyer (14) (Rousseau, Duff) 12:1
Punitions : Laperrière 1:55, Duff Ullman 8:35, Balon 9:06, Baryle 10:37, Béliveau 18:14.

Deuxième période

3—Détroit, Ullman (24) (Henderson, Marshall) 1:4
Punition : G. Tremblay 13:56.

Troisième période

4—Détroit, Howe (17) (Gadsby, Marshall) 3:5
5—Détroit, Delvecchio (14) (seul) 7:4
6—Montréal, G. Tremblay (14) (Rousseau, Richard) 11:4
7—Détroit, Howe (18) (Delvecchio, Marshall) 18:2
Punitions : Barkley 9:37, Gadsby 16:29, Larose 19:06.

LANCERS				
Montréal	8	11	11	—30
Détroit	7	9	10	—26

Fléchissement des Hawks à Boston 4-3

BOSTON (P.A.) — Les piètres Bruins de Boston ont fait perdre le premier rang de la ligue Nationale, hier soir, aux Black Hawks de Chicago en triomphant 4-3 quand Ron Stewart a compté le but victorieux avec moins de deux minutes à disputer dans le match alors que les locaux avaient un avantage numérique de deux joueurs.

Stewart a fait dévier un long lancer de Bob Woytowich en couronnant un retour des Bruins dans un match rude marqué par une bagarre entre Pat Stapleton et Forbes Kennedy, des locaux, au cours du dernier engagement.

Après avoir écopé de mineures pour bâton haut, Stapleton et Kennedy se sont affrontés et le Bostonnais a poursuivi son rival même si le sang l'aveuglait. Stapleton a hérité de deux majeures et d'une mauvaise conduite tandis que Kennedy s'en tirait avec une mineure, une majeure et une mauvaise conduite.

Une autre bataille a failli éclater vers la toute fin du match quand Ed Westfall, qui avait surveillé Bobby Hull pendant toute la partie, a été projeté sur la glace par Stan Mikita. Hull a blessé accidentellement Westfall dans la mêlée subséquente et le Bostonnais a dû être conduit au vestiaire de son équipe.

Tom Williams a d'abord ouvert le pointage au profit des locaux dans la première période, mais Ken Wharram a égalé le compte moins de quatre minutes plus tard, puis Hull a profité d'une punition locale pour réussir son 37e but de la saison. Pit Martin a égalé les chances en profitant également d'une punition aux visiteurs avant la fin de ce premier engagement.

Doug Mohns a encore profité de l'avantage numérique des visiteurs pour leur redonner l'avance au début de la deuxième reprise, mais John McKenzie a égalé de nouveau le pointage à mi-chemin du dernier engagement.

SOMMAIRE

Première période

1—Boston, Williams (10) (Dillabough) 8:04
2—Chicago, Wharram (15) (Hodge, Vasko) 11:37
3—Chicago, Hull (37) (Mikita) 12:36
4—Boston, Martin (5) (Marotte, Stewart) 14:13
Punitions : Langlois 5:01, Green 11:49, Maki 13:17, Stapleton 18:24, Marotte 19:14.

Deuxième période

5—Chicago, Mohns (12) (Mikita, Nesterenko) 1:50
Punitions : Williams 1:45, Stapleton 8:32, Dillabough 17:00.

Troisième période

6—Boston, McKenzie (7) (Boivin) 9:05
7—Boston, Stewart (7) (Woytowich, Martin) 18:18
Punitions : Nesterenko 2:44; Stapleton, deux majeures et mauvaise conduite, Kennedy, mineure, majeure et mauvaise conduite, 10:36; Marotte 14:05, Hodge 17:32, Boivin 18:58.

LANCERS				
Chicago	8	10	12	—30
Boston	13	4	11	—28

Assistance : 10.060.

Carl Brewer saura à quoi s'en tenir

TORONTO (P.C.) — Stafford Smythe, président des Maple Leafs de Toronto, a révélé hier soir qu'il échangera peut-être Carl Brewer si ce dernier ne met pas fin à sa retraite la saison prochaine.

Brewer, qui a complété sa première saison avec les Leafs en 1958-59, a quitté le camp d'entraînement des Leafs l'automne dernier afin de compléter ses études à l'Université de Toronto.

"Nous avons déjà reçu des offres intéressantes pour Brewer, a dit Smythe. Nous allons naturellement les refuser jusqu'à la fin de la présente saison, mais si Brewer ne met pas fin à sa retraite, je serai vraiment tenté d'étudier sérieusement quelques-unes de ces offres".

Smythe n'a pas précisé l'origine de ces offres.

Opinion du président de la CAHA

Lionel Fleury, président de la CAHA, a déclaré hier que Fran Huck et Maurice Mott avaient droit de porter les couleurs de l'équipe nationale du Canada.

Il répondait ainsi à l'accusation, portée mercredi par Del Wilson, gérant des Pats juniors de Regina, voulant que la CAHA "ne respecte pas ses propres règlements".

Wilson avait alors déclaré que Huck et Mott n'avaient jamais obtenu leur congé de leur équipe respective et "techniquement évoluaient pour deux équipes . . .contrairement aux règlements de la CAHA". Huck a joué pour les Pats et Mott, pour Weyburn, deux équipes de la ligue Junior de la Saskatchewan.

Fleury a précisé que tout joueur de hockey amateur qui est citoyen canadien "était un candidat en puissance pour l'équipe nationale . . . Toutefois, il doit retourner à son équipe originale dès son retour au Canada après les championnats mondiaux".

Le président a ensuite ajouté:

"Je dois dire qu'il est plutôt étrange et ennuyant de noter l'attitude antagoniste de certains directeurs professionnels chaque fois que le prestige du Canada est à l'enjeu dans une compétition de hockey international". (P.C.)

HIER

Ligue Américaine
Buffalo 0, Québec 2

Ligue Nationale
Montréal 2, Détroit 5
Chicago 3, Boston 4

Ligue Junior A du Québec
Sorel 3, Shawinigan 9

Ligue Interuniversitaire
Guelph 1, Waterloo 3
Western 11, McMaster 4

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Springfield à Baltimore
Pittsburgh à Cleveland
Buffalo à Providence
Seattle à Rochester

Ligue Junior A du Québec
Trois-Rivières à Thetford

Ligue Interuniversitaire
Montréal à McMaster
McGill à Toronto

Ligue Progression
Castors à Bulldogs
Loups à Aigles

CLASSEMENT DES EQUIPES

LIGUE AMERICAINE

Division de l'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	39	26	10	3	162	105	55
Hershey	35	18	15	2	117	101	38
Springfield	37	15	21	1	104	129	31
Providence	36	12	33	3	91	137	27
Baltimore	34	13	21	0	96	111	26

Division de l'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	37	27	7	3	161	107	57
Pittsburgh	38	23	14	1	132	103	47
Cleveland	36	14	21	1	102	112	29
Buffalo	38	10	26	2	99	155	22

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	38	21	12	5	131	97	47
Montréal	37	21	12	4	129	97	46
Chicago	38	21	13	4	142	102	46
Toronto	37	18	14	5	109	103	41
New York	38	9	21	8	109	145	26
Boston	38	8	26	4	83	159	20

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawinigan	35	30	4	1	222	100	61
Thetford	33	19	13	1	135	102	39
3-Rivières	34	14	19	1	144	165	29
St-Jérôme	34	11	23	0	131	171	22
Sorel	36	10	25	1	121	208	21

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Waterloo	7	7	0	0	42	26	14
Western	8	7	1	0	49	26	14
Toronto	6	5	1	0	37	19	10
Queen's	7	3	4	0	39	24	6
Montréal	6	2	4	0	24	25	4
McGill	7	2	5	0	26	40	4
Laval	8	3	5	0	26	36	6
McMaster	7	2	5	0	34	42	4
Guelph	6	0	6	0	15	24	0

LIGUE JUNIOR QUEBEC-DISTRICT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Can. Tire R.	22	18	2	3	105	50	39
Québec-O.	23	11	10	2	97	72	24
Lévis	23	8	14	1	66	104	17
Mtmorency	23	4	15	4	62	104	12

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Loups	8	6	2	0	46	24	12
Bulldogs	8	5	2	0	37	29	10
Aigles	8	3	5	0	33	33	6
Castors	8	2	6	0	19	40	4

Comparaison des records Richard - Geoffrion - Hull

Buts No :	Par Richard (1944-45)	Par Geoffrion (1960-61)	Par Hull (1961-62)	Par Hull (1965-66)
1	3	1	3	1
2	5	3	4	1
3	5	4	9	1
4	5	5	13	2
5	7	6	17	3
6	8	6	19	3
7	9	6	20	4
8	10	13	20	4
9	11	15	20	6
10	13	16	23	6
11	13	17	27	6
12	13	19	28	9
13	14	25	31	10
14	15	25	34	10
15	16	26	36	11
16	17	27	40	18
17	18	27	41	19
18	18	28	41	23
19	19	28	43	23
20	21	29	43	23
21	21	30	45	23
22	21	31	46	25
23	21	31	46	25
24	21	32	47	26
25	23	33	47	26
26	25	35	48	27
27	26	41	49	27
28	26	49	49	30
29	27	49	49	31
30	30	51	49	32
31	31	53	52	34
32	31	53	52	34
33	31	56	54	37
34	32	56	55	37
35	33	57	56	37
36	33	57	58	37
37	34	57	58	38

Ce que j'en pense

Par Jean POULIOT

FAUDRA-T-IL UNE TRAGEDIE?

Un incident aperçu par une faible minorité à la joute d'hier soir au Colisée aurait pu mettre fin à la carrière d'un des plus prolifiques compteurs de la ligue Américaine. Au moment où il se préparait à donner une de ses poussées instantanées, Alain Caron mit le patin sur un ruban de dactylo et s'écrasa sur la glace. Le juge de lignes Robert Forgues, qui était près de lui, nous a dit qu'il semblait s'être dérangé quelque chose dans le dos et il boitait quand il quitta le Colisée. Souhaitons que ce ne soit pas grave.

Mais est-ce que le plaisir de lancer un objet sur la glace pour manifester son mécontement ou même sa joie, vaut le risque de mettre fin à la carrière d'un joueur? S'il était tombé du côté de la clôture au lieu de vers la glace, Caron aurait pu ajouter son nom à la liste des Jack McMaster, Jim Davidson, Rod Gilbert ou Al Lebrun.

Le 5 décembre 1958, à 8 heures du soir, Jack McMaster était un ailier gauche de 20 ans avec un brillant futur dans le hockey. Il jouait pour les Dutchmen de Kitchener-Waterloo et avait le choix entre des offres du Canadien et des Leafs. Trois heures plus tard, sa carrière avait pris fin contre la clôture de l'aréna de Sudbury, pour le simple fait d'avoir mis son patin sur un morceau de papier, et on craignait même pour sa vie.

Les médecins étaient d'avis que s'il était assez chanceux pour se remettre d'une fracture du cou et de dommages à la colonne vertébrale, il ne pourrait plus jamais patiner, peut-être même jamais marcher. Il y a sept ans de cela et McMaster s'en rappelle comme si c'était hier.

Livrant ses souvenirs à un chroniqueur sportif de langue anglaise, il raconta: "Je patinais sur mon aile quand mon patin s'est posé sur une boite de popcorn. Les patins ne coupent pas le carton: ce dernier glisse. J'ai perdu l'équilibre. J'ai fait un saut périlleux la tête la première contre la clôture. J'ai perdu conscience sur le coup.

"J'ai passé cinq jours à l'hôpital de Sudbury, puis trois mois dans un hôpital de Toronto. Enfin, j'ai dû passer trois autres mois dans un centre de réhabilitation avant de pouvoir retourner chez moi. Pour être sûr que je bougerais pas la tête, le médecin avait installé un dispositif en forme de pince à glace qui tenait à deux petits trous percés sur les côtés de mon crâne et qui soulevaient des poids de sept livres, afin d'assurer l'immobilité complète.

"J'ai eu pratiquement la même opération que Roy Campanella, mais ses blessures furent plus sérieuses que les miennes. Tout était semblable cependant: septième vertèbre écrasée, partie du cou brisé pressant sur la moelle épinière et enlèvement d'une partie d'un os de la hanche pour aider à replacer le cou.

"J'ai eu besoin d'une chaise roulante, de béquilles et d'une canne pendant environ un an et demi après ma sortie de l'hôpital. Encore aujourd'hui conclut-il, je suis partielelment paralysé. Je ne puis tirer aucun mouvement de mon pied droit et je marche en boitant fortement."

Le hockey avait une telle signification pour lui qu'il a piloté des juniors B à Fort Erie. Présentement, il essaie d'obtenir une franchise pour St-Petersburgh dans la ligue de l'Est des Etats-Unis, car il doit passer une couple de mois par année en Floride de toute façon durant sa convalescence. Quand il a vu un spectateur lancer des débris sur la glace dans une partie junior, il a sauté dans l'estrade et est allé donner une couple de coups de poing au partisan stupéfait. Pouvez-vous le blâmer?

Jim Davidson, le fils de l'éclaireur Bob Davidson, a la jambe fracturée à trois endroits depuis le 17 novembre, alors qu'il a glissé sur un morceau de papier. Et que penser vous de la "vieille blessure" aggravée par Rod Gilbert? C'est tout simplement un bris de la 5e vertèbre subie à Guelph lors de sa dernière partie junior en avril 1961. Enfin Al Lebrun essaie de refaire sa carrière avec Minnesota de la ligue Centrale, après avoir reculé sur une boite de popcorn, alors qu'il était un des meilleurs prospects juniors à la défense.

Récemment, Al Arbour, jouant pour les Leafs, a mis le pied sur une pièce de monnaie au Madison Square Garden. Il a été chanceux de ne manquer le jeu que du 12 au 29 décembre.

Les plus belles carrières du hockey, quand ce ne sont pas des vies, sont à la merci d'une main anonyme qui ne retiendra pas son geste apparemment banal. Pensons-y donc!

L'ANECDOTE DU JOUR

Les assistances ne sont pas nombreuses pour voir évoluer les Bullets, représentants de Baltimore dans la ligue Nationale de basketball. Aussi quand un amateur rencontra l'étoile du club, Red Kerr, et lui dit: "J'aime bien votre jeu. J'assiste à toutes les parties des Bullets".
— "Ah! c'est vous ce gars-là", répondit Kerr.

Ici et là

Phil Simard ouvrira ce soir son golf intérieur à l'école Mgr de Laval, 120, 47e rue Est, Charlesbourg. — Les Old Timers se sont servis du nom de Gerry McNeil sans même lui en parler. — Ronald Gilbert ne sera probablement pas dans les buts des Reds de Trois-Rivières à Thetford ce soir, à la suite d'une punition extrême d'inconduite qu'il a eue à sa dernière partie.

Les As n'ont pas encore une seule victoire sur la route durant les voyages où un journaliste accompagnait l'équipe. — Pierre Deslauriers est le premier compteur de la ligue junior B des Cantons de l'Est avec 54 points, dont 24 buts, en 21 parties. Son coéquipier du Royal de Lac-Mégantic, le joueur de défense Gilles Lapointe a 28 points pour occuper le 8e rang. — Des huit parties que les As doivent disputer aux Hornets de Pittsburg, ils en joueront six en moins d'un mois.

Pierre Gagné est le meilleur compteur des As juniors de Thetford avec une fiche de 17-21:38 en 31 joutes. — Le nouveau commissaire du baseball, le général Eckert n'a pas à s'en faire d'être un inconnu. Quand les Dodgers ont fait signer Wally Alston pour la première fois, les journalistes avaient demandé: "Qui est-il?" — Rivière-du-Loup aura un marathon pee-wee le 6 février et un bantam le 20.

2 clubs en tête dans l'Interuniversitaire

WATERLOO (P.C.) — Les Warriors de l'Université de Waterloo ont vaincu les Redmen de Guelph 3-1 hier soir, ce qui leur a permis de rejoindre les Mustangs de Western au premier rang dans la ligue Interuniversitaire.

Terry Cooke, George Belajac et Ron Smith ont réussi les buts des vainqueurs tandis que Jim Forbes privait Arlon Popkey d'un blanchissage dans la dernière période.

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
Hull, Chi	37	23	60
Ullman, Dét	24	26	50
Mikita, Chi	19	27	46
Rousseau, Mtl	16	28	44
Howe, Dét	18	24	42
Delvecchio, Dét	14	26	40
Béliveau, Mtl	13	23	36
Richard, Mtl	13	23	36
Pulford, Tor	18	17	35
Nevin, N.Y.	17	18	35

la vie est belle
quand on se réjouit
avec le goût vif d'une bière Dow

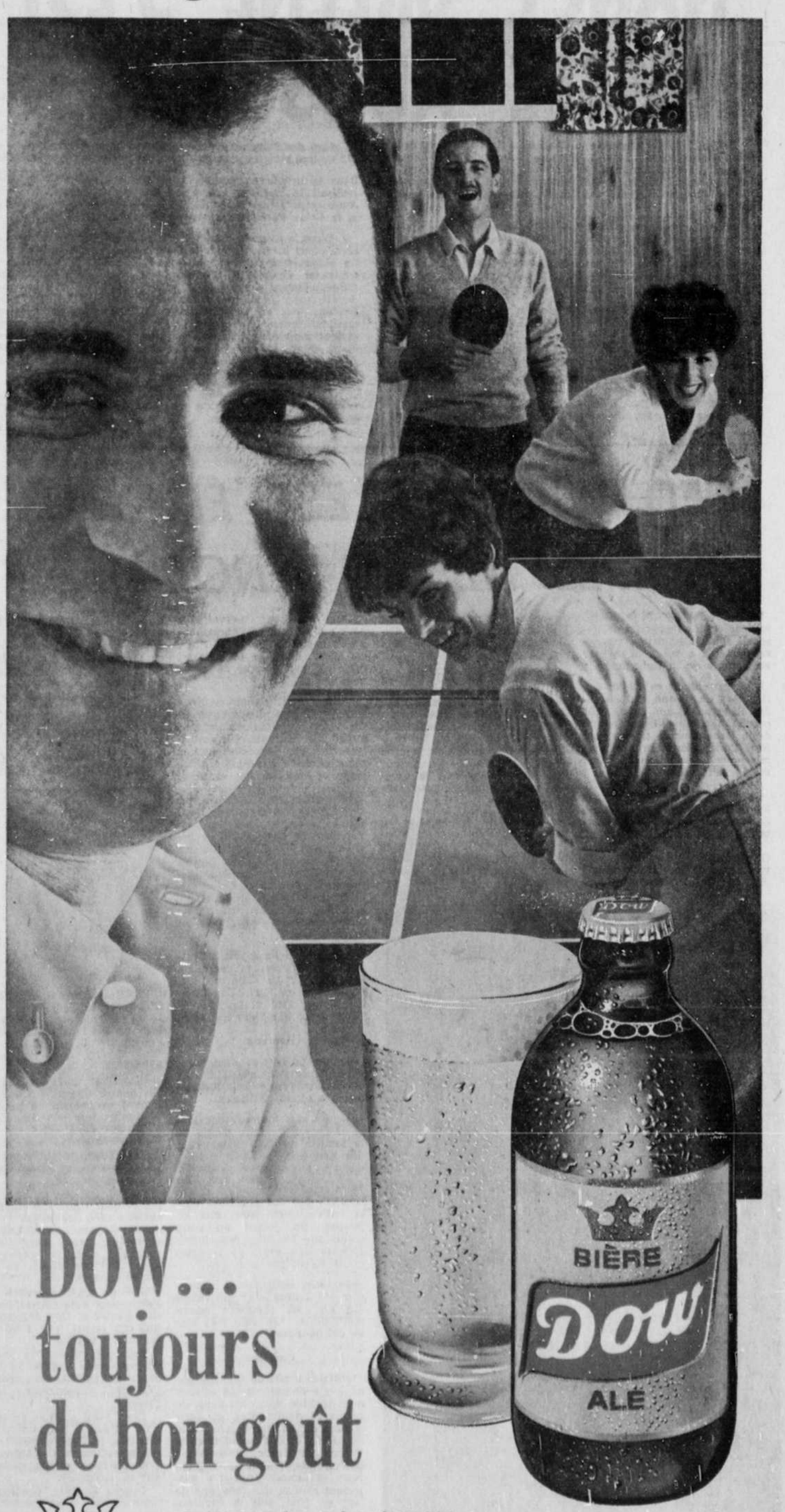

DOW... toujours de bon goût

DOW BRASSÉE À MONTRÉAL ET À QUÉBEC PAR LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

NANCY GREENE S'EST HISSEE AU SOMMET

BAB GASTEIN, Autriche — PC-PA — En triomphant des soeurs Goitschel, de France, dans le slalom de la "Coupe d'Argent", la Canadienne Nancy Greene s'est classée deuxième dans le combiné alpin de cette compétition, derrière l'Autrichienne Traudl Hecher, qui avait remporté la descente mercredi.

Mlle Greene a pris les troisième et premier rangs dans les deux slaloms hier tandis que Mlle Hecher se classait 11è et 3è, récoltant un total de 11.548 points contre les 14.4874 de la Canadienne. L'Autrichienne Christ Haas a fini au troisième rang dans le combiné avec 30.968 points, suivie de Marielle Goitschel avec 31.397 points.

"J'ai effectué deux bonnes descentes", a conclu la Canadienne après avoir réussi des temps de 42.28 et 45.60 secondes.

Enfin, ma première grande victoire internationale. Il y a longtemps que je l'attendais", s'écria la Canadienne Nancy Greene après sa victoire. A Grindelwald, j'avais été battue de peu par Marielle Goitschel, aussi bien dans le slalom que pour le combiné. Et à Oberstaufen, après une bonne première manche, j'avais chuté dans la seconde, aujourd'hui, j'ai pris ma revanche. J'espère faire aussi bien à Maribor."

Les deux manches comportaient une dénivellation de 172 mètres mais la première avait 50 portes et la seconde 55.

Dans la première manche, la Française Marielle Goitschel réalisait le meilleur temps en 42S 26-100 devant la jeune Américaine Wendy Allen 42S 27-100, Nancy Greene 42S 28-100 et la Belge Patricia du Roy, de Blicquy, 42S 58-100.

Dans la seconde manche, l'ordre des départs dans chaque série étant inverse, Marielle Goitschel s'élançait la première. La championne n'avait pas son brio habituel et devait se contenter de 46S 67-100 alors que Nancy Greene, partie immédiatement derrière elle, réalisait 45S 60-100, temps qui devait rester le meilleur de cette seconde manche. Traudl Hecher, tout en restant prudente, réussissait le troisième meilleur temps avec 46S 17-100. Les autres concurrentes étaient nettement distancées, Thérèse Obrecht Suisse 4ème étant créditée de 48S 02-100. Victime d'une chute, Wendy Allen — révélation de la première manche — terminait en 48S 51-100.

Grâce à sa splendide seconde manche, Nancy Greene remportait une splendide victoire devant les meilleures spécialistes européennes.

TED WILLIAMS EST ÉLU AU TEMPLE DE LA RENOMMÉE

BOSTON PA — Ted Williams, le dernier des frappeurs de baseball ayant atteint une moyenne de .400, a été nommé hier au Temple de la Renommée.

L'ancien champ extérieur des Red Sox de Boston, qui atteindra l'âge de 48 ans, le 30 août prochain, a été élu au Temple de la Renommée, à Cooperston, New York. Son nom était soumis pour la première fois, il a été le seul nouvel élu.

Ce choix a été approuvé par les journalistes appartenant à l'Association des commentateurs de baseball d'Amérique.

Ont droit au vote ceux qui font partie de l'Association depuis plus de 10 ans. Avec plusieurs de ces commentateurs, Ted Williams a eu de violentes discussions au cours de sa carrière.

La liste des candidats présentait 71 anciens joueurs des ligues majeures. Williams a été facilement en tête. Il a obtenu 282 voix sur 302. Il lui en fallait seulement 226 ou les trois-quarts pour être élu au Temple de la Renommée. Un joueur doit avoir abandonné le baseball depuis cinq ans pour être éligible.

— Ted Williams, a accepté son élection au Panthéon du baseball hier avec l'enthousiasme d'un garçonnet qui vient de cogner un circuit de quatre points.

"C'est un jour merveilleux pour moi, a déclaré l'ancien cogneur des Red Sox de Boston, car c'est certes le plus grand désir de tout joueur de baseball."

Williams était présent au Fenway Park, local de certains de ses plus grands triomphes, quand Hy Hurwitz, secrétaire-trésorier de l'Association des rédacteurs de baseball d'Amérique, a annoncé son élection.

Par contre, Red Ruffing, qui a remporté 273 victoires en 22 saisons avec les Red Sox, les Yankees de New York et les White Sox de Chicago, a été l'objet d'un deuxième grand désappointement successif. Ruffing qui avait suivi Luke Appling dans le scrutin en 1964, a récolté 208 votes, soit 18 de moins que les 75 pour cent requis.

Roy Campanella a pris le troisième rang chez les candidats avec 197 votes, suivi de Jos Medwick avec 187, Lou Boudreau avec 115, Al Lopez avec 109 et Enos Slaughter avec 100.

Heureux

"Je ne puis vous dire combien je suis heureux d'avoir été élu au Temple de la Renommée", a ajouté Williams.

"Je me suis toujours considéré chanceux de faire partie de la famille de Tom Yawkey et des Red Sox.

"De même, je me suis toujours considéré chanceux d'être secondé par des amateurs aussi enthousiastes que ceux de Boston. En jetant un coup d'oeil sur la liste des autres joueurs non élus, je regrette qu'ils soient pas avec moi.

"Je tiens également à remercier les journalistes qui m'ont élu dès ma première année d'éligibilité. Je suis très fier de cet honneur."

Carrière

Williams a affiché une moyenne à vie de .344 en 19 saisons avec les Red Sox. En dépit de blessures nombreuses et deux séjours dans l'armée pendant le deuxième conflit mondial et la guerre de Corée, il a cogné 521 circuits, venant après Babe Ruty et Jimmy Fox. Il a également affiché une moyenne de .401 en 1941, soit la dernière fois où .400 a été dépassé au cours des 35 dernières années.

Malgré une moyenne de .316 et 29 circuits, plus un salaire de $125,000 par année, Williams a pris sa retraite à l'âge de 42 ans après la saison 1960. Ainsi après une absence de cinq ans, Williams a été élu à sa première année d'éligibilité, honneur que n'ont pu se mériter des étoiles comme Joe DiMaggio.

Williams sera admis officiellement au Temple de Cooperstown, N.Y., le 26 juillet, en tant que 30è membre encore vivant de ce groupe sélect.

Ted Williams

PEBBLE BEACH, Californie (P.A.) — Al Geiberger a roulé un 68, trois sous la normale, hier en prenant les devants à l'ouverture du tournoi de golf Bing Crosby, dont l'enjeu est $104,000.

Il détient un coup d'avance sur quatre rivaux, qui ont également évolué sur le parcours Monterey, une des trois pistes officielles dans cette compétition pro-amateur.

Ken Towns, Paul Bondeson, Lee Raymond et Ernie Vossler ont réussi des 69.

Arnold Palmer et Tony Lema se sont avéré des candidats sérieux avec des 70 sur le parcours Cypress, tandis que le champion actuel Billy Casper tournait un 71. Cependant, Jack Nicklaus devait se contenter d'un 73.

Sur un pied d'égalité avec Palmer, on note Chris Blocker, Rex Baxter et Don Massengale, qui ont réussi leur ronde sur les autres parcours.

Les pros visent à la première bourse de $11,000 et à un autre de $4,000, accordée à l'équipe pro-amateur championne.

Doug Ford a dû se contenter d'un 78 sur le parcours le plus difficile, le Pebble Beach, tandis que Bruce Crampton ne pouvait faire mieux qu'un 72 sur le Monterey.

Quatre équipes pro-amateur sont sur un pied d'égalité en tête avec des scores nets de 62, y compris Don Dryscale, des Dodgers de Los Angeles, et Al Besselink. Sandy Koufax, des Dodgers, suit avec un 63 net en compagnie de Ken Still.

Premier grand duel du ski à Stoneham

Championnat senior de la division

Il semble que le championnat senior de la division sera cette année l'enjeu d'une course excessivement mouvementée. En effet, les inscriptions des meilleurs skieurs de la Province sont parvenues aux organisateurs du concours. Il est impossible de prédire qui gagnera cette course tellement les candidats aux premières places sont nombreux.

Ainsi, on remarque, dans la classe "A", venant de la Zone Laurentienne: Les Streeter, déjà gagnant de l'Adam's Memorial et ancien membre de l'Equipe Olympique américaine; Robert Fugère et Jim Quarles, anciens membres de l'Equipe Nationale; de la Zone des Cantons de l'Est: Guy Thibault, membre de l'Equipe Nationale en 1963, Pierre Gadbois et Arthur Bourbeau, entraîneur de l'équipe junior du Mont Sutton.

Paul Quinn, l'actuel champion Senior Provinicial, défendra son titre remporté l'an dernier au Camp Fortune; il dirigera la délégation d'Ottawa.

Les inscriptions de compétiteurs aussi renommés dans le monde du ski canadien, promettent de rendre la course très disputée. On pourra de plus, remarquer la présence de skieurs de la région de Québec qui ont un excellent palmarès à leur crédit.

Ainsi, Georges (Ship) Marier, deuxième au slalom géant de la même épreuve en 1965, et déjà champion junior canadien en slalom géant; Marcel Maheu, gagnant du combiné Dow il y a deux semaines; Marc Morency, dont le nom figure sur la plupart des trophées de ski de la région; Pierre Savoie, champion junior de la Zone et gagnant de l'épreuve de classification à Thetford Mines la semaine dernière; Jocelyn Dufresne, champion junior de la Province en slalom géant et deuxième au combiné en 1965; Denis Deslauriers, un junior très prometteur et enfin, plusieurs autres membres de l'équipe de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent, dont Marc-A. Girard, Georges Girard, Jean Cloutier, sous la surveillance de Claude Brunelle, leur entraîneur et qui sera lui-même un compétiteur dangereux.

La participation des compétiteurs de classe "B" est également imposante et promet d'être également très intéressante.

Les préparatifs du concours, commandité par la Brasserie Dow, vont bon train et l'on met tout en oeuvre pour que cette compétition soit des plus intéressante ,autant pour les compétiteurs que pour les spectateurs. Le slalom géant se tiendra à partir de 1 heure, le samedi 22 janvier, et les deux manches de slalom à 10.30 a.m. et à 1. 30 p.m. le 23. Ces deux épreuves se tiendront dans la côte numéro 4, au Centre de Ski de Stoneham. La remise des médailles d'or, d'argent et de bronze et du trophée Dow, attribués au gagnant du combiné, se fera après les slaloms, le dimanche, au Chalet du Club à Stoneham.

Tous sont donc invités à venir assister à cette compétition qui promet d'être des plus spectaculaire.

Voici les positions de départ des deux compétitions.

SLALOM GEANT — CLASSE A

1—Jocelyn Dufresne, Stoneham
2—Les Streeter, Martien
3—Jacques Gadbois, U. Sherbrooke
4—Guy Thibault, Club Victoria
5—Jim Quarles, Red Birds
6—Marc Morency, U. Commerciale
7—Paul Quinn, Ottawa Ski Club
8—Georges Marier, Stoneham
9—Roger Fugère, Eperviers
10—Pierre Savoie, Stoneham
11—Claude Brunelle, Redskins
15—René Boulay, Club de Matane
16—Pierre Gadbois, U. Sherbrooke
17—Barry Baunel, Montréal
18—André Fournier, Es-Ki-Mo
19—Marcel Maheu, U. Laval
20—Marc-André Girard, M. Ste-Anne
21—John Courson, Red Birds
22—Denis Deslauriers, M. Ste-Anne
23—François Jobin, U. Laval
24—Simon Genest, U. Sherbrooke
25—David Simms, U. Bishop
26—Jean Picard, Thetford Mines
27—Georges Girard, M. Ste-Anne
28—Arthur Bourbeau, C. de S. Sutton
29—Jean Cloutier, Stoneham
30—Carrel Wright, Thetford Mines
31—Gus Prévost, Loyola
32—Peter Huber, Ptarmigan
33—Louis Dufour, Ptarmigan
34—Ken Power, Thetford Mines

SLALOM GEANT — CLASSE B

41—Chris Howlett, Loyola
42—Mike Hunt, Nordick
43—François Gagnon, Redskins
44—Richard Grégoire, V. Pruneau
45—Denis Croteau, Thetford Mines
46—Lucien Maheu
47—Barry Fournier, Ottawa S. Club
48—Paul Pouliot, Lac Beauport
49—Claude Dumontier, Mont Plante
50—Chris Bowles, Ottawa Ski Club
51—Clark Riffenstein, Martien
52—Grégoire Huard, U. Sherbrooke
53—R. Prudhomme, Sutton
56—Alain Arsenault, Rougemont
57—Walter Royce, Ottawa Ski Club
58—André Tardy, Mont Plante
59—Steeve Mulhall, U. Bishop
60—André Moisan, Stoneham
61—Jean Gagnon, Redskins
62—Serge Breton, Club Victoria
63—Michel Codère, U. Sherbrooke
64—Don Derry, Mont Tremblant
65—Conrad Guay, Club Eperviers
66—Pierre Lapointe, Val Mauricie
67—Guy Boisvert, Mont Tremblant
68—Robert Morency, U. Commerciale
69—Marc Langelier, Club Victoria
70—Pierre Duchastel, U. Sherbrooke
71—Pierre Lavergne, Vallée Pruneau
72—Joe Hanson, Vallée Pruneau
74—Guy Gastonguay, Stoneham
75—Thomas Dupéré, Smatts
76—Guy Donahue, U. Sherbrooke
77—Guy Turcotte, Smatts
78—André Sauvageau, Val Mauricie
79—Georges Kletter, U. Bishop
80—Michel Lapointe, Val Mauricie
81—Louis Cliche, Stoneham

SLALOM — CLASSE "A"

1—Les Streeter, Martian
2—Georges Marier, Stoneham
3—Guy Thibault, Victoria
4—Jacques Gadbois, U. Sherbrooke
5—Jocelyn Dufresne, Stoneham
6—Marc Morency, U. Commerciale
7—Pierre Savoie, Stoneham
8—Paul Quinn, Ottawa
9—Jim Quarles
10—Robert Fugère, Eperviers
11—Claude Brunelle
15—David Simms, Bishop
16—François Jobin, U. Laval
17—René Boulay, Matane
18—Denis Deslauriers, M. Ste-Anne
19—Jean Picard, Thetford Mines
20—Barrie Maumel, Montréal
21—Marcel Maheu, U. Laval
22—Georges Girard, M. Ste-Anne
23—Marc-André Girard, M. Ste-Anne
24—Pierre Gadbois, U. Sherbrooke
25—John Courson, Red Birds
26—Louis Dufour, Ptarmigan
27—Simon Genest, U. Sherbrooke
28—Ken Power, Thetford Mines
29—Jean Cloutier, Stoneham
30—Darrel Wright, Thetford Mines
31—Peter Huber, Ptarmigan
32—Arthur Bourbeau, Sutton
33—Gus Prévost, Loyola
34—André Fournier, Es-Ki-Mo

SLALOM — CLASSE "B"

41—Chris Howlett, Loyola
42—Paul Pouliot, Lac Beauport
43—François Gagnon, Redskins
44—Clark Riffenstein, Martien
45—Barry Fournier, Ottawa
46—Mike Hunt, Nordick
47—Grégoire Huard, U. Sherbrooke
48—Denis Croteau, Thetford Mines
49—Chris Bowles, Ottawa
50—Lucien Maheu
51—Richard Grégoire, V. Pruneau
52—Claude Dumontier, Mt Plante
55—Serge Breton, Victoria
56—Pierre Lavergne, V. Pruneau
57—George Kletter, U. Bishop
58—Louis Cliche, Stoneham
59—Guy Gastonguay, Stoneham
60—Mike Staniforth, Red Birds
61—Conrad Guay, Eperviers
62—Steeve Mulhall, U. Bishop
63—Pierre Duchastel, U. Sherbrooke
64—Don Derry, Mt Tremblant
65—Alain Arsenault, Rougemont
66—R. Prudhomme, Sutton
67—Jos Hanson, Vallée Pruneau
68—André Tardif, Mt Plante
69—André Moisan, Stoneham
70—Thomas Dupéré, Smatts
71—Michel Codère, U. Sherbrooke
72—Marc Langelier, Victoria
73—Guy Donohue, U. Sherbrooke
74—Robert Morency, U. Commerciale
75—Jean Gagnon, Redskins
76—Walter Boyce, Ottawa
77—Guy Turcotte, Smatts
78—André Sauvageau, Val Mauricie
79—Pierre Lapointe, Val Mauricie
80—Guy Boisvert, Mt Tremblant
81—Michel Lapointe, Val Mauricie

Très forte participation au slalom "Bee Hive" '66

CHICAGO (P.A.) — La date ultime, en vue de la présentation des Jeux Olympiques 1972, a été atteinte hier alors que Montréal, Détroit, Munich, et Madrid étaient les candidats officiels pour les jeux d'été tandis que Calgary, Salt Lake City et Sapparo, Japon, aspiraient aux jeux d'hiver.

Avery Brundage, président du Comité olympique international, a appris hier des quartiers généraux de Lausanne, Suisse, que Amsterdam avait retiré sa candidature aux jeux d'été.

On procédera aux choix à Rome vers le 25 avril, lors d'une assemblée du COI.

Brundage a précisé que Montréal et Munich lui avaient présenté leurs demandes, notamment le maire Drapeau, de la métropole canadienne, qui a prétendu qu'un programme d'améliorations civiques en vue de l'Expo 67 permettrait à Montréal de présenter les jeux d'été 1972.

Brundage s'est refusé à tous commentaires au sujet des chances des candidats, mais a insisté sur le fait que les méthodes en vue d'influencer les choix par des réceptions et des pressions étaient défendues depuis 1963.

On sait que Vienne avait également retiré sa candidature plusieurs heures avant la date limite.

Football

Montréal. — (P.C.) — Ted Workman, co-propriétaire des Alouettes de Montréal, a révélé hier que deux candidats, y compris Joe Restic, assistant instructeur des Cats de Hamilton depuis 1961, sont toujours en lice pour le poste de pilote de son équipe.

On sait que Darrel Mudra, instructeur de l'Université North Dakota, a retiré sa candidature en dernière fin de semaine.

Restic a déjà été l'assistant de Jim Trimble, dont le congédiement par les Alouettes a créé la vacance aux rênes des Montréalais.

Restic a révélé mercredi soir qu'il était toujours intéressé au poste, "car, après tout, tout instructeur aspire au poste de pilote".

Un plus grand nombre de skieurs canadiens que les années précédentes sont prêts à entrer en compétition avec les meilleurs skieurs du monde. C'est ce qui ressort des bulletins de participation reçus jusqu'ici pour le sixième slalom géant professionnel annuel Bee Hive, qui se tiendra au Lac Beauport le 13 février. Les nouveaux participants canadiens sont: Jean-Guy Brunet, ancien membre de l'équipe nationale canadienne aux Jeux olympiques de 1960 et 1964, et gagnant du championnat canadien en 1964. Il est maintenant directeur-adjoint de l'école de ski du Mont-Gabriel, au Québec. Guy Baervoets, directeur de la même école, s'est également fait inscrire. Baervoets était membre de l'équipe canadienne de démonstration qui se rendit à Badgastein, en 1965. Lorne O'Connor, le meilleur parmi les Canadiens au slalom Bee Hive de 1964, maintenant directeur de l'école de ski de Timberline Lodge, dans l'Orégon, participera pour la troisième année consécutive, de même que Chris Jaegli, de Kelowna, Colombie-Britannique. Tom Barbeau, autre skieur bien connu dans la région de Montréal et participant au slalom Bee Hive dans les années passées, reviendra une fois de plus pour se mesurer aux champions.

La confusion quant à l'identité d'Egon Zimmermann, la vedette autrichienne de ski, a été dissipée aujourd'hui quand on porta à l'attention des officiels qu'il y a deux skieurs autrichiens du même nom. Le bulletin de participation reçu la semaine dernière n'était pas celui du gagnant de la médaille d'or aux Jeux olympiques de 1964, mais celui d'une autre vedette autrichienne qui a fait partie de l'équipe nationale autrichienne de 1954 à 1960. De 1958 à 1960, ce dernier Zimmermann s'est classé parmi les trois premiers dans presque toutes les compétitions internationales auxquelles il a participé, et il est maintenant directeur de l'école de ski Penny Pitou, dans le New-Hampshire. Il a épousé la skieuse américaine bien connue Penny Pitou.

Cours de compétition adaptés aux jeunes skieurs du Redskins

Une autre réalisation dans le domaine du ski de pratique et de compétition vient d'être apportée par le club qui a le plus de popularité dans le domaine de la préparation de compétitions dans la région, le club de ski "Redskins".

Cette réalisation consiste à donner des cours de compétition de ski à de jeunes enfants qui le désirent. Ceux-ci font partie de l'école de ski amateur de ce club, lequel possède une équipe de 13 membres qualifiés. Cette équipe donne à toutes les fins de semaine des cours à quelques 300 élèves. Dans ces cours, il y a des jeunes dont l'âge varie de 6 à 12 ans, lesquels prennent des cours tout à fait spéciaux, soit la compétition. Le début de ces cours a eu lieu samedi, le 15 janvier, par une descente dont Hélène Sanfaçon s'est mérité les honneurs avec un temps de 36.7 secondes et en deuxième place, Lucie Mailloux avec 37.6 secondes.

Au cours de ces compétitions, les parents des élèves se font officiels de ce concours qui aura lieu à toutes les fins de semaine. Le tout est sous la direction des moniteurs de ski dont Mlle Lisette Filteau est présidente et la technique est confiée au président de ce comité du club Redskins, Roméo Mailloux.

Les résultats sont les suivants:

	Temps
Hélène Sanfacon, 8 ans	36.7
Lucie Mailloux, 8 ans	37.6
Richard Rouleau, 9 ans	38.0
Jean Drolet, 11 ans	42.0
Francine Mailloux, 9 ans	43.1
Hélène Mailloux, 6 ans	44.2
André Bélanger, 7 ans	54.6
J.-François Vézina, 8 ans	54.9
Louis Beaulieu, 9 ans	57.1
Anne Allard, 8 ans	63.4
Jean Bélanger, 9 ans	68.5
Anne Chevalier, 11 ans	120.9

Officiels: Comité technique: Roméo Mailloux, Fernand Gauvin; Vérificateurs: Parent des jeunes.

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

JEUNE D'ESPRIT ESPRIT DE JEUNES

60e anniversaire de la mort de

Pierre CURIE

Fils d'un médecin d'origine alsacienne, Pierre Curie ne fréquenta pas le lycée et reçut de ses parents et d'un ami de la famille une éducation qui développa son goût pour les sciences de la nature. Il suivit des cours à la Sorbonne et entra très jeune, avec son frère Paul-Jacques, dans la recherche scientifique, en devenant préparateur à la Faculté des sciences de Paris.

Son premier travail fut une étude, en collaboration avec Desains, sur les radiations infrarouges. Puis il effectua des recherches sur les cristaux, avec son frère; en 1880, ils découvrirent la piézo-électricité. L'année suivante, Pierre Curie fut nommé chef de travaux à l'Ecole de physique et chimie. Il passa sa thèse en 1895 avec un mémoire sur les "Propriétés magnétiques des corps à diverses températures", ayant découvert que le diamagnétisme est indépendant de la température absolue et qu'au-dessus d'une certaine température (point de Curie), **le ferromagnétisme se transforme en paramagnétisme.**

La même année, Pierre Curie épousa Marie Sklodowska, qui fut associée à toutes ses recherches. Il fut alors nommé professeur à l'Ecole de physique et chimie, obtint, en 1904, la chaire de physique générale à la Sorbonne et fut admis, l'année suivante, à l'Académie des sciences.

L'étude que Pierre Curie fit des propriétés des cristaux l'amena à réfléchir sur la symétrie générale dans les phénomènes physiques et à énoncer, en 1894, le "principe de symétrie" : les éléments de symétrie des causes doivent se retrouver dans les effets produits. Ce principe permet de prévoir la possibilité ou l'impossibilité de divers phénomènes.

A la suite de la découverte de la radio-activité par Henri Becquerel (1896), Pierre Curie se consacre, avec sa femme, à l'étude de ce phénomène. Ayant remarqué l'intensité du rayonnement émis par certaines impuretés de la pechblende (le plus important et le plus riche des minerais d'uranium), Pierre et Marie Curie réussirent à isoler, en 1898, le polonium, puis le radium, et devinrent dès lors célèbres.

On doit aussi à Pierre Curie la réalisation de divers instruments : un électromètre condensateur à anneau de garde, une balance apériodique munie d'amortisseurs à air.

En 1903, Pierre Curie partagea le prix Nobel de physique avec sa femme et Henri Becquerel. Il mourut quelques années plus tard, écrasé par un camion.

Le "Grand Larousse Encyclopédique" en dix volumes, auquel nous empruntons ces lignes, ajoute que, à la mort de son mari, la chaire créée pour lui à la Sorbonne ayant été maintenue, Marie Curie en fut nommée titulaire. Pour la première fois une femme occupait un tel poste. Ajoutons qu'on lui doit la création de l'Institut du radium et que, après avoir partagé le prix Nobel de physique pour 1903, elle reçut, en totalité, celui de chimie pour 1911.

Faites-vous DES ÉTINCELLES ?

Je souffre d'une affection bien embarrassante et qui me cause beaucoup d'émotions et de tourments, surtout en hiver quand je porte un lourd paletot. Si, après avoir marché rapidement pendant deux blocs, je m'asseois devant ma machine à écrire, il me jaillit des doigts une étincelle d'un demi-pouce qui aboutit au clavier. Lorsque je me glisse dans un fauteuil d'autobus ou de voiture, je reçois une de ces commotions . . . de quoi rendre jalouse une chaise électrique.

Pendant longtemps j'ai pensé que ce phénomène m'était tout à fait propre. Or voilà que l'autre jour, alors que je marchais à toute vitesse, j'ai rencontré un de mes amis, Ulmer Turner. Nous nous sommes serré la main : nous avons failli nous électrocuter mutuellement. Ulmer s'est mis à se frotter la main pour établir la circulation en me jetant un regard à la fois triste et accusateur. "Tiens, tiens ! Vous aussi ? Pourquoi ne m'aviez-vous pas averti ?"

Alors Ulmer, qui était ingénieur électricien avant d'entrer à la radio, me donna quelques éclaircissements sur l'électricité statique. Chacun de nous engendre, rien qu'en se déplaçant, une certaine quantité d'électricité. Mais certains sujets sont plus sensibles que d'autres : ce sont généralement les gens qui ont la peau sèche, les nerveux, et ceux qui font des mouvements rapides. Il en est qui ne se hasarderont jamais à embrasser leur femme ou leur fiancée sans être auparavant "désélectrisés".

Si vous êtes une de ces centrales électriques vivantes, il n'est aucun traitement qu'on puisse vous indiquer. En revanche, voici quelques petits trucs qui vous permettront d'atténuer votre supplice. Quand vous montez en taxi, en voiture, ou en autobus, portez toujours entre les doigts une pièce de monnaie. Mettez la pièce en contact avec la carosserie du véhicule et vous serez ainsi sans douleurs débarrassé de votre charge électrique. Avant de serrer les mains de quelqu'un déchargez-vous de la même façon contre le premier radiateur ou le premier poteau d'éclairage venus. Mais ne faites pas ça trop ouvertement on croirait que vous avez perdu la tête !

Si vous avez affaire à un autre "électrisé", redoublez de précaution. Turner et David Sarnoff, le président de la RCA, savent depuis longtemps qu'ils doivent se "désélectriser" avant de se serrer la main. Sinon, cela aurait probablement comme résultat un double knock-out !...

Keith Wheeler
("Je crois" No 62)

Où sont les 8 erreurs ?

** Voici deux images d'un même sujet. La première est le dessin original; la seconde en est la copie mais . . . avec huit erreurs à découvrir. Pour les mieux identifier après recherche, voir, ailleurs en cette page, les REPONSES publiées sous même titre.*

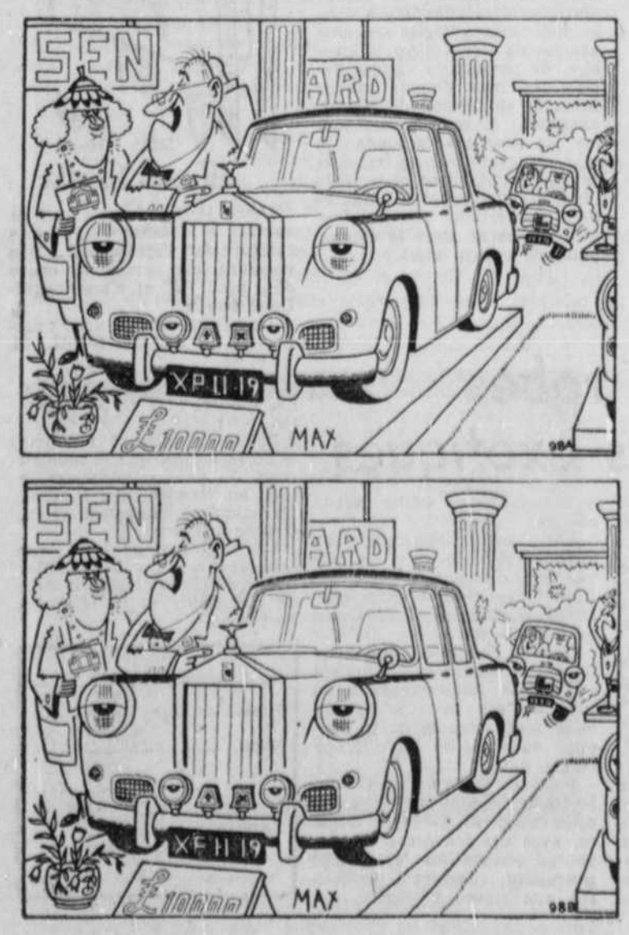

Petites expériences de physique (No 96)

Un éventail blanc . . . en couleurs !

Quand vous êtes en train de colorier une image dans un livre et que vous découvrez tout à coup que vous n'avez plus de peinture verte, vous mélangez du jaune avec du bleu, n'est-ce pas ? Vous fabriquerez de même du violet avec du bleu et du rouge, de l'orange avec du jaune et du rouge et ainsi de suite; mais saviez-vous que vous pouvez obtenir ce même effet en ne mélangeant pas les couleurs mais en les plaçant simplement côte à côte ? Nous allons vous le montrer. Prenez un disque en papier ou en carton blanc et faites-y avec des crayons de couleur des raies rouges et bleues. Faites un petit trou au milieu du disque, passez-y la pointe d'un crayon et faites tourner rapidement comme une toupie. La vitesse de rotation du disque fait que les couleurs se mélangent, c'est-à-dire que vous ne voyez plus chaque couleur séparément, mais que vous n'apercevez plus qu'une seule couleur unie : du violet ! Si vous y ajoutez une autre couleur, le résultat sera différent. Et si vous mélangez ainsi toutes les couleurs de l'arc-en-ciel ? C'est-à-dire si vous divisez le disque en six segments que vous colorez : rouge, orangé, jaune, vert, bleu et violet. Ne croyez pas que cela donnera une cacophonie de couleurs. Au contraire, le résultat obtenu vous étonnera : vous ne verrez que du blanc ! En effet, les couleurs de l'arc-en-ciel donnent, mélangées les unes aux autres, la "couleur" blanc. Quelle surprise désagréable lorsqu'on est artiste-peintre et que les tubes de peinture se sont tous écrasés sur la palette !

JEUNESSE "NOUVELLE VAGUE"

Les LOISIRS

par **Georgette DURAND**

Mais oui ! Les jeunes aiment les loisirs, et pourquoi pas ? Les moins jeunes aussi les aiment. S'en scandalisera-t-on ? Il n'y aurait vraiment pas de quoi ! Au fond, ces 15-18 ans sont pétris de la même pâte humaine que leurs ainés. Il est donc normal de trouver chez les uns et les autres des affinités.

Les loisirs n'existent-ils que pour les riches ?

Les loisirs sont à proprement parler des activités de choix, qui procurent plaisir, détente, intérêt, souvent culture et, toujours, un certain épanouissement.

Ils ne sont plus maintenant l'unique partage des riches. Avec les congés des fins de semaine, ils ont envahi depuis longtemps toutes les classes de la population. On considère partout les loisirs comme des sources de richesse, de vitalité, de joie de vivre !

Loisirs nécessaires

Dans une société où nombre de gens exécutent un travail ennuyeux, qui leur donne l'impression de n'être que des pions dans un grand tout, les loisirs sont plus que jamais nécessaires. Comme aux adultes, les loisirs permettent aux jeunes de s'épanouir. Bien sûr, tous les loisirs ne sont pas créateurs, mais ils ont, tout au moins, puisqu'ils portent le nom de loisirs, la vertu de recréer, de reposer, de prédisposer favorablement l'individu à l'accomplissement de ses tâches quotidiennes.

Le "trop" nuit

Cependant, les jeunes ne doivent pas vivre pour les loisirs, mais avoir des loisirs pour vivre. Si un adolescent s'engage par exemple dans un club de hockey et y consacre des jours, voire des semaines, nuisant ainsi à ses études, il y a là une erreur. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'une activité de loisir ne doit pas devenir une activité essentielle qui prenne le pas sur des activités supérieures primordiales, comme celle d'apprendre un métier ou de se préparer à l'exercice d'une profession.

Les accidents ne supprimeront pas la circulation

Toutefois, ce n'est pas parce que des accidents se produisent que les autos arrêteront de circuler et les avions de voler. Et ce ne sont pas les excès qu'ils engendrent qui feront disparaître les loisirs. Ils iront, au contraire, s'accentuant avec la semaine de 35 heures prévue et celle de 20 heures qui pointe déjà à l'horizon.

Choisir

C'est assez dire combien les jeunes disposent et disposeront de plus en plus de temps à consacrer aux loisirs. Devant un tel fait, ils doivent agir avec intelligence s'ils ne veulent pas gaspiller des énergies précieuses.

Quels seront donc les loisirs des jeunes ? Un bon nombre d'adolescents cultivent des intérêts assez vastes pour s'adonner à divers loisirs. Et il est bon qu'il en soit ainsi, surtout si ces 15-18 ans disposent de longues périodes de liberté.

Et comme, de plus en plus, les loisirs abrutiront l'homme ou l'élèveront, il importe de les choisir. L'idéal ne serait-il pas de les combiner de manière à développer intégralement l'adolescent afin que sa personnalité profonde émerge petit à petit.

Sans doute, s'il n'éprouve aucun attrait pour la lecture, un jeune travailleur manuel ne s'attardera pas longtemps dans une étude sur la pensée de Teilhard, mais s'il ressent un tant soit peu de goût pour les idées, ce n'est pas son métier ou l'absence de métier qui lui interdira l'accès aux penseurs et aux savants. Et s'il veut en savoir davantage ne serait-ce que sur la façon de fabriquer un instrument de cuisine, il passera des heures instructives et intéressantes en essayant de comprendre une brochure expliquant le fonctionnement et le maniement de cet instrument.

Passe-temps sérieux

Certains jeunes diront : "Des passe-temps sérieux ne nous intéressent pas".

Et pourquoi ? N'est-ce pas parce qu'un loisir sérieux exige attention, concentration, donc effort ? Alors, on le dédaigne, oubliant qu'il fournirait peut-être la clé de maintes connaissances, et, partant, de joies appréciables.

On aime le facile, le tout-cuit, le prêt-à-comprendre comme le prêt-à-porter. La paresse de l'esprit, fortement ancrée chez plusieurs, se déloge plus malaisément que la paresse du corps.

Et les jeunes ne sont guère différents des adultes qu'ils imitent.

Discipline

Comme l'a laissé entendre le Général Vanier, en formulant ses voeux du nouvel an, il faut donner aux jeunes le sens de la discipline. Et pourquoi pas en matière de loisirs comme en tout autre domaine ? En assumant cette tâche, les parents non seulement achèveront leur éducation personnelle, mais permettront à leurs fils et à leurs filles de poursuivre eux-mêmes leur propre éducation.

Les parents qui suivent l'évolution de leurs jeunes, qui les encouragent, les corrigent avec tact, savent les guider sans en avoir l'air, et sans surtout se donner l'importance conférée par l'expérience, ces parents-là sont les meilleurs parents, les plus susceptibles de réussir auprès de leurs grands gars et de leurs adolescentes.

Il ne s'agit pas de soumettre les jeunes à une discipline de fer, à une rigueur de camp de concentration, mais de les former à l'effort joyeux et soutenu.

Organisation des loisirs

L'organisation de loisirs intéressants est l'occasion toute trouvée pour les jeunes de manifester leur sens de l'initiative, leur goût, leur originalité leur esprit de persévérance, toutes qualités qui contribuent à la formation de l'adulte en train de mûrir aussi bien dans cette fille précoce que dans ce garçon presque imberbe.

Les jeunes habiles à prévoir leurs loisirs prennent confiance en eux-mêmes. S'ils optent pour des loisirs de groupe, ils acquièrent vite le sens de l'équipe et de la camaraderie. Bref, ils mûrissent graduellement en apprenant à vivre en société, tout en s'adonnant à des loisirs qui leur plaisent : danses, randonnées, courses en bicyclettes, audition de disques, etc.

Des éclaireurs

Les parents ont-ils un rôle à jouer dans tout cela ? Oui, celui d'éclaireurs.

Même si les jeunes disent entre eux : "On est bien quand on est ensemble", ils ont besoin d'un père qui s'occupe d'eux, qui soit au courant aussi bien du yé-yé que du bulletin scolaire; d'une mère, qui s'intéresse non pas seulement à la préparation d'une tarte, mais qui veille aussi et surtout à créer au foyer un climat d'amour et de compréhension, un climat où la liberté des jeunes est contrôlée sans devenir continuellement objet de discussions et de querelles.

Une adolescente répondant à la question : "Que désirez-vous de vos parents sur le plan des loisirs ?" disait : "Les parents ne peuvent pas et ne doivent pas tout permettre. Il est normal aussi qu'ils sachent, en gros, où nous sommes et avec qui nous sortons . . . Je pense . . . que l'on ne doit pas donner les mêmes permissions à 14 ans et à 17 ans". Cette confidence soulève le problème de discernement dans les permissions à accorder. Aux parents de juger, de se sentir vraiment responsables de leurs adolescents. Aux jeunes de comprendre l'importance de cette fonction parentale et de l'accepter en n'en compliquant pas l'exercice.

Evidemment, les parents ne traiteront plus leurs grands et leurs grandes comme des enfants. Autrement, ils entendront la protestation : "On n'est plus des enfants", qui fusera énergique et convaincue.

De leur côté, les parents feront parfois, au sujet de leurs adolescents, cette réflexion : "Si on leur refuse quelque chose, les jeunes ripostent : Les copains le font bien . . . je ne peux jamais rien faire, moi . . ."

Evolution constante

Eh oui ! Tout change et la tâche n'est pas facile ni pour les adolescents, ni pour les parents. Il y a pourtant des pères et des mères que cette situation n'effraie pas, qui savent y faire face avec une étonnante lucidité, et qui demeurent maitres de leur barque. Leurs fils et leurs filles les respectent et les aiment. Ces jeunes gens sont assez intelligents pour se rendre compte que posséder des parents qui soient, tour à tour, des confidents, des copains et des maitres, est un trésor et la meilleure chance qu'ils ont de se préparer un bel avenir !

LA TERRE EN MOUVEMENT (No 3)

La formation de la terre

La formation de la Terre n'est pas au fond un problème géologique mais bien astronomique. Car elle est en relation directe avec la formation de l'ensemble du système solaire. On a tenté d'expliquer cette formation de différentes manières: condensation d'une nébuleuse en spirale, scission de matière solaire, collision d'un jumeau du Soleil avec une autre étoile . . .

En fait, sur cette question nous connaissons encore fort peu de choses avec suffisamment de certitude. En quelque sorte on peut en dire autant de l'état dans lequel se trouvait la Terre peu après sa formation. Il y a peu de temps on admettait encore en général que la Terre se trouvait à son origine dans un état de liquide brûlant et qu'elle ne s'est refroidie que lentement. A un moment donné, une mince couche de magma coagulé commença à se former à la surface. Etant donné que cette roche dure conduisait très mal la chaleur, la suite du refroidissement fut très retardée. A la surface, la température baissa rapidement ce qui eut pour conséquence la condensation de vapeur d'eau autour de la Terre, condensation qui forma le premier océan. La croûte terrestre qui grossissait lentement dut, surtout au début, éclater assez souvent ce qui eut pour résultat que d'énormes masses de lave brûlante s'échappèrent. Des assauts se répétèrent entre les pierres en fusion et l'eau qui atteignait rapidement son point d'ébullition. (Voir les dessins) Une théorie plus récente part du principe que la Terre au commencement n'était pas chaude mais au contraire froide et s'est réchauffée au cours d'un laps de temps très long. La cause de ce réchauffement réside dans les minéraux radioactifs qui sont enfermés dans la Terre et se désagrègent insensiblement. A notre siècle de l'atome, il n'est pas nécessaire d'expliquer plus en détail que ce phénomène produit évidemment de la chaleur. Le processus naturel se déroule cependant beaucoup plus lentement et les particules élémentaires ne sont jamais si concentrées. Bien qu'il ne nous soit pas possible d'approfondir ce problème scientifique passionnant, il faut cependant faire remarquer que cette dernière théorie a été consolidée pa différentes découvertes réalisées à notre époque.

Où sont les 8 erreurs ?

REPONSES

1. Plus de fleurs dans le vase
2. Revers du vendeur
3. Jupe de la dame
4. Numéro d'immatriculation
5. Tapis plus long
6. Pneu de l'auto de l'arrière-plan
7. Chapeau de la dame
8. L'homme à l'arrière-plan n'a plus de papier dans la main

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Pour vous... qui êtes encore deux !

Permettez que je me retourne un moment vers celui qui n'est plus, pour tromper le trop grand silence ! Il savait si bien causer... Sans doute tenait-il à ses idées, mais poliment, avec mesure, et quand il reconnaissait avoir erré, quelquefois des semaines plus tard, il avait cette façon adroite, que les malins croient trop exclusivement féminine, de tourner les choses à son avantage ! Je ne me privais pas de le taquiner, ou prudente, je me taisais quand je sentais que ça valait mieux, mais nous en arrivions généralement tous deux à rire comme de plus belle, de lui, de moi, de nous !

X X X

Gavée de silence, tenue de me taire malgré moi, écrire constitue une sorte de libération que je n'apprécie pas comme il se doit. Penser tout bas, et en solo, n'a jamais été mon fort ! Quand on dialogue, même la contradiction a une saveur que l'on sousestime. Il arrivera bien que l'entêtement de "l'autre" décuple notre goût d'approfondir une question; que nous arrivions à la lumière, et nous aurons gagné quelque chose, même ayant perdu la cause ! "O temps, suspends ton vol"... et le coeur songeur se dit : "Si seulement c'était à refaire, comme je saurais m'enrichir de l'heure brève..."

X X X

Causer, c'est ce que nous ne faisons pas assez, à deux ! Il arrivera souvent qu'un seul y tienne, et que l'autre écoute avec indulgence, sans même toujours se donner la peine de répondre, convaincu que le conjoint parle par simple habitude, que c'est dans son tempérament ! Où en est la communion, la fusion, s'il n'y a pas d'échange de vues, si les idées s'expriment chez l'un et dorment chez l'autre ? Parler devrait être considéré comme le pain quotidien de l'amour : se taire peut avoir son heure, et sa douceur, mais quel amour survivra éternellement au silence ?

X X X

Causer ? Une habitude qu'il serait sage de prendre tout de suite, au seuil de la vie à deux, quand les mots gentils viennent encore aisément, et que de velours les vérités taquines savent encore se vêtir ! Pour les compliments, point n'est besoin d'autant de précautions, mais encore faut-il avoir la sagesse de n'en pas perdre le tour !

X X X

Causer ? C'est encore ce dont la jeune maman a besoin, si elle est de celle qui gazouillent, tout le jour, des histoires de bavettes et de bouillies, avec un ou deux bébés ! Le sourire des poupons n'est certes pas sans compensations, mais tant qu'ils n'auront pas grandi, elle a besoin de causer en adulte, et compte sur le papa pour faire la causette, comme au temps des fiançailles. Elle l'envie même un peu de sortir tous les jours, de pouvoir tâter le pouls du monde extérieur et s'enrichir de la pensée des autres, et cela lui fait chaud au coeur quand il a un peu de neuf à lui raconter, le soir venu... et qu'il s'occupe d'elle, à peu près autant que de son journal !

Francine L. Roy

● **"O CANADA" a été composé en 1880 par Calixa Lavallée dans cette maison québecoise qui est maintenant un restaurant (La Chaumière). C'est dans son sous-sol datant de 1728, que la "Duchesse" du Carnaval d'Hiver, Irène Laflamme, de Lévis, présente ce deux-pièces vert jade, une création de Jean Fortin, de Québec. Ce tissu tricoté en fibre acrylique "Orlon" en un dessin ric-rac d'apparence crochetée, est soutenu par une doublure fixe qui l'empêche de se déformer. La surblouse à taille longue et les manches sont bordées d'une frange large et touffue à même le tissu. Le chapeau "pill box" "Total Look", de Laurette Dulac, Québec, fait également partie de la garde-robe de 23 morceaux des sept duchesses du Carnaval d'Hiver qui aura lieu du 10 au 22 février.**

Des chapeaux en tissus imperméabilisés

LONDRES. (P.A.). — Un modeliste de Londres a conçu l'idée "d'imperméabiliser" une sorte de château-fort de l'élégance qui remonte à l'époque édouardienne.

Reed Crawford, spécialisé dans la création des chapeaux, et membre de la Société des couturiers londoniens, a fait voir cette semaine un modèle en plastique à l'épreuve de l'eau, conVu à l'intention des dames qui préquentent la piste de courses Ascot.

Les courses Ascot, dont le nom s'associe à la royauté et au faste, donnent le ton pour des chapeaux que les femmes les plus élégantes devraient porter durant la saison estivale.

Pour cet événement mondain de la saison, Crawford a réalisé un chapeau rouge en tissu imperméabilisé.

La beauté après 60 ans ne sera plus une chose rare

Londres (P.A.) — La beauté après l'âge de 60 ans, ne sera plus une chose rare à l'avenir, prétend un savant britannique.

Le Dr Vladimir Petrow, d'origine russe, dit qu'une pilule de rajeunissement, qu'on perfectionne en ce moment à Londres, permettra à une jolie femme de la demeurer durant des années. "Il ne sera pas question de prolonger la durée de l'existence, mais la vie d'une femme en sera plus heureuse", de commenter le Dr Petrow.

Celui-ci est directeur des recherches et de l'expansion pour un groupe de fabricants de produits pharmaceutiques en Grande-Bretagne. Le Dr Petrow et ses collègues travaillent en toute confiance sur cette pilule.

Une fois mise au point, cette pilule ingurgitée quotidiennement permettra à une femme de conserver son apparence de jeunesse, de garder ses muscls fermes et la souplesse de son épiderme.

Rendez la tâche plus agréable à votre époux !

Dans la vie du ménage, avec la répartition des tâches qu'elle entraîne, le soin des ordures a été dévolu au mari. C'est une tradition aussi constante que celle de mettre le chat dehors, le soir. Si l'épouse ne peut malheureusement rien pour rendre cette tâche attrayante, elle peut au moins prévenir les mauvaises odeurs en gardant les bacs et poubelles rigoureusement propres.

Prenez l'habitude de laver le bac aux ordures de la cuisine en l'emplissant d'eau chaude additionnée d'une tasse de soude commerciale concentrée, et de laisser tremper environ une demi-heure. La soude déloge rapidement les aliments et la graisse qui adhèrent au fond et à la paroi du récipient. C'est précisément ces particules de graisse qui retiennent les odeurs comme celle des pelures d'oignon. Tout ce qui vous reste à faire après ce trempage, c'est de rincer et assécher le bac avec un papier de cuisine, ou de le laisser sécher dehors avant d'y mettre un sac de papier.

Voilà votre contribution à la corvée, mais qui n'aide pas votre mari à son propre problème : la poubelle extérieure. La tâche est d'autant plus désagréable que les ordures ont séjourné longtemps dans les poubelles. Il n'y a qu'un moyen de limiter ce désagrément : c'est de laver les poubelles chaque fois qu'on les vide. Rangez tous les articles nécessaires à ce nettoyage, soit un seau, une brosse dure et une boite de soude commerciale concentrée, dans le garage ou autre endroit approprié. Le mieux serait encore de pouvoir rattacher le tuyau d'arrosage au robinet d'eau chaude de la cuisine ou du sous-sol. Avec des attentions aussi délicates et une installation aussi pratique, vous pouvez espérer que votre mari ajoutera cette dernière tâche à la liste de ses travaux domestiques et qu'il s'occupera des ordures de la journée d'un coeur un peu plus léger.

Ayez égard à la délicatesse de leur sensibilité. Ne tournez aucun de leurs sentiments en ridicule. Eclairez leur coeur doucement. Ne les blessez pas, ne les humiliez pas.

C'est le temps des petits poissons des chenaux

Préparez une "Bouillotte de poissons"

MONTREAL. — (P. C.) — Cette époque de l'année remet en vogue un sport typiquement canadien, soit la pêche à la ligne à travers l'ouverture percée dans les glaces de nos rivières.

Les amateurs, installés dans leurs cabanes qui protègent du froid, s'amusent à taquiner les petits poissons des chenaux. Ils ne reviennent pas bredouille, car il s'agit de bonnes prises accumulant des centaines de poissons.

Les femmes ont d'ordinaire la tâche s'apprêter ces petits poissons lesquels sont débarrassés des parties non comestibles, pour n'en garder que la chair.

La recette la plus facile est le poisson en friture, roulé au préalable dans la farine ou la chapelure, après lui avoir redonné sa forme. La cuisson se fait au beurre ou à l'huile.

On utilisait autrefois les oeufs de poissons pour en faire une sorte d'omelette qui consiste à mélanger deux cuillerées à table de farine, environ une demi-tasse de lait, et un demiard d'oeufs de poisson.

La préparation est d'abord cuite au beurre, sur un feu moyen, pendant dix minutes, et ensuite déposée au four durant une trentaine de minutes, ce qui donne une omelette bien dorée. Il ne reste qu'à assaisonner et déguster ce plat.

La "Bouillotte de poissons" est un mets plus compliqué, mais susceptible de plaire aux amateurs qui possèdent un solide appétit.

Dans le fond d'une marmite épaisse, on dépose un peu de beurre ou de margarine, ou mieux encore, quelques tranches de lard salé.

Viennent ensuite trois rangs superposés en commençant par des pommes de terre tranchées, les petits poissons des chenaux, et les rondelles d'oignons. La même opération se répète en alternant ces trois ingrédients pour remplir la marmite. Sur le dessus, on ajoute un morceau de lard salé, assaisonnement au goût, et de l'eau jusqu'au niveau des pommes de terre. Ce pot-au-feu à la canadienne doit mijoter durant trois heures au-dessus du feu et on compte une heure de plus si la cuisson se fait au four.

Votre nouveau chapeau

Sachez choisir votre nouveau chapeau. Oh, je sais bien qu'il en est d'excentriques, de futuristes, devrait-on dire pour être plus précise, mais enfin ne soyez pas trop fantaisiste dans votre choix. Laissez à la vedette de cinéma ce chapeau sans forme que l'on dirait une figure géométrique; vous petite madame et vous charmante demoiselle, choisissez une création dotée d'originalité et de bon goût qui vous ira parfaitement. Il existe ce chapeau qui a été créé spécialement pour vous, croyez-moi, cherchez-le, vous le trouverez.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la svelteasse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Fumer: plaisir ou risque?

Actuellement, des recherches scientifiques d'envergure étudient le problème du cancer du poumon et en particulier la relation entre l'usage de la cigarette et cette maladie. La Société Canadienne du Cancer considère comme l'un de ses objectifs celui de renseigner le public sur cette question de même que sur les autres aspects du problème du cancer. Cet article a pour but d'exposer brièvement quelques faits reconnus concernant l'usage du tabac.

VOICI LES FAITS

1. Le taux de mortalité du cancer du poumon s'est accrû considérablement depuis dix ans. Chaque année, environ 2,100 Canadiens sont victimes du cancer du poumon sur un total de 22,000 mortalités dues au cancer et 137,000 mortalités attribuables à toutes les causes de décès.
2. Cinq fois plus d'hommes que de femmes sont victimes du cancer du poumon.
3. Il a été démontré de manière significative que le goudron présent dans la fumée de cigarette contient une substance cancérigène capable de provoquer le cancer de la peau chez la souris.
4. Les conclusions d'au moins dix-huit études indépendantes poursuivies récemment dans cinq pays ont établi que les fumeurs qui consomment beaucoup de cigarettes sont plus susceptibles au cancer du poumon.

Toutefois, un grand nombre de personnes qui n'ont jamais fumé souffrent de cancer du poumon. Il faut aussi noter que l'air que nous respirons est chargé de substances (vapeurs d'huile, goudrons, fumées, produits chimiques) susceptibles de causer le cancer. En réalité, certaines de ces substances sont beaucoup plus dommageables que celles que l'on a trouvées dans les goudrons du tabac. Aujourd'hui, un plus grand nombre d'individus vivent et travaillent dans les villes et sont par le fait même exposés aux inconvénients de la pollution de l'air. Jusqu'à ce jour, aucune preuve scientifique n'a confirmé que le goudron se dégageant de la fumée de cigarette peut causer le cancer du poumon chez les animaux de laboratoire. Pour des raisons tout à fait évidentes, aucune expérience systématique n'a été tentée sur des êtres humains.

EN CONCLUSION

De l'ensemble confus des déclarations contradictoires qui peuvent être recueillies sur le sujet, plusieurs travaux dignes de mention méritent d'être étudiés.

Le premier est attribuable au Conseil des Recherches Médicales de Grande-Bretagne. Après avoir évalué les données statistiques et les résultats des travaux de laboratoire, le rapport de cet organisme conclut qu'"un certain nombre de cas (de cancer du poumon) dont il est impossible de déterminer le chiffre exact, peuvent être imputés à la pollution de l'atmosphère. Les conclusions de plusieurs enquêtes effectuées dans divers pays attestent qu'une partie majeure de l'augmentation du nombre de cas se rattache à l'usage du tabac particulièrement sous forme de cigarettes. Le Conseil exprime l'opinion qu'il est raisonnable d'interpréter ce phénomène comme une relation directe de cause à effet."

La seconde déclaration provient du Service de Santé Publique des Etats-Unis. Après avoir évalué les données recueillies, cet organisme conclut que "l'accumulation des témoignages indique d'une manière de plus en plus évidente que l'abus de l'usage du tabac constitue l'un des facteurs causals du cancer du poumon."

Ces déclarations furent rendues publiques en 1957. A la même date, un comité de l'Institut National du Cancer entreprit un relevé de même nature. Le comité conclut que "même s'il n'est pas encore établi que l'usage de la cigarette peut causer le cancer du poumon, les études statistiques démontrent que les fumeurs de cigarettes risquent plus que les non-fumeurs d'être victimes du cancer du poumon et que ces risques augmentent avec la quantité de cigarettes fumées."

En novembre dernier, le Chirurgien Général des Etats-Unis confirma la déclaration du Service de Santé Publique en révélant que la cause principale de l'accroissement du cancer du poumon n'était autre que l'usage du tabac et qu'il n'était pas démontré que les procédés de filtrage de la fumée ou de traitement du tabac pouvaient diminuer ces risques efficacement.

Les témoignages évalués par tous ces organismes proviennent d'un certain nombre d'études effectuées dans plusieurs pays. Ces études sont de deux types particuliers. Le premier comprend l'étude rétrospective de groupes de patients souffrant de cancer du poumon afin de déterminer leurs habitudes concernant l'usage du tabac. Le second comprend l'étude en perspective d'échantillons représentatifs de la population dans le but d'établir d'une part les habitudes concernant l'usage du tabac et d'autre part de classifier durant une période déterminée les causes de décès des individus qui composent ces groupes.

Dans les deux cas, les résultats ont été concluants. Le taux de mortalité des fumeurs de cigarettes chez les hommes est 40 fois plus élevé que chez les non-fumeurs.

FUMER OU NE PAS FUMER

La question de savoir si vous devez fumer ou non relève de votre décision personnelle. Toutefois, la Société Canadienne du Cancer croit que vous devez être conscients des risques que comporte l'usage du tabac plus particulièrement les adolescents qui se demandent s'ils vont prendre ou non l'habitude de fumer. Ceux-là surtout doivent bien connaître les faits avant de s'exposer à contracter une habitude difficile à déraciner dont la pratique risque de favoriser l'existence d'une maladie grave et souvent fatale.

Rétrospective gastronomique au 30e grand salon culinaire du Québec

Quatre siècles de traditions culinaires présentés sous forme de plats canadiens dont les premières recettes remontent au 17e siècle constitueront le vaste exhibit que présentera le Service des parcs de son ministère au 30e Grand Salon culinaire qui se tiendra au Palais du Commerce de Montréal les 1, 2 et 3 février prochain, annonce le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Alphonse Couturier.

Le thème de l'exhibit gouvernemental, a expliqué le ministre, porte sur l'évolution de la cuisine au Québec, depuis le 17e siècle jusqu'à nos jours, soit quatre siècles d'art culinaire. Depuis déjà plusieurs semaines, une équipe de chefs parmi les plus réputés du Service des parcs du Québec est à l'oeuvre dans les **cuisines de l'Etape**, au parc des Laurentides, sous la direction de M. Luc Sénécal, chef de la Division de l'éducation hôtelière au Service des parcs, et de M. Patrick Cluzeau, technicien en hôtellerie au même service. Parmi cette équipe de chefs pâtissiers et de chefs cuisiniers plusieurs ont remporté des prix d'excellence aux récents salons culinaires et leur savoir-faire gastronomique s'est doublé cette année d'un sens historique qui les a conduits jusqu'aux archives culinaires du 17e siècle.

En effet, pour marquer les diverses phases de l'évolution culinaire au Québec, cinq montages distincts formeront l'exhibit général du Service des parcs. Ces cinq pièces, confectionnées de pastillage et de pâte d'amande colorée, serviront de fond de scène aux plats de chacune des cinq époques dont on évoquera l'évolution.

Ainsi, le premier montage évoquera le 17e siècle et aura comme fond de scène un vieux fort de l'époque Samuel de Champlain; le deuxième montage, représentant le 18e siècle, sera dominé par une maison de colon, une cabane de bois rond; la troisième pièce de fond, pour évoquer le 19e siècle, représentera une maison de ferme canadienne; la quatrième partie, pour marquer la fin du 19e siècle, s'érigera sous la forme d'une maison bourgeoise et, enfin, la cinquième pièce de fond, celle du 20e siècle, figurera sous la forme stylisée d'un ensemble de gratte-ciel pour évoquer l'image d'une métropole contemporaine.

L'honorable Couturier a tenu à souligner l'esprit d'équipe et l'enthousiasme qui animent les artisans à l'oeuvre au Service des parcs en rendant publics leurs noms. Il s'agit des chefs Armel Béland et Yvon Picard, de l'Auberge Fort-Prével, en Gaspésie; du chef Euclide Béland, du Gite du Mont-Albert, parc de la Gaspésie; du chef Alban Béland, de la réserve de pêche de la rivière Saint-Jean, en Gaspésie; du chef Jean-Louis Larochelle, de l'auberge du Relais, au parc des Laurentides et des chefs Victorin Lemieux et Roméo Gingras, de l'auberge de l'Etape du même parc.

Le ministre Couturier a annoncé que les visiteurs qui passeront par l'exhibit du Service des parcs au 30e Grand Salon culinaire recevront un recueil de sept recettes typiquement canadiennes toutes imprégnées, au dire des chefs du Service des parcs, d'une saveur nostalgique des jours d'antan.

On nous prie de rappeler que le 30e Grand Salon culinaire du Québec ouvrira ses portes au grand public, le 1er février, à 5 heures, soit immédiatement après l'inauguration officielle télédiffusée en direct sur le réseau français de la société Radio-Canada.

Vous partez en croisière!

● **L'ETE DES MAINTENANT — Beatrice Pines a ajouté un volant à cette chemise de plage en tissue d'Arnel et coton à quadrillé de ton pastel et blanc, assortie à un bikini et à un manteau de plage. Le tout n'exige qu'un minimum de soins pendant les vacances.**

La joie des vavances d'hiver sous les cieux ensoleillés du sud est doublée par les modes nouvelles et pimpantes créées pour les centres de villégiature. Le secret du succès de cette garde-robe nouvelle est le choix des tissus et l'agencement des couleurs. Comme la voyageuse de l'ère du réacté ne saurait apporter plus de deux valises, elle recherche des tissus sans souci qui conviennent à toutes les heures de la journée.

Les tissus doivent non seulement être légers et confortables mais aussi, se laver facilement, sécher rapidement et résister aux faux-plis. Les tissus d'Arnel offrent tout ces avantages et conservent toute leur fraîcheur même s'ils sont plissés ou à combinaison de tons, telle que l'exige la mode 1966.

Les vêtements choisis dans une même famille de couleur multiplient les ensembles tout en réduisant le nombre des accessoires. Mais comme les teintes pâles ne sauraient demeurer fraîches sans lavage même sous des cieux limpides, les modes destinées à la villégiature dans le sud, sont offertes en une gamme de tissus d'Arnel lavables, de pesanteurs variées depuis les frais denims solides jusqu'au sharkskins de jerseys pimpants. L'Arnel arbore toutes les teintes à la mode : le blanc neigeux, le rose fraise et le frais jaune citron et possède un si grand nombre de qualités qu'il s'entretient presque tout seul, devenant ainsi le compagnon de voyage idéal.

Grandeurs 34-48

Cette jolie robe n'a pas de couture à la taille. Une large ceinture fait l'ajustement. Son encolure est carrée et ornée d'un petit "V" et d'une magnifique boucle.

Le patron 9187 se vend grandeurs : 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

La mode londonienne

Pour le soir, des robes imprimées aux dessins exotiques

Londres (Reuters) — Hardy Amies, le couturier de la reine, présentait hier à Londres, sa collection printanière la plus séduisante jamais offerte, avec des styles plus féminisés aux riches coloris.

Ses jolis et sveltes mannequins étaient habillés de souple tweed vert lime ou rose pâle, utilisé pour des capes enveloppantes, ou des costumes comportant la veste attachée par une fermeture-éclair à l'avant, avec petit col laissant le cou dégagé ,et la jupe courte.

Les manteaux, dans les tons favoris du couturier, soit les vert, or, et jaune pâle, montraient la silhouette mince depuis la carrure d'épaules en équerre, et ces vêtements étaient souvent fermés du haut en bas.

De coquets petits bérets de paille s'appuyant sur un côté, voisinaient avec des formes minces et en hauteur, se perchant au sommet de la tête.

Un costume en lainage d'un beige-miel illustrait la version se rapprochant le plus de cette élégance raffinée qui a valu au couturier la confiance de sa clientèle.

La veste longue et effilée est assortie au corsage-tunique fermé à l'arrière comme plusieurs blouses de la collection.

Les larges plis font un tourbillonnant retour avec un modèle de jupe écarlate, qui se porte avec une petite veste ajustée.

Trois robes imprimées aux dessins exotiques, dans les tons brillants d'orangé et vert, offraient la vision la plus spectaculaire dans la section des toilettes du soir.

Depuis l'encolure remontante, elles retombent librement à l'arrière jusqu'au genou ou jusqu'au sol, mais à l'avant, elles sont retenues pour marquer un style de taille Empire.

Pour les robes de grand soir, le couturier londonien reprend cette tradition du style Empire, avec des fourreaux de crêpe ou mousseline à corsage remontant, recouverts de boléros aux riches broderies.

AUX QUATRE COINS DE L'HORIZON

Le pays des THAIS et sa rutilante capitale: *BANGKOK*

De la même manière que l'empereur Meiji lançait le Japon dans la compétition internationale du monde moderne, un monarque avisé, le roi Rama IV du Siam, prit l'initiative de doter son royaume d'une armature occidentale qui lui permettrait d'affronter la présence de l'Europe. En outre, son fils, Rama V, put échapper à la colonisation grâce aux rivalités des Anglais de Birmanie et des Français d'Indochine qui s'étaient accordés pour laisser entre eux un Etat-tampon. C'est ainsi que le Siam du XIXe siècle préserva son indépendance. Il pouvait donc rappeler cette chance inouïe en Extrême-Orient, en prenant officiellement le nom de Thaïlande, pays des Thaïs, c'est-à-dire des "Hommes libres".

Un peu d'histoire

A vrai dire, c'est une histoire ancienne que ce mot de Thaï évoque, histoire qui nous reporte quelque cinq cents ans avant Jésus-Christ, au royaume appelé Nanchao.

Tandis qu'en Occident le roi saint Louis de France se préparait à la croisade et que les Mongols déferlaient sur l'Europe orientale, les Chinois bousculaient les Thaïs qui, obligés de fuir vers le sud, rallièrent leur chaï, aidé par les émigrés, s'empara du pouvoir et fonda le premier royaume siamois de Sukhotai, avec la ville du même nom pour capitale. Par la suite cependant, le maître de la ville d'Ayuthia, plus au sud, devint assez puisant pour s'imposer à tous les Thaïs. Sa capitale devint le rendez-vous des Européens et le havre pacifique des missionnaires, jusqu'au jour où Bangkok prit la relève (1768).

Cette fondation d'une nouvelle capitale, coïncide avec celle de la dynastie inaugurée par Rama 1er et dont le dernier titulaire, Rama VI, surnommé le Père de la Patrie, devait pourtant céder à une révolution qui amena, heureusement sans un coup de feu ni une goutte de sang, le régime constitutionnel. Après les vicissitudes de plusieurs coups d'Etat, l'invasion des Japonais en 1941, l'occupation par les troupes anglaises et américaines (1945-1946), l'assassinat du roi Ananda Mahidol, etc., etc., la Thaïlande (nom officiel de l'Etat depuis 1949) est placée sous le gouvernement de M. Thanom Kittikachorn, tout en reconnaissant son monarque constitutionnel Rama IX (le jeune Phumiphol — 38 ans, cette année) qui continue la lignée dynastique sans gouverner.

Le pays et ses habitants

Située en Asie sud-orientale (Indochine), limitrophe du Laos, du Cambodge et de la Birmanie, la Thaïlande occupe une superficie de 198,455 milles carrés. Sa population atteint près de 30 millions de sujets. A Bangkok, capitale de plus d'un million et demi d'habitants (en comprenant les banlieues), les Chinois sont très nombreux. Dans le pays ils atteignent plus de 2.5 millions. La presque totalité de la population est bouddhiste (93%); les temples abondent et sont fréquentés avec ferveur. Une puissante colonie musulmane peuple le sud du territoire.

L'agriculture, l'exploitation forestière et la pêche occupent plus de 90% des Thaïlandais, mais l'agriculture garde pour elle seule plus de 85% des habitants.

Le riz de Thaïlande est célèbre pour sa qualité. Il représente la principale exportation. L'exploitation du bois de Tek et du caoutchouc s'ajoute à celle des champs et forêts.

Grande voie fluviale

Tout le Siam s'est construit, pour ainsi dire, sur la grande voie navigable du fleuve Menam. Long de près de 900 milles, il est formé par deux branches qui proviennent, l'une et l'autre de la frontière nord, et descendent parallèlement pour confluer dans une plaine deltaïque, ancien golfe marin comblé par les alluvions. Le Menam passe ensuite à Ayuthia, l'ancienne capitale, et se dirige finalement sur la capitale actuelle, Bangkok, avant de se jeter à la mer, quelqeus milles plus loin. Largement navigable, il irrigue par un réseau de canaux les rizières du delta. Autour de lui se presse une population paysanne laborieuse et active. C'est là que se trouve le coeur économique du pays, immense rizière extrêmement fertile. Les mers, peu profondes, sont également très poissonneuses. Quant à l'industrie, longtemps inexistante, elle compte maintenant quelques entreprises et textiles, de ciment, d'étain, une grosse fabrique de sucre, etc.

BANGKOK

La capitale de la Thaïlande, avec ses 300 temples, est une ville aux mosaïques rutilantes qui vit sur l'eau, en même temps qu'un port, le plus grand du pays, unique escale de la navigation transocéane. Son aéroport très moderne est remarquable par la beauté de sa gare de style moderne, tempérée de réminiscences siamoises.

Le touriste flânera volontiers en bateau dans les canaux du pittoresque marché flottant. Il admirera entre autres chefs-d'oeuvre d'architecture, le PALAIS ROYAL, le TEMPLE DE PORCELAINE, le TEMPLE DU BOUDDHA D'EMERAUDE. Il assistera à l'un des spectacles les plus captivants de l'Extrême-Orient : celui que donnent les fameuses danseuses siamoises. Elles évoquent, idoles superbement parées, les prêtresses d'un mystérieux culte païen.

Le voyageur constatera avec satisfaction que la ruée vers l'instruction y est marquante. Chaque année, plus de 10.000 élèves se dirigent vers l'enseignement supérieur. Les deux principales universités de Bangkok — Chulalongkorn et Thamassat — sont les plus représentatives. La place de l'Eglise catholique parmi les universitaires est relativement plus grande que dans le reste du pays grâce aux collèges catholiques. Parmi les professeurs, on compte quelques jésuites et de nombreux catholiques.

(Comp. et adapt. de J.-P. L.)

• BANGKOK — La grande université Chulalongkorn.

L'exotisme de la THAÏLANDE

Les caravanes mystérieuses qui transportaient jadis les épices, le thé et la soie à travers l'Asie ont disparu aujourd'hui, mais le passé demeure dans les villes qui ont grandi le long des routes empruntées par ces caravanes.

Bangkok est le carrefour de toutes ces pistes. Elle est aussi le coeur du réseau aérien de THAI INTERNATIONAL dont les avions relient 14 importantes villes de l'Extrême Orient.

Les voyageurs qui quittent Bangkok en automobile, en train ou en bateau, sur les rivières, peuvent atteindre le même jour des endroits peu connus comme Petchaburi, la ville des diamants. Cette ville était jadis une étape importante sur la route qui reliait l'Europe à l'Asie.

L'un des plus beaux édifices que l'on peut voir en Thaïlande est certes le pavillon de Bang-Pa-in, le siège de la famille royale, près de la vieille capitale d'Ayudhya. Cette maison richement décorée sert encore au roi lorsqu'il reçoit pour un repas ou un thé.

Placé parmi des lacs cristallins, le pavillon se mire constamment dans l'eau où nagent mollement de grosses carpes qui n'attendent que les débrits du festin que leur lancent les convives. Une coutume veut que les visiteurs, pour s'assurer la chance, achètent une petite tortue d'un gardien, au bord d'un lac, et la remette en liberté dans l'eau du lac.

I Ayudhya, on trouve les ruines de palais et de temples splendides, ainsi qu'un musée où l'on garde les souvenirs de la magnificence antique. Autour de la ville, s'étend la campagne où l'on trouve les plus riches rizières de Thaïlande. Le boeuf d'eau, avec un ou deux enfants sur le dos, fait partie intégrante du décor.

Plus on va loin dans la campagne, plus on comprend le genre de vie calme, même lent, des Thaïlandais. Dans ces contrée, poussent à profusion les orchydées les plus grosses du monde, les palmiers, les cocotiers, les mangos, les ananas, les bananiers, les melons et les noix de toutes les sortes.

Des moines enveloppés de leurs robes safran, portant le parasol attaché aux épaules, qui rentrent à leurs monastères, ajoutent une couleur vive et inusitée dans la fraîcheur des soirs paisibles de la campagne thaïlandaise.

Plus au nord, s'étendent les forêts de teck, ce bois précieux servant à la construction navale et, de plus en plus, à la fabrication de mobilier. Dans ces forêts, l'éléphant est encore le plus efficace travailleurs, et le meilleur mode de transport. Les énormes pachydermes empilent les billes avec la lenteur et l'efficacité des machines, et, on le jurerait, affichent une sorte de fierté dans leur travail. Souvent, les plus vieux éléphants stimulent les plus jeunes d'un coup de trompe, si leur ardeur au travail diminue.

A Chiengmai, la deuxième plus grande ville de Thaïlande, on retrouve parfaitement conservées des coutumes et des danses très anciennes.

Cette ville fortifiée s'élève à un mille environ audessus du niveau de la mer, et on y trouve à profusion des roses qui fleurissent à l'année longue, un rare phénomène sous les tropiques. L'artisanat y est florissant, sous la forme du tissage, de la sculpture sur bois et de l'émail. Plusieurs familles s'y adonnent traditionnellement depuis des générations.

(SAS—Information)

LES TIMBRES

par James MONTAGNES

L'ESPAGNE

L'ESPAGNE

L'Espagne a émis trois timbres avec reproduction de celui de 1865 de la reine Isabelle, afin de marquer un siècle de timbres-poste perforés. L'Espagne a émis ses premiers timbres en 1850, mais ils ne furent perforés que vers la mi-1865. Avant cette date, on devait les couper de la feuille avec des ciseaux. Des machines à perforer furent installées il y a environ un siècle.

Depuis ce temps, l'Espagne n'a émis que peu de timbres non perforés. En ces dernières années, il y a eu plusieurs émissions; aucune d'elles ne contenaient de grandes valeurs et la plupart de ces timbres étaient commémoratifs.

Jusqu'au tournant du siècle, les timbres espagnols illustraient des membre de la famille royale régnante. Le dernier roi espagnol, Alfonso XIII, apparut sur des timbres alors qu'il était un garçon au moment où il montait sur le trône en 1901, puis à des intervalles variés de sa vie jusqu'en 1931 alors qu'il fut forcé d'abdiquer. L'Espagne devint une république jusqu'en 1936 alors qu'elle devint un Etat national ayant le général Francisco Franco comme chef d'Etat. Celui-ci a figuré sur de nombreux timbres dans les dernières trente années.

Les premiers timbres commémoratifs émis par l'Espagne apparurent en 1905 pour marquer le 300ème anniversaire de la publication de Don Quichotte par Miguel de Cervantes. Ces timbres montraient des épisodes des aventures fictives de Don Quichotte.

La première envolée transatlantique par des aviateurs espagnols fut le sujet d'une émission spéciale en 1926, partant de Palos, Espagne jusqu'à Buenos Aires, en Argentine, envollée réussie par un avion Dormier. Une envolée ultérieure de Madrid aux Philippines fut aussi marquée par une émission spéciale.

Le premier portrait d'un pape sur un timbre-poste apparut sur une série espagnole de 1928, montrant le pape Pie XI et le roi Alfonso XIII, cette série ayant été émise pour amasser des fonds pour la restauration des catocombes romaines.

Ces dernières années, l'Espagne a émis plusieurs timbres pour honorer ses nombreux peintres. Mais les premiers timbres montrant des peintures apparurent en 1930 pour illustrer les travaux de Francisco de Goya et l'un d'eux montrait une femme nue étendue.

Colomb et nombre d'autres explorateurs ont été les sujets de nombreux timbres espagnols, émis pour rappeler les gloires de l'Espagne du 15ième siècle jusqu'au 17ème.

Durant la guerre civile de 1931 à 1936, les timbres étaient émis par le gouvernement républicain montrant plusieurs scènes de villes espagnoles, des politiciens, des journalistes et des événements militaires. Il y eut un ensemble consacré à des sous-marins qui transportaient la poste des villes assiégées par les forces nationalistes. Il y eut aussi des timbres spéciaux émis localement à Barcelone.

Dans les trente dernières années, les timbres ont présenté plusieurs personnalités religieuses, des hommes de science et de culture, des sujets de sports, des scènes du pays, des événements historiques et internationaux.

Nouvelles émissions

Les Etats-Unis émettront leur premier nouveau timbre le 16 mars à Pittsburgh, pour la conférence sur la vie sauvage en Amérique du Nord tenue à cet endroit. Il y aura un timbre le 9 avril, à New-York, pour le traitement humain des animaux et, le 16 avril, pour marquer le 150ème anniversaire de l'Indiana comme Etat. La Belgique a émis un timbre à la mémoire de la reine Elisabeth qui est morte en novembre. La République africaine centrale a émis deux timbres pour la Croix-Rouge. La Colombie a émis une série montrant de vieux et des nouveaux modèles d'avions. Israël a émis une série montrant des papillons. Le timbre de la Nouvelle Année du Japon présente l'"année du cheval". La Rhodésie a émis des timbres de l'Indépendance. La Nouvelle-Calédonie a imprimé une nouvelle série montrant des poissons dans l'aquarium de Noumea. Les Philippines ont une série pour les seconds championnats de cyclisme asiatiques.

Trinidad et Tobago ont émis un timbre pour feu Eleanor Roosevelt (en haut à gauche), l'Inde a un timbre pour l'homme d'Etat Ballabh Pant qui est mort il y a cinq ans (à droite). La Jamaïque a une série pour rappeler une rébellion qui eu lieu il y a un siècle environ (en bas à gauche). Papoue et la Nouvelle-Guinée ont une série pour marquer le 20e anniversaire des Nations-Unies (en bas à droite).

130 TIMBRES
Différents Univers incluant 10 commémoratifs du Canada et 10 des Etats-Unis; seulement .25¢ avec demande d'approbation — Jolie prime gratuite avec achat $1. et plus.
ROBAR, DEPT. H
C.P. 82, Drummondville, P.Q.

GRATIS POUR AMATEUR DEBUTANT
Bonis intéressant et prix très réduits pour chaque approbation. Sans aucune obligation de votre part vous recevrez 67 timbres gratis.
Service de Philatélie
MAPPEMONDE
Casier Postal 92,
N.-Dame de Lévis, Lévis, P.Q.

Nouvelles touristiques

MASSADA, site historique ouvert au public

Après plus de deux ans de fouilles archéologiques et de restauration, Massada, située dans le désert du Neguev près de la Mer Morte, est ouverte au public depuis décembre.

Massada, forteresse pratiquement imprenable, construite par le roi Hérode, fut le dernier bastion de résistance pour 960 Juifs, hommes, femmes et enfants, après la destruction du Temple de Jérusalem. Ce petit noyau de Juifs tinrent tête aux armées romaines de l'an 66 à l'an 73 de notre ère, puis lorsqu'ils réalisèrent qu'ils ne pouvaient plus faire front, commirent un suicide général.

Le professeur Yigael Yadin, 1900 ans plus tard, organisa une expédition archéologique qui confirma les moments historiques de Massada.

La Cie aérienne PAN AMERICAN inaugure une liaison par jet NEW YORK - NAIROBI

Les Etats-Unis d'Amérique et l'Afrique de l'Est sont maintenant reliés par un service hebdomadaire d'avion jet, quittant l'aéroport international Kennedy à New York en direction de Nairobi, au Kenya. Le départ s'effectue chaque vendredi soir. Le trajet comporte quelques escales dans l'Ouest africain : Dakar (Sénégal); Monrovia (Liberia); Accra (Ghana) et Lagos (Nigeria). En sens contraire, le retour de Nairobi à New Cork s'effectue chaque dimanche soir.

Gaieté de l'hiver à MONTREAL

Le blanc n'est pas sans raison, couleur de joie.

Montréal, durant l'hiver, en est une preuve éclatante : "la saison blanche" dans la "Métropole canadienne, c'est aussi "la joyeuse saison".

Le Calendrier des événements d'hiver, que vient de publier l'Office Municipal du Tourisme de Montréal, en est l'éloquente illustration. Le dépliant bilingue énumère, sur huit attrayants panneaux, les grandes manifestations artistiques et sportives des prochains mois de décembre, janvier et février.

Au centre des festivités de Montréal, le Mont-Royal toujours Pour lui, pas de saison morte. Par milliers, en effet, les Montréalais et leurs visiteurs envahiront ses pentes pour le ski, la traine-sauvage, la traditionnelle glissade. Pour d'autres Montréalais, l'hiver, c'est le hockey, professionnel ou amateur.

PERIODE DES FETES

La période la plus joyeuse de l'année survient également à Montréal durant l'hiver. Les rues enneigées s'illuminent aux décorations extérieures des grands magasins, dans tous les coins de la ville. La saison s'est ouverte aux défilés du Père Noël et se terminera par les carnavals des universités.

En décembre également, des concerts religieux et profanes viendront mêler leurs accords à la gaieté et aux plaisirs des fêtes. Dix compagnies d'acteurs entreront aussi dans le bal et présenteront, au cours du trimestre, quinze pièces de théâtre. Les galeries d'art offriront pour leur part une vingtaine d'expositions différentes.

SAISON RICHE AUSSI

Pour être gai, l'hiver, à Montréal, n'en est pas moins riche en manifestations culturelles : c'est ainsi que la Grande Salle de la Place des Arts recevra, au cours du trimestre, des personnalités aussi prestigieuses que Brailowsky, Boris Gutnikov, Isaac Stern, Arthur Rubinstein, Vladimir Ashkenazy, Nathan Milstein, etc., les danseurs du Ballet National de Hongrie, et ceux des Grands Ballets Canadiens. On y présentera aussi cinq opéras : "La Tosca", "Carmen", "Madame Butterfly", "Cinderella" et "Susannah".

Les artistes canadiens ne seront pas absents de la fête. Trois d'entre eux, en effet, se feront applaudir à la Comédie Canadienne: la charmante Monique Leyrac, l'unique Félix Leclerc, et la jeune Renée Claude.

En somme, une saison qui s'annonce gaie, riche !

On peut se procurer des exemplaires gratuits du Calendrier d'hiver des événements en écrivant à l'Office Municipal du Tourisme de Montréal, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué.

EXCURSION 15 jours
Mexique (Acapulco) $459
Jamaïque $429
Floride (Nassau) ... $389
Bermudes $389
AVION-HOTELS-REPAS-TOURS
SPECIAL
Europe $599
21 jours
VOYAGES CHA[illegible]AIN
781 Colline — 653-859[illegible]

Le mime Marc Doré

Une entrevue de Jean Giroux

Un homme. Cent visages. Mille gestes et attitudes. C'est Marc Doré, le mime.

Une première apparition à Québec, théâtre de l'Estoc, le 27 mars 1965, à la Journée Internationale du Théâtre.

Une seconde apparition, dans la dernière semaine de l'année '65, toujours au théâtre de l'Estoc, 10 représentations de théâtre pour enfant, avec trois comédiens : Yves Blanchet, Gabrielle Morin et Louise Boucher. Un succès relatif quant au nombre, mais de bon augure quant à la qualité : 13 numéros bien rodés, dont **Le Chaperon Rouge, Le Colleur d'affiches, Il était un petit navire, les funérailles d'une mouche, Histoire de cow-boys.** Les enfants ont compris le geste, ils ont ri à la fantaisie. Ils reviendront.

Marc Doré est aussi professeur d'art dramatique à l'Académie de Québec, et il monte des pièces avec ses étudiants : **Quand paraît l'enfant**, de Roussin, et **Caligula**, de Camus. Des pièces difficiles, qui rendent compte des exigences du directeur, même si le succès n'est pas toujours égal aux aspirations et aux souhaits.

Marc Doré est également régisseur et accessoiriste pour le Théâtre Lyrique de Nouvelle France, et il tient un petit atelier, où il groupe quelques élèves qu'il initie aux mystères sacrés de la mime. Des projets, il en a à la mesure de ses talents. Surtout sa participation au cours du Conservatoire d'Art dramatique du Québec, expression corporelle fonction première du métier de comédien, que des difficultés de budget ont retardée jusqu'à maintenant, mais dont le principe est accepté depuis quelques mois déjà. Il y a aussi la télévision, et la tournée des villes et villages du Québec, pendant l'été prochain, pour donner des spectacles de mime.

Avec ses élèves, il prépare la présentation d'une pièce du répertoire de la commedia dell'arte, **Arlequin valet de deux maîtres**, de Carlo Goldoni, pour la Journée Internationale du Théâtre. Avec un autre groupe d'étudiants de l'Académie, il travaille **le Bal des voleurs** d'Anouilh, et **La Poudre aux yeux** de Labiche. Et au printemps, invité par le centre d'études françaises de l'Université de Rochester, Etat de New York, il fera la mise en scène d'un Molière, en français.

Mais Marc Doré ne s'est improvisé mime, ou comédien

Pendant ses années de baccalauréat, à Québec, il fréquente les cours de Gabriel Vigneault. A vingt et un ans, à Paris, il est chez Charles Dullin, l'Ecole du Théâtre National Populaire. L'année suivante, il entreprend trois ans de cours à Lecocq. Il revient ensuite à Québec avec des intentions bien arrêtées; on ne s'impose pas tant de sacrifices (il a reçu une bourse de mille dollars seulement pendant ses quatre années d'études à Paris) et on ne contracte pas des dettes lourdes sans ambition . . .

Ce qu'il veut : pratiquer et enseigner l'art de la mime, comme pour nous rappeler les choses de la nature, les êtres purs et vrais, tels qu'ils sont, que nous ne voyons plus, le rythme et la patience de cette nature que nous avons perdus dans les gestes mécaniques et pressés de la vie quotidienne. "Le spectateur ne sait pas qui il est, où il vit; il faut lui rappeler tout cela". D'ailleurs, ajoute-t-il, les gens miment sans le savoir, le corps prend la forme de l'objet qu'il conserve : élancé devant la tour, accroupi devant l'insecte, le visage souriant devant un objet lumineux et beau, les traits tirés contractés devant la laideur".

La mime n'est pas la danse, et Marc Doré parle du geste aggrandi qu'est la mime, et de la mime aggrandie qui constitue la danse. Il parle aussi des difficultés du comédien qui, dans un spctacle de mime, est d'abord metteur en scène, éclairagiste, pour devenir conteur et acteur, tout cela après avoir imaginé la trame même du spectacle. Marc Doré parle encore de Lecocq, son professeur, qui a tellement fait évoluer l'art de la mime en partant de l'éducation physique et du mouvement vrai, le mouvement que le spectateur recherche, lui qui est mécanisé, technicisé, et qui laisse à la machine le soin de faire les gestes. Quand les gens ne sauront plus marcher, ils viendront voir les mimes, pour réapprendre. Comme pour cueillir une fleur, rouler en bicyclette ou coller des affiches.

Parce que la mime n'est pas une devinette ou un rebus. C'est le dessin vrai, sans décoration, sans enluminure, c'est le geste essentiel, celui sans lequel le colleur d'affiches n'est plus le colleur d'affiches, c'est le réel sans style, sans code; les spectateurs n'ont pas à apprendre, comme pour l'art oriental, une suite de règles d'interprétation de ce qui se passe sur la scène. Ils voient, ils se reconnaissent, parce que la mime, en définitive, n'est authentique que si elle retourne le visage de l'homme dans son décor naturel.

Marc Doré mime, professeur, metteur en scène, comédien est aussi un auteur fécond et un poète inspiré. Comme quoi les talents ne manquent pas. Comme quoi l'opération-déblocage en cours depuis quelques années commencent à rapporter ses fruits.

● A l'Estoc, pendant les vacances des Fêtes, à l'intention d'un public d'enfants, une scène de "Il était un petit navire", avec la sirène, le matelot, la pieuvre et l'étoile de mer : Louise Boucher et Gabrielle Morin, Yves Blanchet et Marc Doré.

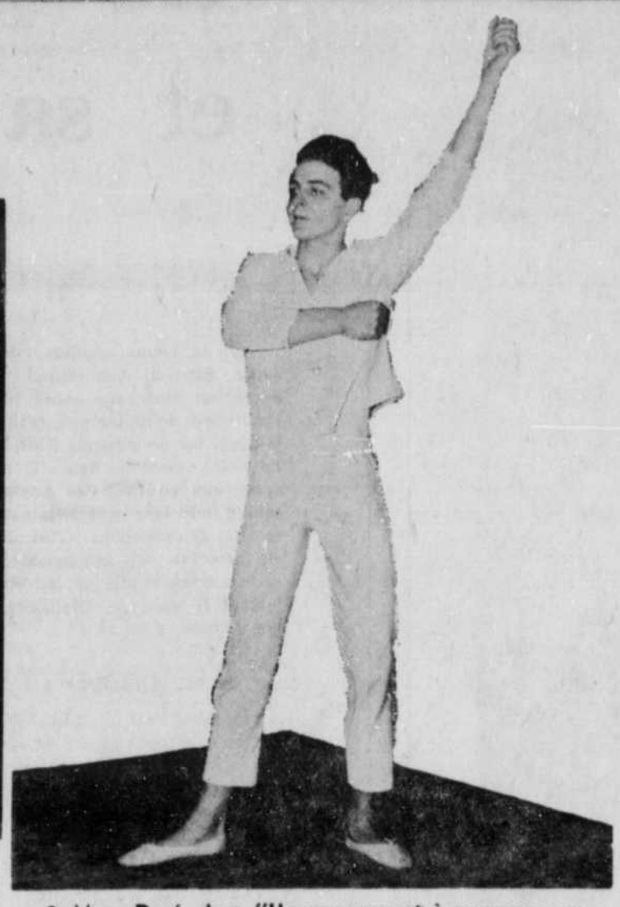

● Marc Doré, dans "Un mouvement à moyenne ampleur" de "Le Passeur".

Le cinéma anglais se porte bien

LONDRES (A.F.P.) — Selon les statistiques du "London Cinema Box Office" sur l'année cinématographique 1965, le cinéma britannique se porte bien.

Le public s'est remis à fréquenter régulièrement les salles obscures qu'il avait quelque peu boudées après les débuts de la télévision. Le marché est d'ailleurs si sûr, que les producteurs américains financent 60 pour cent de la production britannique. Les co-productions américano-britanniques sont si fréquentes maintenant qu'il est difficile de donner des chiffres précis sur la production britannique.

Palmarès

Sur les dix films qui ont rapporté le plus d'argent en Grande-Bretagne l'an dernier, huit étaient ou purement britanniques ou tournés en co-production avec les Américains. Le plus gros succès financier revient au film américain "Mary Poppins", qui a rapporté en Grande-Bretagne 2,250,000 livres sterling. Les trois autres films qui viennent ensuite sont des co-productions tournées par des metteurs en scène anglais : "Help" — 700,000 livres — "A Shot In The Dark" — "L'inspecteur s'emmêle" — 600,000 livres — "Les aventures amoureuses de Moll Flanders" — 500,000 livres.

Cette liste ne comprend pas les films encore en exclusivité comme "Sound of Music" — "La mélodie du bonheur" et "My Fair Lady". Le premier de ces deux films, présenté dans 17 cinémas seulement, a déjà rapporté plus de 2 millions de livres. Le second, dans 15 cinémas, un peu moins de 2 millions.

Vedettes

L'enquête menée par le Box Office dans 2,000 salles de cinéma de Grande-Bretagne indique que la vedette la plus en vogue en 1965 a été Sean Connery, dont le film "Goldfinger" a rapporté l'an dernier un million et demi de livres. En deuxième place arrive l'Américain Elvis Presley.

Julie Andrews, la petite anglaise de "Mary Poppins", est troisième sur la liste, précédant Sophia Loren qui était 1ère l'an dernier. Les Beatles ne viennent qu'au sixième rang, mais avant Richard Burton, Peter Sellers et Peter O'Toole.

A ces statistiques officielles, il faut ajouter le choix des grands critiques anglais qui ont chacun dressé la liste des dix meilleurs films qu'ils ont vus en 1965. Dans huit listes, apparaissent le film anglais "The Knack" et les films français "Le bonheur" et "Une femme mariée", dans cinq, "La baie des anges". Les films les plus cités par les critiques sont ensuite la version russe de "Hamlet", le "Desert rouge" d'Antonioni, le film bulgare "Le voleur de pêches", le film tchèque "Shop On The Main Street", le film japonais "Tokyo olympiades" et le western américain "Major Dundee".

Certains critiques ont même dressé une liste des plus mauvais films qu'ils ont vus et dans laquelle sont cités : "Joan Harlow" trois fois, "Sound of Music" quatre fois.

● HOLLYWOOD — Une Samantha resplendissante (Elizabeth Montgomery) présente à Dick York, son mari à la télévision, le bébé de 5 livres et 8 onces qui deviendra leur enfant dans l'émission télévisée "Ma Sorcière bien-aimée". L'enfant portera le nom de Tabatha. (UPI Téléphoto)

VALEUR MORALE DES FILMS

BIENVILLE

La montagne des neuf spencer. — Drame psychologique avec Henry Fonda, Maureen O'Hara et James MacArthur. Paysages majestueux admirablement photographiés. Distribution de premier ordre sauf du côté féminin où l'on a sacrifié le réalisme à l'apparence. Adultes avec réserves.

La rose de Bagdad. — Conte réalisé en dessins animés par Antonio-Gino Dcmeneghini. Ce premier dessin animé par les Italiens est habilement construit. Certaines danses bien imaginées. Décors des mille et une nuits. Tous.

CANARDIERE

Angélique, marquise des anges. — Film de cape et d'épée avec Michèle Mercier, Robert Hossein et Jean Rochefort. Une nette recherche d'effets suggestifs motive une cote sévère. A déconseiller.

Tintin et les oranges bleues. — Conte avec Jean-Pierre Talbot, Jean Bouise et Alvarez. Film bien adapté aux jeunes. Rythme suffisamment mouvementé. Divertissement. Tous.

Je ne suis qu'une femme. — Comédie avec Maria Schell, Paul Hubschmid et Hans Nielsen. Film fantaisiste. Quelques scènes amusantes. Adultes avec réserves. (5e semaine).

CAPITOL

Jerry souffre-douleur. — Comédie avec Jerry Lewis, Ina Balin et Everett Sloane. La fortune sourit aux audacieux et Lewis tente de faire mentir le dictun. Son numéro final est assez réussi. Tous.

Les bateliers de la Volga. — Mélodrame d'époque avec John Derek, Dawn Addams et Elsa Martinelli. Dans le plus pur style mélodramatique, tous les malheurs s'abattent sur les épaules du noble héros et sa jeune épouse. Matière à plus d'un scénario. Les vedettes féminines jouent bien. Adultes.

CARTIER

Thunderball. — De la série James Bond avec Sean Connery. Adultes. (5e semaine).

CINEAC 7e ART

L'amour à l'italienne. — Film touristique avec Troy Donahue, Rossano Brazzi et Suzanne Pleshette. Ce film connait un bon départ qui se gâte par la suite. Belles images de Rome, de Pise et de Florence. Adultes.

Cet enfant est mien. — Mélodrame avec Connie Stevens, Troy Donahue et Dorothy McGuire. L'ensemble est une macédoine d'éléments à la limite du nauvais mélo. Qualité de la photo et de la couleur. Adultes.

CLASSIC

La chute de l'empire Romain. — Drame historique avec Stephen Boyd, Sophia Loren et Christopher Plummer. Fidèle, semble-t-il, au contexte historique de l'époque et en rend la compréhension accessible au grand public. L'auteur manifeste un sens aigu du spectacle cinématographique. Distribution de grande classe avec Alec Guinness en particulier. Adultes et adolescents.

EMPIRE

La chasse à l'homme. — Comédie avec Jean-Claude Brialy, Jean-Paul Belmondo et Claude Rich. Le thème de comédie de boulevard n'est pas nouveau. L'ensemble est mené tambour battant, toutefois, sous le signe de la fantaisie et de l'entrain. Dialogue souvent brillant, comédiens chevronnés. Le mariage traité avec désinvolture. Adultes avec réserves.

IMPERIAL

X-3, agent spécial. — Film humoristique d'espionnage avec Dick Bogarde, Syiva Koscina, Robert Morley, Leo McKern et Roger Delgado. Rythme sans faiblesse. Spectacle divertissant sans vulgarité. L'intérêt tient bien le spectateur en haleine. Adultes.

Le seigneur d'Hawaii. — Drame avec Charlton Heston, Yvette Mimieux et France Nuyen. Ce film tend à condamner les préjugés raciaux. Indulgence manifestée pour les relations hors du mariage. Quelques belles photos. Adultes avec réserves.

LAIRET

La déesse du Rio Beni. — Film d'aventures avec Pierre Brice, Gillian Hills et Hans von Borsody. Mélange de clichés éculés et de bouts de films documentaires sur la jungle brésilienne. Violences habituelles au genre. Adultes et adolescents.

Et la femme créa l'amour. — Drame sentimental avec Olivier Despax, Juliette Villard et Diana Lepvrier. L'ensemble constitue un spectacle malsain en raison de l'étalage de moeurs dissolues, de la présentation sympathique d'amours adultères et de scènes inacceptables. A déconseiller.

LAURIER

Samar, l'île des révoltés. — Film d'aventures avec George Montgomery, Gilbert Roland et Ziva Rodann. Le scénario réédite une histoire usée avec tous les clichés du genre. Quelques belles photos de la mer et des montagnes aident à faire oublier la lenteur de l'action. Adultes.

La jeune fille et l'amour. — Etude de moeurs avec Christian Pezey, Colette Descombes et Claude Arnold. Se présentant impudemment comme un sujet de réflexion sérieuse, ce film fait étalage de moeurs libres et manifeste une grande indulgence pour l'inconduite du héros. A déconseiller.

LEVIS

L'aventurier magnifique. — Film d'aventures avec Anthony Steffen, Diana Martin et Albert Farley. Application pure et simple de la formule du roman-feuilleton traditionnel. Nombreuses invraisemblances. Le genre atténue la portée des violences. Adultes et adolescents.

Passeport diplomatique. — Film d'espionnage avec Roger Hanin, Christiane Minazzoli et Lucien Nat. Suscite un certain intérêt. Scénario suffisamment compliqué pour piquer la curiosité du spectateur. Adultes.

LIDO

Un dimanche à New York. — Comédie avec Jane Fonda, Rod Taylor et Cliff Robertson. Passablement bavard. Se ressent de ses origines théâtrales. Mise en scène soignée. Jane Fonda joue dans la note. Aspect scabreux des situations et du dialogue. Adultes avec réserves.

Choc en retour. — Comédie satirique avec Michel Simon, René Lefève et Janine Crispin. Film laborieux. Simon campe très bien son personnage. Caractère déplaisant et frivole de la baronne. Adultes.

PARIS

La corde au cou. — Drame psychologique avec Guy Godin, Andrée Lachapelle et Roland D'Amour. Ce film canadien suit de près le roman dont il provient et qui permettait d'ailleurs une adaptation cinématographique intéressante. Certains retours en arrière rendus avec originalité. L'inquiétude du héros bien traduite. Godin rend avec nuances le déséquilibre du personnage principal. Critique sociale assez dure. Pessimisme dans l'ensemble. Adultes avec réserves.

En plein cirage. — Comédie policière avec Felix Marten, Martine Carol et Francis Blanche. La principale qualité du film alerte est qu'il ne se prend pas au sérieux. Agrémenté d'un certain humour noir qui n'est pas déplaisant. Martine et Francis contribuent au succès. Adultes avec réserves.

PIGALLE

La corde au cou. — Adultes avec réserves, voir Paris.

Le mouton. — Comédie bouffe avec Fernand Raynaud, Gib Grossac et Daniel Lebrun. Amorcé dans l'invraisemblance, le film passe facilement de la situation drôle à la bouffonnerie épaisse. Adultes et adolescents.

PRINCESSE

Fabrique d'espions. — Drame d'espionnage avec Bernard Lee, William Sylvester et Margaret Tyzack. Basé sur un fait authentique survenu en Angleterre, il y a quelques années. Un certain intérêt. Adultes.

Sous le plus grand chapiteau du monde. — Film sur le cirque avec Cornel Wilde, Betty Hutton et Dorothy Lamour. Ce documentaire grandiose raconte les petits drames quctidiens des vedettes, les rivalités. Adultes.

Le siège de Syracuse. — Film d'aventures avec Rossano Brazzi, Tina Louise et Gino Cervi. Les auteurs en ont pris à leur aise avec l'histoire et un Archimède de western. Faste des décors, des costumes et de la mise en scène. Adultes avec réserves.

RIALTO et VICTORIA

L'affaire de la station S. — Drame de science fiction avec George Maharis, Anne Francis et Richard Basehart. Rythme voulu pour maintenir un suspense valable. Un divertissement policier. Format agréable, construction habile. Adultes et adolescents.

L'aventurier du Kenya. — Drame d'aventures avec Robert Mitchum, Carroll Baker, Ian Bannen et Alexander Knox. Histoire d'un Moïse moderne conduisant une tribu africaine vers de nouvelles terres. Est assez originale. Mise en scène soignée, décors naturels de l'Afrique bien exploités. Mitchum domine. Divertissement. Adultes et adolescents.

SILLERY

Les enfants du capitaine Grant. — Film d'aventures avec Hayley Mills, Maurice Chevalier et Wilfrid Hyde-White. Les héros traversent avec le sourire les avalanches, inondations, incendie, cyclone, la capture, l'évasion, les catastrophes. Sous le signe de la bonne humeur et parfois de la poésie. Charme de la couleur, aisance des interprètes. Sain divertissement. Tous.

Pas de printemps pour Marnie. — Drame psychologique avec Tippi Hedren, Sean Connery et Diane Baker. Hitchcock retourne aux intrigues psychologiques qui lui furent chères à la fin des années 40. Qualité de la réalisation. L'action ne languit pas. Certaines séquences sont des exploits de mise en scène. Adultes.

Patrouilleur. — Drame de guerre avec Cliff Robertson, Ty Hardin et James Gregory. Les exploits de guerre du président Kennedy qui a approuvé le scénario et le choix de l'acteur principal. Des scènes enlevantes. Adultes et adolescents.

STE-FOY

SALLE ALOUETTE. — **The Great Race.** — Comédie avec Jack Lemmon, Tony Curtis et Nathalie Wood. Inspiré des meilleurs moments du cinéma muet, ce film est un pot-pourri de "gags" à succès et de séquences comiques présentés dans le style des productions de l'époque. Trouvailles visuelles, trucages habiles et acrobaties étourdissantes qui dérident les plus sérieux des spectateurs. Tous. (2e semaine).

SALLE CHAMPLAIN. — **La déesse de Rio Beni.** Adultes et adolescents. Voir Lairet.

Et la femme créa l'amour. — A déconseiller. Voir Lairet.

ST-ROMUALD

Cherchez l'idole. — Comédie musicale avec Frank Fernandel, Dany Saval et Berthe Grandval. Prétexte pour présenter des vedettes en vogue chez les jeunes. Du rythme dans certaines fréquences. Adultes.

Boccacio 70. — Film à sketches avec Anita Ekberg, Peppino De Filippo, Romy Schneider, Tomas Milian et Sophia Loren. Les trois sketches se situent au niveau du désir sexuel et comportent des images très audacieuses. S'il y a atténuation par le ton de comédie dans le premier, par contre le troisième croupit dans un climat proche de la bestialité. Le second pose un problème douloureux, mais à travers une nouvelle empreinte de pessimisme. A proscrire.

L'invincible Spaceman. — Film de science-fiction avec Ken Utaui, Utako Mitsuya et Kan Hayashi. Ce film est bourré d'invraisemblance. La religion mêlée à des aventures fantastiques sans conséquence. Adultes et adolescents.

Là-bas chante la forêt. — Mélodrame avec Gert Frobe, Joachim Hanssen et Maj-Britt Nilsson. Drame paysan qui renoue les conventions désuètes du roman réaliste et social du début du siècle. Paysages majestueux des montagnes de la Scandinavie. Adultes et adolescents.

STUDIO 9

Relâche du 23 janvier au 20 février.

HAUTE FIDÉLITÉ

Revue des disques

De Vivaldi à Bruckner

VIVALDI : Concertos pour cordes et hautbois. — Orchestre de chambre de Moscou, dirigé par Rodolphe Barshai. (Mercury, SR-90425, stéréo).

On croirait ces bons Russes de bons adeptes du séminaire de l'abbé Vivaldi, tant ils ont son esprit pour rendre sa musique ! L'équilibre, la retenue, en même temps l'élan, tout fait de ce disque du très bon Vivaldi. Le disque contient un concerto pour violon et violoncelle (P. 388), un concerto pour deux hautbois (P. 53), l'**Alla rustica** pour cordes (P. 143), le **Concerto en do** pour hautbois (P. 8) et le concerto pour deux violons (P. 132). Excellente prise de son de Mercury, comme à l'ordinaire.

VIOTTI : Troisième Concerto pour le violon, en la mineur. BOCCHERINI : Symphonie en do mineur. — Orchestre Rossini de Naples, dirigé par Franco Caracciolo; soliste, pour le concerto : Giuseppe Prencipe. '(Lonndon, CS-6445, stéréo).

Le Concerto plaît mieux ici que la Symphonie. Viotti était un violoniste, qui sait très bien composer pour son instrument. Boccherina, violoncelliste, sait aussi très bien le faire pour le sien, mais sa symphonie est un peu pâle : et les mélodies et leur mise en oeuvre sont banales. Cependant, je crois me souvenir d'une interprétation de Toscanini qui transformait tout cela et le vivifiait. Boccherini est un prodige historique : il a pu entendre des oeuvres fraiches de Bach et il est après l'**Eroica** : en fait de musique, il en a vu autant que les gens de soixante ans ou plus de notre temps en ont vu. Innovations de tout genre.

SCHUBERT : Quintette pour cordes en do, Op. 163. Trio pour cordes en si bémol, D. 471. — Quatuor philharmonique de Vienne, avec Richard Harand, violoncelliste. (London, CS-6441, stéréo).

L'une des plus belles oeuvres de toute la musique ! Sans être atonale, Schubert avec une liberté incroyable n'y passe pas trois mesures dans la même tonalité. Et quelle qualité dans les mélodies, et quelle sonorité profonde, avec les deux violoncelles ! La présente version est très bonne. Si on la compare à celle du Quatuor de Budapest (avec Bénar Heifetz), elle a moins de grandeur, moins de contraste et de mordant. Souvent l'avantage du deuxième violoncelle est inexistant : l'ensemble sonne comme un quatuor à cordes ; on n'a pas ces tons profonds d'orgue que sait donner le Budapest, comme le faisait aussi une merveilleuse édition de Gramophone anglais, il y a quinze ans (disque prêté et brisé, comme souvent . . .) L'intérêt du disque est qu'il ajoute (on ne sait comment, en coupant des reprises, sans doute, car le Budapest prend largement tout le disque et il a une allure plus vive) un **Trio** de jeunesse; ou plutôt, un mouvement de Trio. Ce mouvement rappelle beaucoup les oeuvrettes sans conséquence de Mozart enfant. Il n'a pas l'importance et la beauté du fameux **Quartettsatz** en do mineur. Mais c'est une chose qu'on ne peut trouver qu'ici.

PROKOFIEV : Cendrillon (Cinderella, pour les Français), les deux Suites de ballet, Op. 107 et 108. — Royal Opera House Orchestra, Covent Garden, dir., Hugo Rignold. — (RCA-Victor, VICS-1138, stéréo).

C'est une reprise "Victrola", soit, comme Victor nous le dit, un "paperback" du disque. Donc une aubaine comme coût. Il y a peut-être des longueurs, comme lorsque Proko veut être sérieux. Mais quand il est gai, la gaieté est exubérante et fort chantante. Richard en donne une bonne version terre-à-terre. Il y a plus de dynamite que cela dans Proko . . .

TCHAIKOWSKY : Le lac des Cygnes (id. : Swan Lake). — Royal Opera House Orchestra, Covent Garden, dir., Jean Morel. (RCA-Victor, Vitrola, VICS-1002, stéréo).

Même chose que le précédent, mais avec plus d'âme et plus d'attention. Aubaine aussi. Tout ce qu'il y a de plus chantant dans le **Lac des Cygnes** — et c'est beaucoup.

BRUCKNER : Neuvième Symphonie.— Zubin Mehta (puisque c'est lui qui est en vedette, avec la Philharmonique de Vienne. (London, CS-6462, stéréo).

Zubin Mehta joue la **Neuvième** de Bruckner à Montréal, mais il va l'enregistrer à Vienne. Comme il est allé endisquer son **Don Juan** à Los Angeles. Quand aurons-nous un très bon chef qui soit **principalement** à nous ? Question d'argent ? Alors, on aurait mieux fait à Montréal, d'en mettre moins sur la salle et plus sur le chef. Question de qualité de l'orchestre ? L'OSM a pourtant fait d'immenses progrès, même avant l'arrivée de Mehta. Je regrette Markevitch. Pour l'oeuvre, elle est bien longue; et il faut s'y mettre à fond pour la goûter. C'est une entreprise qu'on ne se paie pas souvent. Mehta est excellent, surtout dans les passages en crescendo et avec les cuivres : il y met de l'âme. Mais je trouve qu'il semble s'ennuyer dans les passages lents et doux, que B. Walter sait si bien nous faire aimer. La prise de son est excellente pour déployer cette tapisserie si riche en timbres,

Lalo SCHIFRIN : Jazz Suite on the Mass Texts. — Paul Horn, flûtiste, et son quintette, un orchestre et un choeur, sous la direction de Lalo Schifrin. RCA-Victor, LSP-3414, stéréo).

"Je crains que nous ne soyons pas encore égaux à cette musique, écrit dans ses notes sur ce disque le P. O'Connor, pauliste, parce que nous n'avons pas encore appris à chanter avec la liberté que la prière mérite". Il y a certainement ici quelque chose de très travaillé, et de profondément pensé. Disons que c'est aussi liturgique que la **Missa solemnis** de Beethoven, c'est-à-dire pas du tout. Mais c'est aussi religieux et il y a une possibilité, dans cet idiome d'arriver à quelque chose d'utilisable à l'église. Comme jazz, c'est très authentique, et personne ne sera déçu sur ce point. Paul Horn est toujours le grand artiste que j'ai loué récemment, aussi à l'aise avec une sax qu'avec sa flûte ou la clarinette. Je ne sais si c'est voulu, mais on ne comprend aucune des paroles du choeur, on ne peut en distinguer la langue, même. Pourtant, la prise du son est extrêmement nette, et bien séparée. La percussion sort très bien.

Le TOURNEUR

Dominique Briand incarne le rôle de *Bob Morane*, héros des romans de Henri Vernes, nouvelle série radiophonique du réseau français de Radio-Canada dont le premier épisode sera présenté le samedi 8 janvier à midi.

Notre assortiment de
DISQUES
est des plus complets
CLASSIQUES — SEMI-CLASSIQUES
POPULAIRES
33 1/3 — 45 et 78 rpm
APPAREIL "HAUTE FIDELITE"
WILLIS & CO. LIMITEE
1095, rue ST-JEAN — TEL.: 524-3573

Marcello Mastroianni de retour à la scène

ROME (PA) — Après avoir travaillé durant dix ans dans les studios de cinéma, Marcello Mastroianni retournait récemment sur la scène italienne dans une opérette sur la vie de Rudolph Valentino, l'idole du cinéma muet.

Cette oeuvre intitulée "Ciao Rudy", sur une musique d'Armando Trovajoli, avec le concours de Katherine Dunham comme conseillère chorégraphique, raconte la vie de Valentino depuis son arrivée à New York à titre d'immigrant, en 1913. L'histoire se termine à la mort de Valentino en 1926, alors que "Le fils du sheik" à l'affiche d'un théâtre de New York attirait des foules de spectateurs.

Mastroianni chante et danse au milieu d'un groupe de 13 femmes durant cette opérette qui dure trois heures. Il est le seul homme sur la scène. De l'avis de plusieurs spectateurs, l'acteur italien incarnait le personnage de façon adéquate, mais ils jugeaient la transition un peu brutale, habitués qu'ils étaient de voir Mastroianni en tant que vedette de l'écran. Ce comédien âgé de 41 ans, a commencé sa carrière à l'Académie nationale d'art dramatique à Rome. Il a interprété des rôles au théâtre en Italie, avant que le film à succès de Federico Fellini, "La dolce vita", tourné en 1960, fasse de Mastroianni une vedette de cinéma.

ROMAN
ESSAI
POESIE

Propos littéraires

Visitez la librairie de l'ACTION

Littérature d'ici

par Ernest Pallascio-Morin

Billet de Paris

UNE VIE D'ENFER

Un roman d'André Laurendeau

On ne peut s'empêcher de remarquer une certaine constante chez les écrivains actuels. Il est aussi vrai que la mode littéraire suit un cycle. On aura subitement une série de livres psychologiques. Puis, on passera sans crier gare au roman pseudo-freudien, et de là, à quelque chose de nouveau — du moins le croit-on — et la mode change selon les critères de l'heure, ou tout simplement, s'accommodant des crises plus ou moins profondes d'où l'homme cherche à se tirer comme d'un remous.

Chez nous, depuis quelque temps, on se raconte. On se raconte même beaucoup. On voudrait croire que cette curieuse envie de se livrer vient au coeur ou même à l'esprit des jeunes qui en ont marre et qui sont bien décidés à le dire, quand ce n'est pas à le crier sur les toits. On constate, non sans étonnement, que ce mal gagne aussi les hommes d'un âge un peu plus certain. Ils semblent vouloir tout expliquer par l'accablement du passé, ou plus exactement, tout ce qui a pu entourer leur passé. Ainsi, dans le nouvel ouvrage d'André Laurendeau, *"Une vie d'enfer"*, il semble que l'auteur affectionne le genre brutal et destructif dont il se sert comme à plaisir. Il est toujours possible qu'une vie ait pris un mauvais départ. De là, découle des travers, des habitudes, et même des vices, contre lesquels celui qui en est affublé ne peut pas grand'chose pour lui-même. Il est évident qu'il est beaucoup plus porté à décrire qu'à expliquer. D'autre part, l'analyse supposerait un travail d'introspection que le pauvre héros n'est pas en mesure de faire justement. S'il en arrivait à se comprendre, il s'avancerait à pas lents mais certains sur une avenue beaucoup plus ensoleillée, vers un destin nouveau. En voudrait-il de ce nouveau destin ? Etre un autre supposerait un destin différent, alors que le sien est tellement plus commode pour excuser tel mépris, tel refus, telle défaillance, telle absurdité.

Il est pour le moins étonnant que l'auteur ait parcouru un aussi long chemin pour en arriver à admettre, ou presque, qu'il est des gens qui n'avaient qu'à naître pour être malheureux. Cela est peut-être authentique, mais comme il semble aisé d'en pousser la description au paroxysme ! Il vient même un moment où l'on ne sait vraiment plus où s'arrêter. On suit Voltaire jusqu'au bout de sa pensée, car il est possible que le héros, Alain, ait vécu dans un mensonge qui n'en finit plus, et selon Voltaire, le mensonge qui dure tient place de la vérité. Alors, où sont les vrais sentiments de cet homme ? Est-ce lorsqu'il hait qu'il exprime son amour ? Est-ce plutôt lorsqu'il aime qu'il détruit l'être ou l'objet aimée ? On se refuse à croire l'un et l'autre. Il faut tout de même que l'antithèse, dans un même individu, trouve sa limite. Il est aussi possible que l'analyste trouve une certaine joie à décortiquer une âme comme un médecin-légiste à faire une autopsie, en se disant, par exemple, que les morts parlent et que le cadavre va sans doute révéler quelque chose. Mais ne faut-il pas avoir pitié des vivants ? A moins que personne n'ait eu pitié d'Alain et qu'il exerce enfin sa vengeance en décrivant les êtres comme ils sont. Elisa est-elle aussi déplorable ? Claire a-t-elle autant de venin ? Et Simone de ruse ? Quel univers à procès si jamais on voulait s'y mettre !

Implacable pour l'éducation qu'il a reçue, pour la société au milieu de laquelle il a vécu, Alain y va de son réquisitoire où les mots sont aussi crus que les images. Il a tout fui pour échapper à telle ambiance, telle influence néfaste, tel être infecte, tel tabou, ou même telle famille, la sienne, au milieu de laquelle l'air devient de plus en plus irrespirabl. Mais ce qui semble bien étonnant, c'est que le héros transporte avec lui — et peut-être sans le savoir — tout ce qu'il déteste, comme s'il voulait reconstruire plus tard, petit à petit, l'univers dans lequel il se sent enfermé et sur le point de suffoquer.

Comment les êtres seraient-ils nouveaux si on les recrée à mesure ? Le soi-disant persécuté devient ainsi son propre persécuteur et ça peut durer longtemps. — Il veut absolument que les êtres ressemblent aux images qu'il imagine. Ça va même plus loin ! Alain veut que les gens souffrent tout leur saoûl lorsqu'il entend les faire souffrir. Il n'admet pas, par exemple, que l'on dorme lorsqu'il a dit des choses qui en somme devraient heurter, blesser. Il affirme odieusement :

"—Je ne crois pas au désespoir des gens qui peuvent dormir. Je l'ai vue sombrer dans le sommeil après nos pires scènes. Elle sombrait ailleurs, là où les coups ne vous atteignent plus. Je quitterai Elisa".

Alain a de furieuses envie de détruire tout ce qu'il accuse — à tort ou à raison — de l'avoir mal abouté dans la vie : père, mère, soeurs, amis, instituteurs et allez donc ! Il se voit tuant sa mère en provoquant délibérément un accident de voiture. Puis, deux chapitres plus loin, il dit innocemment :

—"Bien sûr, je n'ai pas tué ma mère. Ces actes-là, je les écris. Ou bien je les fais sans le savoir. Quand elle est morte, je ne possédais même pas de voiture".

Mais il imagine tout de même cette mort atroce comme il imagine qu'on est coupable envers lui, car il est en retard sur l'âge adulte, semble-t-il. Mais Alain n'est pas dépourvu d'intelligence. Il a un jugement sûr quant aux femmes. Il s'en sert, il n'y a pas de doute, tout en les méprisant, même Elisa, à la longue. Il se lasse même de son amour, car il ne croit pas à l'amour. Il écrase le petit et sert le puissant. Il manie l'astuce et même le chantage, ce qui n'est sûrement un héritage familial pour lui. Le refoulement engendre-t-il nécessairement la malhonnêteté ? Alain a été joueur aussi : était-ce bien par goût du risque ? On peut se le demander. Si le lecteur fait, par hasard, le bilan de cette longue et pénible aventure, qui tient énormément plus d'un besoin de défoulement que d'un roman pourtant fort bien construit, il se rendra compte avant la fin que le héros se complait assez dans cette prison, d'où il ne tient pas tellement à sortir. Ne serait-il pas de connivence avec lui-même ? Pourquoi pas ? Ne faut-il pas exploiter la veine jusqu'au bout ? Et puis, le malheur bien organisé, c'est peut-être rentable ! Et pourtant on ne saurait dihe que tout ait été froidement calculé. Il est peut-être aussi difficile de bien vivre que de vivre mal dans ce siècle abruti.

Au fond, il est sans doute plus ardu d'expliquer ses pensées que ses actes, surtout si, comme Alain ,on tend à croire que les seconds ne découlent pas tellement des premiers.

D'où sort-il enfin, ce héros ? Il semble que son espèce ne soit pas aussi rare qu'on serait porté à le croire. Chez nous, il revient périodiquement, non pas tellement par cycle mais par crise. Celle-ci semble être la crise de l'homme qui, avant de briser de rage le miroir, a voulu décrire l'image qui s'y réflétait sans se soucier le moindrement de la réaction du lecteur. Est-ce un acte de courage ?

L'auteur passe aussi, très habilement, du rêve à la réalité au cours du récit.

Est-on responsable de ses rêves ? Et puis, c'est sans doute au lecteur à faire la part du rêve et de la réalité. Il rêve, Alain, lorsqu'il se divinise Elisa. Il ne rêve plus lorsqu'il la possède. Il rêve lorsqu'il se construit un monde sans méchanceté, sans vice, sans faille. Il ne rêve plus lorsqu'il exerce la même méchanceté envers tous ceux qu'il veut à tout prix responsables de ses multiples échecs. Il rêve lorsqu'il se penche sur son adolescence. Il ne rêve plus lorsqu'il fait partie de la jungle, aussi brutal et pernicieux que les autres animaux qui l'habitent avec lui. Il rêve lorsqu'il songe à un amour neuf et pur. Il ne rêve plus lorsqu'il se rend compte que la répétition ardente des amours ne produit jamais l'amour, car, à ce moment-là, il a bougrement raison. Tant pis si le mot joue contre lui.

Pourtant, ce livre bien écrit, il faut le dire et le souligner deux fois, semble creuser un fossé infranchissable entre le lecteur et le héros du roman, tout autant qu'entre les personnages eux-mêmes. Il semble que personne ne peut s'y rejoindre, s'y entendre, s'y trouver dans l'amour.

Alain traverse sans doute une forêt. Il est sans guide et la nuit l'environne. Pourtant, il avance quand même; il est tout aussi gêné par un léger bruit d'aile que par un lierre encerclant tout à coup sa cheville fatiguée. Que trouvera-t-il au bout de la nuit ? La fraîcheur des temps nouveaux ou l'écrasement définitif de la remise en question des premières notions de la vie ?

Ernest PALLASCIO-MORIN

(1) *Une vie d'enfer*, André Laurendeau, Editions HMH, Montréal. 1965.

Une aube royale

Je ne sais si c'est à cause des pluies torrentielles qui inondent la France depuis des mois que la lecture me paraît être de plus en plus un refuge ensoleillé, (évidemment en faisant un choix adéquat...) mais je n'ai jamais tant béni ces auteurs silencieux, entassés aux murs, qui attendent que je les tire de cette fidèle soumission pour qu'ils puissent m'entretenir de leur propre ferveur.

Il en est quelques-uns dont le travail collectif a réuni en quatre volumes, magnifiquement illustrés, non pas l'Histoire de France, mais l'Histoire du Peuple Français; la première ayant été le fruit multiple de tant d'auteurs, tandis que celle-ci est le récit intime d'un pays où le pittoresque se joue du tragique, où l'esprit désintoxique le caractère parfois brutal des origines. Histoire par laquelle aussi j'apprends mille détails savoureux.

Les illustrations éloquentes autant que le texte me certifient que l'empereur "à la barbe fleurie" a eu, tout au moins à certains jours, le menton glabe mais la lèvre supérieure ornée d'une moustache soigneusement taillée, sorte d'accolade abondante pour ne pas dire conquérante tellement elle est portée fièrement... Que ce Charlemagne tant aimé connut le savon, puisque les Celtes l'avaient inventé. Ce nouveau produit hygiénique, sans avoir eu les honneurs réitérés de cette publicité moderne pour laquelle s'escriment les imaginations, il eut son heure de gloire, au point qu'un artiste sculpta une déesse tutélaire présidant à sa fabrication. Tels temps tels moyens. Celui-ci, les Grecs ne l'eurent pas renié... Le malheur fut que cette déesse demeura anonyme malgré sa beauté, certainement pas due au nouveau produit... La tactique de la psychotechnique d'alors avait des procédés moins hardis...

Il y a aussi le sabotier et son échoppe. Métier encore récemment honoré en certains endroits très rares de la France. Le mobilier, les outils, tous les objets révélant cette poésie d'un travail aimé, choyé et qui faisait l'honneur de l'artisan, sa joie d'exister. Sans vouloir dénigrer l'évolution inexorable, se rappeler que l'homme de métier de ces temps pouvait vivre de la liberté de ses facultés créatrices, ignorant encore l'ère du robot, c'est un peu comme respirer l'air parfumé d'une saine campagne en comparaison d'une ville empoisonnée par les miasmes qui anémient ses habitants.

J'apprends également, par ces amis du peuple, qu'un précieux héritage, dû à la colonisation grecque, par l'intermédiaire de Marseille, fut le vin et l'huile. Héritage fructifié pour lequel la France détient toujours le fanion mondial et quel fanion!... Je suis aussi émerveillée de cet engouement des Celtes pour la "science de gueule" comme s'exprime Montaigne, Déjà les palais se délectent d'une charcuterie délicate, de poissons fins, de miel savoureux et de venaison aussi variée qu'abondante. La bière est connue et le porridge de la Grande-Bretagne fait la base d'une alimentation plus modeste mais habituelle. Le pain naît et devient le mets déjà tant apprécié du peuple, qui sera toujours un grand consommateur de cet aliment sacré et, plus avec la montée de la foi, un pain consacré. Pour pallier à de fréquentes gourmandises, les herbes médicinales, sous d'habiles combinaisons, se chargeaient d'enrayer le désordre des estomacs dû aux festins par trop gargantuesques...

Ce peuple n'oublie pas non plus le plaisir de l'oeil. Les belles armes, les bijoux, les métaux précieux: les bronzes, les émaux, le corail. Et l'or si bien détecté par ces chercheurs à la vive curiosité. Bien sûr, les Anciens n'avaient pas été sans leur tracer de multiples rayons d'action par l'exemple, mais ces élèves fertiles en imagination, riches en initiatives et qui faisaient l'admiration des "civilisés", surent multiplier leurs investigations toujours de plus en plus fructueuses. L'art du cuir n'était pas négligé non plus et il faut voir les illustrations pour s'en émerveiller.

Ce peuple à l'imagination tumultueuse, à l'enthousiasme frénétique, armé d'idées inventives, parfois destructrices aussi, hélas ! fut un type d'hommes assez peu rapproché du Gaulois tel qu'on en parle dans les manuels de l'enfance, assure l'auteur. Ce type que l'on rencontre partout dans cette France "de l'Intérieur," comme disent les Alsaciens, est ainsi expliqué par l'historien : "Si l'on veut pénétrer la vérité plus avant, il faut se rendre compte que des Gaulois aux Français d'aujourd'hui il y aurait plutôt évolution vers le type des races germaniques, puisque seules invasions germaniques ou nordiques ont amené sur notre sol de nouvelles masses de population. Et il suffit de regarder ce que sont les peuples demeurés profondément Celtes: les Irlandais, entre autres, pour comprendre que le type gaulois n'a rien à voir avec l'idée que l'on s'en fait généralement. Nos ancêtres devaient être de taille moyenne ,cheveux châtains, yeux noisette. Comme le dit Ferdinant Lot, si l'on veut savoir à quoi ressemblait un Gaulois ,regardons-nous dans la glace". Il ne faut guère d'observation pour adhérer à cette opinion. Et l'auteur explique d'où vient cette erreur séculaire. C'est aussi très frappant lorsque l'Alsacien est comparé au Français de l'Intérieur et pour comprendre certains conflits déchirants.

...Et, ici, il n'est question pour le moment que de ces Celtes, environ 500 ans avant Jésus Christ. C'est déjà un remuement général pour établir un mode de vie qui soit une oeuvre humaine admirable malgré les sursauts de barbarie. C'est une intelligence, aiguisée depuis déjà longtemps, mise au service d'idéaux parfois naïfs, parfois égoïstes, mais souvent humanitaires. C'est une aube royale, une force qui se déploie et un grand sourire plein de promesses qui s'esquisse, un élan vers la beauté, la clarté; la magnificence d'une liberté qui s'émeut devant la soif de vivre de persister. C'est l'ère prophétique de futurs carnages sans doute (toute genèse doit sacrifier) mais aussi de fulgurantes promesses d'où sortiront de véritables flammes humaines qui fertiliseront l'univers au contact de leur ferveur, de leur génie. Ce petit peuple débrouillard, déjà plein d'une fougue annonciatrice, que nous le voulions avec joie ou le reniions avec lâcheté, c'est de lui que nous sortons.

Par ces jours larmoyants où le soleil semble éteint pour toujours après cette lecture, il me reste au coeur ce bonheur profond, cette fierté légitime, nullement fraudée, de me sentir canadienne ,mais française. Ceci ne m'a jamais conduite à renier les valeurs autres que celles-là. Au contraire, le sens de la mesure, qui doit être une justice chrétienne, me propose les "autres" comme sujets ayant droit au respect le plus total, à l'administration sincère, pour leur génie national, mais également, cette justice me porte à ne jamais renier non plus, qu'un jour, ceux qui furent mes ancêtres et qui abordèrent le grand fleuve émergeaient de ces origines prometteuses et que ces origines allaient être la France.

Marguerite DORION.

Le commentaire d'Emile BEGIN

Carnet de route d'Antoine Bernard

A l'exemple de Philippe Aubert de Gaspé, Antoine Bernard nous livre les impressions d'une vie arrivée presque à la cime, soixante-quinze ans. "Si la vie est un bienfait, écrit-il avec Mgr Baunard, la vieillesse est une faveur". Les vieillards qui se rapprochent de Dieu d'une heure à l'autre ont bien le droit de chanter leur joie autant que les yéyés hurleurs et dansants, dont la joie d'ailleurs est d'autant plus fausse qu'elle est plus bruyante.

Antoine Bernard va voir la mère Europe, cette vieille terre qui déverse sur nos bords, réformateurs et écumeurs (à quelques exceptions près) et décrit au hasard des jours les beautés de notre fleuve, la Gaspésie, la terre de Caïn, le golfe et enfin la haute mer. Les eaux du golfe et de la mer ne le retiennent pas longtemps : la monotonie de leur liturgie n'offre pas selon lui grande prise à la poésie. Il a l'air de s'intéresser davantage à l'humain qui doit l'enrichir. Son voyage, il le fait à la "belle époque" que vomissait Léon Bloy. Mais qu'est-ce que Bloy dirait de notre époque de placotage et d'infantilisme ?

Il a vu rapidement la Belgique avant d'arriver en France. Mais la France est surtout la patrie de son esprit. Il y retrouve les images vues dans les livres, réelles cette fois-ci. Il décrit les églises, les autres monuments, les jardins, d'un trait rapide, trop rapide pour notre goût ami des lignes, des couleurs et des parfums. Il s'arrête plus longuement à Saint-Sulpice qui a eu tant de liens avec Montréal. Il n'est pas question des Folies-Bergères et de la Brigitte qui attirent Américains et Canadiens puérils. Lui, il est un religieux assez austère, qui s'est toujours occupé chez nous de problèmes nationaux, de l'Acadie, de la Louisiane et de nos minorités françaises. Un séjour d'étude en France va lui permettre de rencontrer des personnages devenus célèbres pour une raison ou pour une autre : c'est ainsi qu'Antoine Bernard connaîtra Joseph Calvet, Gustave Le Bidois, Jacques Maritain, Mgr Baudrillard, Emile Lauvrière que les patriotes canadiens ont lu et relu dans sa "Tragédie d'un peuple". Le religieux pourra assister à une séance de l'Académie française. L'auteur n'étale pas ces noms avec complaisance; il parle de ses professeurs sans la hargne habituelle qu'on trouve aujourd'hui dans les publications d'étudiants. Il rencontre aussi le fameux abbé Louis Bethléem, pourchasseur de mauvais livres qui aurait fort à faire aujourd'hui; même au Québec, Henry Bordeaux. Sartre et Simone n'étaient pas encore nés. Il assiste aux cours d'Henri Massis et, qui aurait pu le prévoir, de l'étrange père Teilhard de Chardin. Il passe ses vacances pascales en Suisse et en Italie. Rome ne paraît l'avoir retenu très longtemps.

Et le carnet continue avec des notes rapides, décolorées où l'on trouve jusqu'à Séraphin Marion. Le religieux passe en Angleterre où il écrit sans passion, sans colère, ses impressions canadiennes. Mais son séjour est court. Il préfère rencontrer Théodore Botrel, l'inévitable Botrel de notre adolescence. Botrel et sa Paimpolaise; et du Mont Saint-Michel, il passe à Lourdes qu'un bon Canadien ne peut éviter et de là à Arles, à Nimes, dans toute la France du Sud. Je ne croyais pas que le travail d'une thèse put donner tant de loisirs. Le religieux ne se lance pas dans les spéculations philosophiques; il ne cherche pas la phrase sonore qui rend à tort ou à raison son auteur célèbre. Il paraît voyager sans difficultés, comprendre les indigènes, en être compris; il préfère les souvenirs d'ordre historique qu'il ne déballe pas d'ailleurs avec intempérance : partout "une suprême discrétion". Il se garde surtout de juger, heureux qu'il est de rencontrer un "pays," une payse. Il note cependant certains incidents politiques où se trouve impliquée l'Action française, Maurras, Massis, Daudet. Il préfère les demi-teintes où l'on ne se compromet pas, où l'on ne manque pas aux vertus nécessaires à un bon religieux.

Mais un bon religieux se doit de "voyager" et Antoine Bernard ne se prive pas de voyages. Il donne même l'impression que la thèse à écrire n'est pas la mer à boire et qu'on s'instruit beaucoup plus en voyageant qu'en étudiant. En quoi il ressemble à nos étudiants "modernes" qui apprennent davantage sur Barrès en Espagne qu'en France.

* * *

Antoine Bernard revient au Canada au moment où va éclater la première guerre mondiale. Toujours actif et toujours voyageur, il se fait l'ambassadeur de la langue et de la pensée française en Louisiane, auprès des Acadiens perdus dans cet Etat américain. Et petit à petit nous arrivons aux temps actuels ou du moins très proches de nous, à l'activité du Comité de la Survivance française à Québec. Nous rencontrons dans la trame de son récit beaucoup de personnages connus, qui ont été l'élite de notre peuple et qui sont à leur tour disparus. La démocratisation à outrance ne sévissait pas dans ces temps fortunés et chacun avait le droit de sortir de la masse, de grandir, de mieux servir en étant plus grand.

"Le Carnet de route" prend une certaine valeur historique sans poser sur personne des jugements de valeur. Toujours la manière discrète de parler des hommes et des faits. C'est là un des éléments de la délicatesse et de la prudence que font le style d'Antoine Bernard aussi loin du style choc que des gauloiseries monotones d'un Fournier.

Emile BEGIN

Editions Viator, Montréal.

Vient de paraître à FIDES

ANNE HÉBERT

par Pierre PAGE

dans la collection

Ecrivains canadiens d'aujourd'hui

Une remarquable "introduction à l'oeuvre d'Anne Hébert". Des textes choisis, une bibliographie exhaustive, de nombreuses photographies agrémentent ce volume, le troisième d'une collection qui rend de précieux services.

Titres déjà parus

GERMAINE GUEVREMONT
par Rita LECLERC

RINA LASNIER
par Eva KUSMNIER

FIDES

Chaque volume : $2.00

245 est, boul. Dorchester,
Montréal — 861-9621

Votre Horoscope

SAMEDI, 22 JANVIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Journée sous le signe de l'inédit. Vous aurez des intérêts à défendre. Les activités de la soirée vous mettront en relation avec de nouveaux venus dans votre voisinage.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Soyez prudent sans être peureux cependant. Des changements heureux sur le plan sentimental. Influence planétaires diverses. Journée qui fera sa marque dans le mois.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vous exercerez une influence bienfaisante sur une personne de votre milieu professionnel. On vous sollicite pour une oeuvre de bienfaisance. Ne vous surmenez pas.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Si vous suivez votre programme, la réussite est au bout, sinon il y aura de la confusion et de l'insatisfaction. Bonne fin de mois en perspective.

24 juillet au 23 août (Lion) — Recherchez la compagnie de ceux qui partagent vos ambitions, ce sera un précieux stimulant. Le mouvement planétaire est sympathique aux travailleurs manuels.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous gagnerez du terrain dans certains domaines, vous en perdrez dans d'autres. Les écrivains et les journalistes auront besoin de patience aujourd'hui.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous réussirez à faire du bel ouvrage dans des conditions difficiles. La concurrence est plus forte que d'habitude. N'abusez pas de la taquinerie.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Faites de votre mieux et ne vous souciez pas des commentaires malveillants. Les influences planétaires sont plus ou moins favorables aux natifs de ce signe.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Début d'une période propice aux essais ainsi qu'aux changements de méthodes de travail. La fin de la journée rencontrera mieux vos goûts que le début.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous devrez faire des concessions pour maintenir l'harmonie familiale. On vous soumet un projet qui rencontre votre approbation.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Le silence sera préférable aux commentaires pour ramener l'ordre. Un visiteur inattendu est porteur d'une agréable nouvelle.

20 février au 20 mars (Poissons) — La planète Neptune est dans une position favorable aux natifs de ce signe. Journée sous le signe de la chance, de la bonne humeur et de la confiance.

SI VOUS ETES NE UN 22 JANVIER

Vous ne pouvez pas tolérer la misère et la souffrance autour de vous, et vous faites tout pour y remédier. On fait souvent appel à votre jugement ce qui est en votre pouvoir qui est logique et honnête. Vos mains habiles se feront valoir dans le domaine artistique.

DIMANCHE LE 23 JANVIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous n'aurez qu'un mot à dire pour obtenir ce que vous désirez. Une promotion intéressante se dessine pour vous.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Evitez les extrêmes. La position de la planète. Venus est propice à l'expansion de vos entreprises. Soirée stimulante.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Mouvement planétaire propice aux éducateurs, aux fermiers ainsi qu'aux diplomates. La logique est à l'ordre du jour.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Configurations planétaires stimulantes pour vos facultés mentales. Vous recevez une marque de confiance qui vous honore.

24 juillet au 23 août (Lion) — En pensant à ce que sera demain, il faudra tenir compte de ce qu'aujourd'hui doit être dans la balance.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne perdrez pas votre temps à des bagatelles. Une amitié se noue à la faveur d'une circonstance extraordinaire.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Des possibilités nouvelles pour les artistes et les athlètes. On vous rend un service inappréciable.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous ne pouvez pas faire mieux que votre possible et l'on ne doit pas exiger davantage de vous. Souriez.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Considérez la valeur de l'offre qui vous est faites avant d'y répondre. Une surprise agréable vous attend.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Soyez réaliste et ne confondez pas le possible et l'impossible. On sollicite votre concours.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne faites rien pour envenimer une situation qui réclame un adoucissement. Influences planétaires moyennes.

20 février au 20 mars (Poissons) — La marche des événements stimule votre ambition. Vous mettez la dernière main à un travail de longue haleine.

SI VOUS ETES NE UN 23 JANVIER

Vous savez garder un secret et faire un travail confidentiel. Votre courtoisie est reconnue et elle suscitera des exemples. Votre attitude vis-à-vis les moins fortunés que vous sera une source d'édification.

JEANNOT L'INVINCIBLE par Lyman Young

PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller

STEVE CANYON par Milton Caniff